LA CONTESTATION DES LOIS 70 ET 105

Québec gagne la seconde manche

QUEBEC (PC) — Le gouvernement a remporté hier la deuxième manche du débat juridique qui l'oppose aux syndiqués du secteur public.

Le juge Gérald Boisvert, de la Cour supérieure, a en effet rendu un verdict de culpabilité contre un professionnel du gouvernement du Québec accusé d'avoir participé à une grève illégale.

Il a ainsi renversé en partie le jugement rendu le 24 mars dernier par le juge Jean Dutil, de la Cour des sessions de la paix.

Le juge de première instance en était alors arrivé à la conclusion que la plainte devait être rejetée parce que les lois 70 et 105 étaient inconstitutionnelles, les

BENOÎT BROCHU
de la Presse Canadienne

documents sessionnels qui les accompagnaient n'ayant pas été traduits en anglais.

Sans se prononcer sur la constitutionnalité des deux lois, le juge Boisvert a statué pour sa part qu'il y avait bel et bien une convention collective entre le gouvernement et le SPGQ le 27 janvier dernier.

S'appuyant sur une opinion émise par le juge en chef Bora Laskin, de la Cour suprême, dans un ouvrage intitulé « Canadian Constitutional Law », le juge souligne qu'il ne lui était pas nécessaire de décider de l'aspect constitutionnel des deux lois pour juger la présente cause.

« Il s'agit tout simplement dans le cadre du présent débat, note-t-il, de décider si l'acte reproché a été posé pendant la durée d'une convention collective.»

M. Albert, dont le procès devait servir de cause type, était accusé d'avoir participé à une grève illégale déclenchée pendant qu'une convention collective était en vigueur.

Les avocats du Syndicat des professionnels du gouvernement du Québec, Mes Louise Otis et Gilles Grenier, ont annoncé leur intention d'en appeler de ce jugement devant la Cour d'appel.

Convention prolongée

Le juge Boisvert, qui avait été saisi du dossier immédiatement après les jugements Dutil, à Québec, et Girouard, à Montréal, a rendu sa décision sur le banc après avoir entendu les plaidoiries des deux parties.

Selon lui, le texte de l'article 3 de la loi 70 visant à prolonger les conventions collectives des salariés du gouvernement « a une existence propre et indépendante ».

« Il est de connaissance judiciaire que les lois 70 et 105 ont été imprimées et publiées dans les

voir QUÉBEC en A 2

RENCONTRE EN FLORIDE
Gérard.-D. Lévesque a rassuré Bourassa sur ses intentions
page A 4

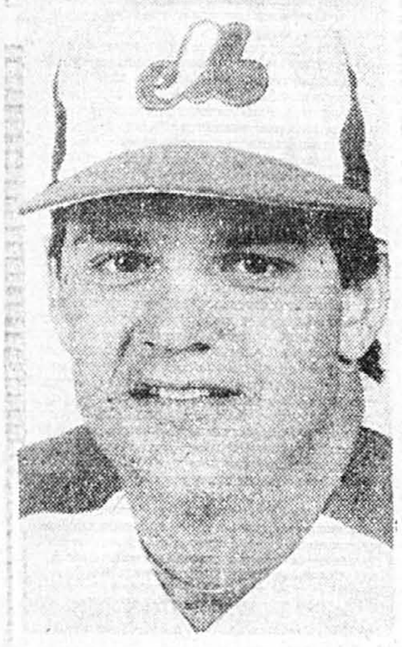
la presse
LE PLUS GRAND QUOTIDIEN FRANÇAIS D'AMERIQUE

LA MÉTÉO: NUAGEUX, ÉCLAIRCIES, MIN: 0°, MAX: 5°.
DEMAIN: PEU DE CHANGEMENT. DÉTAILS PAGE A 2

MONTRÉAL, MARDI 12 AVRIL 1983, 99e ANNÉE, n° 84, 74 PAGES, 4 CAHIERS

35 cents
HORS DE LA ZONE MÉTROPOLITAINE 45¢

SPORTS



Les Expos à la maison

C'est à Bill Gullickson que les Expos ont confié la tâche de lancer le premier match local contre les Cubs de Chicago cet après-midi. Après un fructueux voyage à l'étranger sous Bill Virdon, les Expos s'apprêtent à nous faire passer un joyeux été.

pages 2, 3 et 11 à 18

Grundman: mon contrat est échu

C'était tranquille au Forum hier après-midi. Pendant que les joueurs passaient (rapidement) prendre leurs effets, les administrateurs pensaient ...Ronald Corey, le président, prendra les décisions qui s'imposent « dans une dizaine de jours ». Irving Grundman a pour sa part révélé que son contrat de cinq ans avec les Glorieux était échu. Les autres séries se poursuivent à partir de jeudi.

pages 4 à 8.

SOMMAIRE

Annonces classées.....B 12, B 13, C 2, C 9 à C 11
Arts et spectacles.... A 12 à A 14
—Cinéma.....B 10
Décès, naissances, etc. ..... C 12
Économie.....C 1 à C 8
Êtes-vous observateur? .....B 13
FEUILLETON .....B 13
Horoscope ..... C 10
Le monde .....B 11
Météo .....A 2
Mots croisés..... C 11
« Mot mystère » ..... C 11
Quoi faire aujourd'hui.....B 10
Télévision.....A 15
—Télé-câble .....A 13
Tribune libre .....A 7
Vivre aujourd'hui.....B 1 à B 8
TABLOÏD SPORTS
Bandes dessinées 22
Mots croisés.....22

LE VENT DU CHÔMAGE SOUFFLE VERS L'OUEST

Deux millions de chômeurs au Canada

Pour la première fois, le nombre réel de chômeurs au Canada s'est hissé au niveau des deux millions (le chiffre exact de Statistique Canada ressort à 1,993,000), dont largement plus de 600,000 au Québec (621,000).

JEAN POULAIN

Le vent du chômage a toutefois commencé à tourner en direction de l'Ouest. A tel point qu'en mars, Chicoutimi avait un taux de chômage moindre que Calgary, et que la ville de Québec montrait une meilleure tenue dans ce domaine que les grands centres de l'Ouest, comme Victoria, Vancouver, Edmonton, Calgary et Winnipeg.

Le sommet de deux millions tient compte de ce que l'on qualifie habituellement de « chômeurs découragés », qui sont des personnes désirant un emploi mais jugeant inutile toute démarche pour en trouver, persuadées que ce serait peine perdue. Cette catégorie regroupe 335,000 personnes, dont 148,000 au Québec.

Or, les données mensuelles publiées hier par Statistique Canada font apparaître le nombre record de 1,658,000 chômeurs statistiques (soient les personnes qui veulent un emploi et qui en ont activement recherché un pendant le mois de l'enquête).

Ce nouveau sommet officiel représente 430,000 chômeurs de plus que pour le même mois l'an dernier, et 73,000 de plus qu'en février 1983. C'est à ce chiffre de 1,658,000 que s'ajoutent les 335,000 dont il est question plus haut, pour un total de 1,993,000.

Amélioration

Un an plus tôt, en mars 1982, le nombre des chômeurs découragés s'établissait à 290,000 dont plus de la moitié étaient des Québécois (147,000) : la situation au Québec s'est donc légèrement améliorée par rapport aux autres provinces du pays, où le « taux de découragement » a augmenté.

Par rapport au mois de février de cette année, la hausse de 73,000 du nombre des chômeurs au Canada, dont 23,000 au Québec, correspond à des mises à pied saisonnières : si l'on retire ce caractère saisonnier du chômage pour essayer de déterminer les pertes d'emploi purement conjoncturelles, la hausse tombe à 18,000, faisant passer le taux de chômage officiel au Canada à 12.6 p. cent au lieu de 12.5 p. cent en février.

Au Québec, le taux de chômage sur cette base est resté inchangé à 435,000 ou 16.4 p. cent.

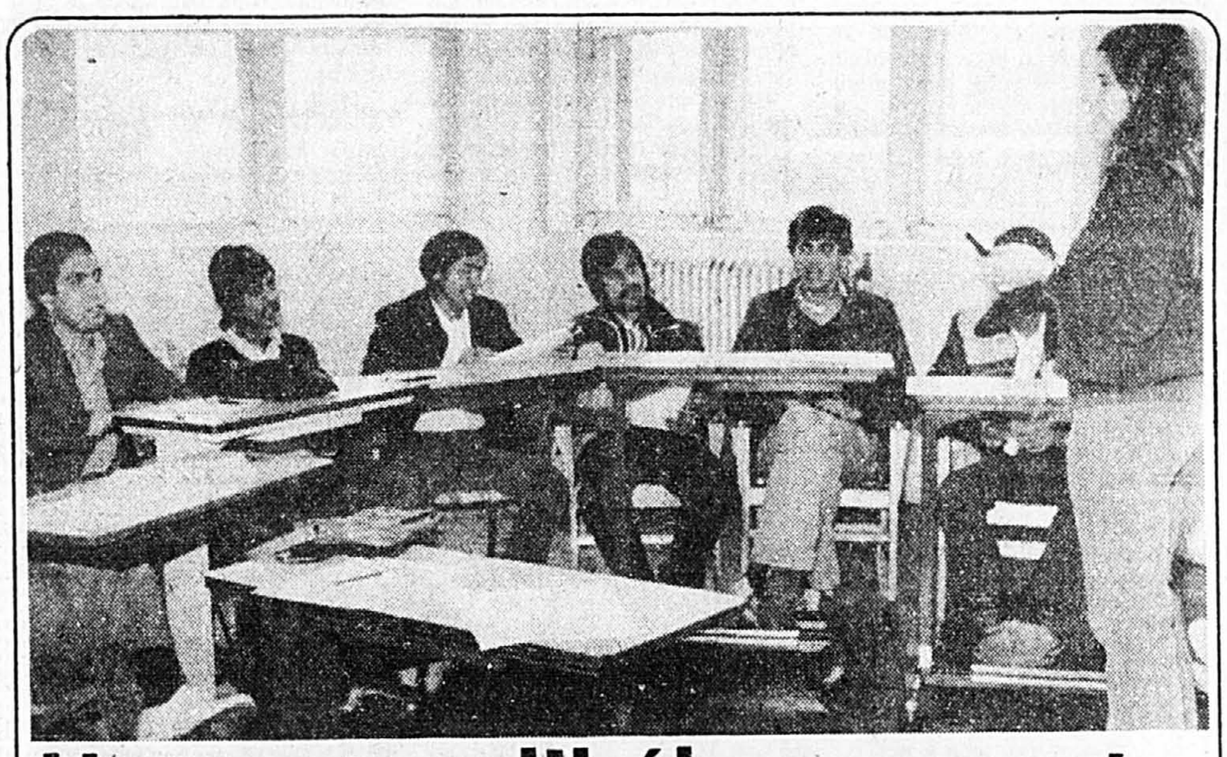
voir CHÔMEURS en A 2

■ La colonne d'Alain Dubuc: les vrais chiffres du chômage

page C 1

■ Lalonde: le budget reflétera notre inquiétude face au chômage

page A 2



Un centre d'hébergement pour réfugiés démunis

Devant l'inaction des gouvernements fédéral et provincial, ce sont des membres du clergé de Montréal aidés de travailleuses sociales et de bénévoles qui ont ouvert, vendredi dernier, et avant même qu'il ne soit prêt, un nouveau centre d'hébergement des réfugiés, où ils ont accueilli 21 Srilankais. Environ 200 autres réfugiés viendront bientôt les rejoindre. Si les premiers réfugiés y sont arrivés dans la crainte, croyant qu'on les arrêterait parce qu'ils n'avaient plus d'argent, ils ont vite constaté que ce n'était pas le cas et ont participé aux travaux de nettoyage et de réparation qui s'imposaient. La maison où ils ont trouvé refuge est l'ancien centre d'accueil Notre-Dame-du-Rosaire, dans l'est de la ville, loué pour une période de six mois par l'Archevêché de Montréal. Par ailleurs, dans un document qu'il a soumis la semaine dernière au ministre fédéral de l'Immigration, Lloyd Axworthy, le ministère des Communautés culturelles et de l'Immigration du Québec propose de traiter sur place les cas des immigrants illégaux au Québec au lieu de les envoyer dans un autre pays en attendant que leur demande soit étudiée par le fédéral.

photo P.-H. Talbot, LA PRESSE

page A 3

LA PAIX AU PROCHE-ORIENT

Les É.-U. s'efforcent de ranimer le plan Reagan

page B 11

LA MODE

Les Oscars de la mode

La semaine dernière, à Monte Carlo, 29 fils d'or, équivalents des Oscars dans le milieu de la mode, grands prix du lin, ont été décernés à autant de créateurs européens. Parmi les élus, on retrouve Giogio Armani, Gianfranco Ferré, Valentino, Claude Montana, Anne-Marie Beretta, Jean-Charles de Castelbajac. La remise des prix s'est faite au cours d'un grandiose gala, spectacle remarquablement bien fait auquel Ingrid Saumart a assisté.

page B 1



AUJOURD'HUI

• COMMERCE

Environ 10 p. cent des Montréalais fréquentent de préférence les centres commerciaux de la périphérie y laissant environ un quart de milliard de dollars par année. L'administration municipale entend prendre des moyens pour rapatrier à Montréal cette part du commerce qui lui échappe.

page A 3

• GAZ

Ottawa a cédé aux pressions des Américains et a baissé de 11 p. cent le prix du gaz naturel exporté aux Etats-Unis. C'est ce qu'a annoncé hier à Calgary le ministre fédéral de l'Energie, Jean Chrétien.

page C 1

• LES FILTRES

Méfiez-vous des vendeurs de filtres qui s'y connaissent mieux en exploitation de la peur qu'en filtration des eaux. C'est ce que recommande Coop-prix-Information après avoir analysé 14 marques de filtres.

page C 16

• ÉDITORIAL

En renonçant à poursuivre sa négociation avec l'OLP, le roi Hussein de Jordanie a indirectement attiré l'attention sur les insuffisances du plan Reagan (septembre 1982) pour la paix au Moyen-Orient. Le coup pourrait être fatal, écrit Guy Cormier.

page A 6

L'Opéra de Montréal
Saison 1983-1984
Manon, Le Nozze di Figaro, Turandot, Rigoletto
Abonnez-vous maintenant! Renseignements: 514 842 2112



Le budget « reflétera notre inquiétude face au chômage », a dit hier le ministre des Finances, M. Marc Lalonde.

CHÔMAGE RECORD

Lalonde « déçu », mais « pas surpris »

■ (PC) — Le ministre des Finances Marc Lalonde accordera la priorité à la création d'emplois, dans son budget du 19 avril, a-t-il avisé hier.

Réagissant à l'annonce d'un taux de chômage record au Canada, soit 1,658,000 sans-emploi, le ministre a admis que son budget « réflétera notre inquiétude face au chômage ».

M. Lalonde s'est dit « déçu que le taux de chômage ait augmenté », mais « pas surpris », puisque les analystes de son ministère avaient prédit que « le taux de chômage grimperait encore avant de descendre et c'est ce qu'il a fait ». Il a par ailleurs fait remarquer que le nombre d'emplois dont font état les statistiques est le plus élevé depuis longtemps. Les emplois ont augmenté de 0.3 p. cent, comparativement à une hausse de 0.4 p. cent de la main-d'oeuvre disponible, ce qui, a-t-il dit, contribue à gonfler le nombre des sans emplois.

Le ministre s'est toutefois refusé, comme le veut la consigne, à dévoiler d'avance le contenu de son budget et de ce qu'il veut précisément dire par cette « priorité à la création d'emplois ».

Initiative du privé

« Le plus gros du travail doit être fait par le secteur privé. La solution n'est certainement pas d'embaucher un autre million de fonctionnaires. »

« Nous avons donc fait face au problème (du chômage) et avons fait tout ce qui était en notre pouvoir », a-t-il confié en conférence de presse.

Interrogé sur la tenue et l'universalité des programmes sociaux, sortes de palliatifs du chômage, M. Lalonde a rétorqué : « Personne n'aime vivre grâce à des expédients, mais c'est mieux que de ne rien avoir. » Les programmes sociaux tels l'assurance-chômage et l'aide sociale « ont permis à des millions de Canadiens de survivre (à la récession) sans désespérer », a-t-il conclu.

LE CONSEIL SUPÉRIEUR DE L'ÉDUCATION AU MINISTRE LAURIN:

Appliquer le rapport Désilets et poursuivre les discussions

■ Le Conseil supérieur de l'éducation demande au ministre Laurin d'appliquer le rapport Désilets que viennent de rejeter les enseignants et de poursuivre les pourparlers avec ce personnel pour en arriver à une entente négociée. Ceci dans les meilleurs intérêts des élèves et de la pédagogie.

Telles sont les deux recommandations majeures que fait le conseil dans un avis récent au ministre de l'Education.

MARIANE FAVREAU

« Si aucune modification n'était apportée aux décrets, même amendés selon la formule du 10 février, on pourrait craindre que l'école secondaire perde l'élan amorcé vers l'humanisation de son organisation », signale-t-il.

Dans son analyse, le CSE juge que les contenus du décret et des amendements comportent des éléments positifs et conformes à certains de ses avis antérieurs.

Notamment, la détermination d'une tâche professionnelle définie plus globalement; une pleine disponibilité des enseignants à l'école; la prédominance du critère de compétence sur celui de l'ancienneté; de meilleurs délais et mécanismes pour les affectations, mutations et réaffectation des enseignants; la participation de ces derniers à la formulation de politiques pédagogiques dans les commissions scolaires.

Mais l'augmentation la tâche d'enseignement, le resserrement de la sécurité d'emploi et le remplacement du processus habituel de la négociation par un décret l'inquiètent. Aussi, le CSE demande-t-il au gouvernement de modifier ses offres pour qu'elles soient applicables dans le sens des propostions du 10 février et du rapport Désilets.

En somme, que le gouvernement applique le rapport Désilets même si la CEQ ne l'accepte pas en entier.

Négocier la polyvalence

Par ailleurs, le CSE se réjouit de ce que « pour une fois, les conditions de travail des enseignants soient conciliables avec les dispositions contenues dans un régime pédagogique adopté préalablement ».

Mais « il ne faudrait pas que la tâche des enseignants soit presque exclusivement consacrée à des activités d'enseignement formel », au secondaire. Le CSE recommande que les parties conviennent d'une tâche maximale d'enseignement, ce qui existait auparavant et qui a permis une meilleure vie scolaire.

Le conseil prévoit d'autre part « de graves difficultés d'organisation de la vie pédagogique (au secondaire) si l'on tente d'appliquer le modèle traditionnel de l'organisation scolaire », c'est-à-dire le régime des enseignants spécialistes.

Le nouveau régime pédagogique (1981), de même que le décret, « obligent à définir de nouveaux modèles qui reposeraient sur la polyvalence des enseignants et sur un meilleur encadrement des élèves ». Le conseil avertit que ce changement ne peut s'obtenir du jour au lendemain et devra être limité dans son application à mesure qu'on approche de la fin du secondaire.

Estimant que le modèle souhaité « doit être valorisé et poursuivi », le conseil croit qu'il eut été plus sage d'en arriver à ces changements par négociation avec les enseignants. « Forcer une telle démarche ne semble pas au Conseil le meilleur procédé pour y arriver. »

Il voudrait également qu'on trouve une façon de surmonter l'obstacle qu'est l'actuel champ d'enseignement pour déterminer l'ancienneté d'un enseignant qui deviendrait polyvalent.

Par ailleurs, le CSE s'est penché sur les règles budgétaires proposées pour l'année prochaine: elles comportent, à ses yeux, des changements importants qui risquent de rendre très difficile la réalisation des objectifs des régimes pédagogiques.

Elles laisseraient trop peu de marge de manoeuvre aux commissions scolaires et elles requerraient des ajustements financiers à la pièce. De plus, on exigerait de trop grands resserrements financiers dans les principaux postes budgétaires.

Il lui apparaît donc qu'il faut modifier les règles budgétaires actuellement en consultation afin qu'elles permettent aux commissions scolaires d'assurer les services requis pour réaliser le renouveau pédagogique amorcé.

Le CSE recommande également que le ministère, en concertation avec les organismes concernés, indique clairement le rythme suivant lequel il sera dorénavant possible de réaliser les objectifs.

LE « MARCHÉ SECRET » AVEC LES COMMISSIONS SCOLAIRES ANGLOPHONES

Un geste de « bonne foi » de la part du ministère

■ Deux raisons expliquent, selon un porte-parole du ministère de l'Education, le fait que la Commission des écoles protestantes de Montréal et celle du Lakeshore ont reçu leurs fonds mensuels du ministère de l'Education tout en n'ayant pas encore transmis, tout comme la CECM, les noms de leurs enseignants grévistes du mois dernier.

MARIANE FAVREAU

Tout d'abord, ces deux commissions n'auraient pas été avisées de façon formelle que le ministère voulait obtenir les noms de leurs grévistes (bien que le CEPGM ait reçu un télégramme à cet effet). D'autre part, elles auraient fait savoir qu'elles étaient prêtes à considérer leur collaboration avec le MEQ à cet égard. Le MEQ aurait donc vu là une sorte d'ouverture, explique l'attachée de presse du ministre Laurin.

D'où sa décision de débloquer $5.6 millions, vendredi dernier, pour leurs subventions du mois de mars. Ce transfert de fonds, expliqué comme un geste de bonne foi de la part du ministère, s'est fait peu avant une rencontre avec les représentants de ces deux commissions scolaires et des représentants du ministère.

Rencontre qui portait justement sur la question des listes de grévistes. Selon un porte-parole de la CEPGM, aucune décision n'y a été prise en ce qui la concerne: ce sont les commissaires, à leur prochaine réunion, qui aviseront de la suite des événements.

Par contre, un porte-parole de la commission scolaire du Lakeshore explique qu'ils ont demandé aux ministères de la Justice ou de l'Education de leur indiquer en vertu de quelle loi les commissions scolaires devraient signaler les noms des grévistes. « Nous n'avons pas reçu de réponse encore », indiquait hier M. James Heywood, directeur général adjoint au Lakeshore.

Et s'il n'existe pas de loi les forçant à le faire, indique-t-il, on attendra un ordre de la cour avant de transmettre au MEQ la liste des enseignants grévistes.

La CECM reste seule

Dans l'île de Montréal, la CECM reste donc la seule commission scolaire pénalisée financièrement pour n'avoir pas répondu aux demandes des ministères de l'Education et de la Justice quant à la liste de ses grévistes.

Curieusement, la CECM n'a jamais été officiellement avisée de la coupure de subvention la concernant, soit quelque $14 millions. Hier, la commission a dépêché un émissaire au Conseil scolaire de l'île de Montréal pour savoir ce qui en est.

Le président, Luc Larivée, signale toutefois que l'administration courante se fait de façon tout à fait normale: « On fait des chèques et ils sont acceptés ». Il est probable que les commissaires abordent cette question lors de leur assemblée, mercredi prochain.

Par ailleurs, le bref d'évocation demandé par la CECM pour empêcher une enquête sur son administration devrait être plaidé sur le fond au cours de la semaine.

Pour sa part, le président du Conseil scolaire de l'île de Montréal, Me Jacques Mongeau, s'étonne de ce que les commissions scolaires ne soient pas traitées également: l'une est pénalisée financièrement pour n'avoir pas donné sa liste de grévistes, d'autres ne le sont pas.

Le ministère de l'Education explique cette différence par l'ouverture à la discussion qu'ont manifesté les commissions scolaires protestantes alors que la CECM n'a toujours répliqué que par un non formel.

Ryan prie Québec de donner suite au rapport Désilets

■ Devant l'impasse créée par le vote pris chez les enseignants la semaine dernière, le député d'Argenteuil et critique de l'Opposition en matière d'éducation, M. Claude Ryan, presse le gouvernement de donner suite sans délai aux recommandations du conciliateur Raymond Désilets touchant les conditions de travail des enseignants du secteur public québécois pour les trois prochaines années.

M. Claude Ryan invite donc le gouvernement à tout mettre en oeuvre pour que le texte définitif des décrets soit au moins le plus proche possible des conclusions de l'équipe de conciliation formée au début mars avec l'accord des parties.

Vu l'impossibilité, ou du moins le caractère hautement improbable, que voit M. Ryan à une entente entre les parties, le député d'Argenteuil conclut que « la voie législative est la seule qui semble pouvoir permettre de réaménager les décrets conformément au meilleur intérêt de toutes les parties en cause et surtout des élèves ».

Le ministre de l'Education ayant indiqué récemment son intention de modifier la loi 105 et les décrets en s'inspirant non pas du rapport Désilets mais du cadre de règlement proposé le 10 février par la partie patronale, M. Claude Ryan considère qu'une telle façon de procéder équivaudrait « à conclure que la conciliation a été inutile et à rejeter du revers de la main tout le travail de rapprochement accompli par les conciliateurs ».

CHÔMEURS

SUITE DE LA PAGE A 1

A part Terre-Neuve, dont le niveau a atteint 20.3 p. cent en mars (en hausse de 1.5 point de pourcentage), c'est l'Alberta qui a le plus souffert au cours du dernier mois, surtout dans les grandes villes, son taux passant de 10.1 p. cent à 11 p. cent, pendant que celui de Colombie-Britannique plafonne maintenant à 14 p. cent (13.8 en février).

La création d'emplois

Un indice d'espoir toutefois est la poursuite, pour le troisième mois consécutif au Canada et le quatrième au Québec, de l'augmentation du nombre d'emplois détenus: en mars il s'est créé 20,000 emplois nouveaux dont 8,000 au Québec (chiffres désaisonnalisés).

Entre décembre 1983 et mars 1983, le Québec dispose ainsi de 23,000 nouveaux emplois (ou d'emplois récupérés).

L'aspect nouveau de cette création d'emplois en mars au Canada vient du fait qu'ils touchent pour la première fois en six mois des emplois permanents.

Ces 20,000 postes, d'après Statistique Canada, ont surtout bénéficié aux travailleurs de sexe masculin des secteurs manufacturiers et de la construction, de l'Ontario.

Le taux de chômage de mars a baissé de 0.2 point à 9.5 p. cent chez les hommes de 25 ans et plus ; il a augmenté de 0.6 point à 24.1 p. cent chez les jeunes gens de 15 à 24 ans et de 0.4 point, à 18.0 p. cent chez les jeunes filles de mêmes âges. Enfin, ce taux s'établit à 10.4 p. cent (hausse de 0.2) chez les femmes de 25 ans et plus.

Dans les agglomérations urbaines, et sur une base non désaisonnalisée, Montréal se situe à 15.2 p. cent (14.6 en février), Québec à 11.2 (11.8), Toronto à 10.8 (10.2), Windsor à 17.5 (17.8), Hamilton à 15.7 (16.7), Winnipeg à 11.3 (11.9), Regina à 8.5 (8.9), Calgary à 14.9 (13.4), Edmonton à 13.7 (12.2), Vancouver à 13.1 (14.0) et Victoria à 14.2 (14.5).

QUÉBEC

SUITE DE LA PAGE A 1

deux langues, de sorte que la prolongation des conventions collectives au 1er avril 1983 s'est faite dans les deux langues », précise-t-il.

S'il est clair qu'une convention collective était en vigueur le 27 janvier dernier, le juge Boisvert ne tranche cependant pas le débat à savoir laquelle de ces conventions s'appliquait, celle venue à expiration le 31 décembre 1982 ou celle fixée par la loi 70.

« Que le législateur ait voulu prolonger la durée de la convention, ceci ne fait pas de doute, et c'était son but premier. Quant à savoir s'il a réussi à modifier la convention des professionnels et les autres, ceci est une autre question, écrit-il. Si la réponse est négative, les employés de l'État ont donc reçu moins que le salaire auquel ils avaient droit et à défaut de nouvelle législation rétroactive, le gouvernement provincial s'expose à des poursuites. »

Selon lui, si les tribunaux supérieurs devaient éventuellement maintenir le jugement Dutil en déclarant inconstitutionnels les articles de la loi 70 en vertu desquels les salaires des fonctionnaires ont été réduits de 20 p. cent pour une période de trois mois, la facture pour le gouvernement sera considérable et pourrait atteindre $520 millions.

« Sans doute, conclut-il, la législature devra-t-elle légiférer de nouveau en surveillant davantage la facture de sa législation. »

L'« OPÉRATION DÉNIGREMENT »

Tout fonctionnaire pris en flagrant délit sera congédié

■ (PC) — Le gouvernement du Québec congédiera sur-le-champ tout fonctionnaire ou professionnel du gouvernement pris en flagrant délit de communiquer aux médias des informations sur la gestion de l'Etat.

« Je l'ai dit et je le répète, s'il y en a qui se font prendre en flagrant délit, c'est évident que c'est un cas de renvoi automatique », a déclaré le premier ministre, interrogé en conférence de presse après une recontre avec les membres de la Municipalité régionale de comté de Champlain, qui comprend la circonscription du premier ministre.

M. Lévesque commentait l'« Opération dénigrement » mis en place depuis le 8 février par les 9,000 fonctionnaires du Syndicat des professionnels du gouvernement du Québec (SPGQ).

La tactique syndicale — « inqualifiable », aux yeux du premier ministre — consiste à refiler à la presse et à l'opposition libérale des information embarrassantes sur l'administration dirigée par le gouvernement du Parti québécois.

Hier, le premier ministre a précisé que le gouvernement n'avait pas l'intention de mettre en place un système de surveillance serré, genre « Gestapo ». « Pour l'instant, il n'est pas question de faire des trucs policiers pour essayer de voir ce qui se passe. »

M. Lévesque espère tout simplement que les choses vont se régler et il impute au climat l'attitude des professionnels, « comme il arrive après une grève qui a mal tourné, un conflit qu'on n'a pas tout à fait gagné comme on était hatibué de les gagner ».



René Lévesque

Mais le premier ministre leur a servi une sévère mise en garde : « Il y a une limite à ça », a dit M. Lévesque, qui s'est d'ailleurs montré plus mordant dans ses commentaires en anglais.

Ce genre d'attitudes de la part d'employés de l'Etat est d'une « incroyable irresponsabilité », a-t-il soutenu, surtout de la part des professionnels qui sont soumis à leur serment d'office.

Par ailleurs, le gouvernement n'entend pas reprendre les négociations avec les enseignants du Québec en dépit de l'appel à la négociation lancé par la Commission des enseignants des commissions scolaires de la CEQ.

« On ne reprenda pas de négociations au sens propre du mot. Le gouvernement appliquera le rapport Désilets à partir du moment où les enseignants l'auront accepté. »

A propos du vote chez les enseignants, il a ajouté : « Il va rester à évaluer comment interpréter une présence de 30 p. cent à un vote aussi important, donnant 50,8 p. cent d'acceptation, mais avec un nombre de syndicats importants qui refusent ».

Par ailleurs, M. Lévesque a accueilli avec satisfaction la décision du juge Gérald Boisvert, de la Cour supérieure, qui a rendu un verdict de culpabilité contre un membre du SPGQ accusé d'avoir participé à une grève illégale.

Les décrets bilingues présentés dès jeudi

■ QUEBEC (PC) — C'est possiblement jeudi que l'Assemblée nationale sera saisie d'un projet de loi qui reprendra dans les deux langues officielles ce qu'il est convenu d'appeler les décrets dans le secteur public.

Il s'agit pour le gouvernement de reproduire dans la version anglaise les quelque 25,000 pages des 108 conventions collectives décrétées par la Loi 105, en décembre dernier.

Il a également fait traduire le document sessionnel accompagnant la Loi 70 qui fixait les échelles de traitement en tenant compte de la récupération de 19,45 p. cent.

Cette traduction s'est faite en un temps record, en 10 jours, avec la participation de nombreuses firmes spécialisées.

Mercredi, à sa prochaine réunion, le conseil des ministres décidera s'il doit ou non inclure dans les décrets le contenu du rapport du conciliateur Raymond Désilets.

Le projet de loi devrait être déposé le lendemain, sinon au début de la semaine prochaine.

La Quotidienne	Tirage d'hier	Numéro-boni
	9639	192151

LA MÉTÉO

AUJOURD'HUI: Min.: 0 Max.: 5
NUAGEUX AVEC ÉCLAIRCIES, VENTS MODÉRÉS PAR MOMENTS
DEMAIN: PEU DE CHANGEMENT

15 2 01

Québec

	Min.	Max.	Aujourd'hui
Abitibi	−2	4	Nuageux
Outaouais	0	5	Nuageux
Laurentides	0	2	Nuageux
Cantons de l'Est	−1	4	Nuageux
Mauricie			
Québec	−1	2	Neige
Lac-Saint-Jean	−2	2	Neige 15cm
Rimouski	−2	1	Neige 10cm
Gaspésie	−2	0	Neige fond.
Baie-Comeau	−3	0	Neige fond.
Sept-Iles	−3	0	Neige fond.

Canada

	Min.	Max.	Aujourd'hui
Victoria	1	10	
Edmonton	−6	2	
Regina	−8	−2	
Winnipeg	−1	8	
Toronto	2	11	
Fredericton	5	8	
Halifax	4	7	
Charlottetown	2	6	
Saint-Jean	0	5	

États-Unis

	Min.	Max.		Min.	Max.
Boston	6	8	N.-Orléans	13	23
Buffalo	3	14	Pittsburgh	3	13
Chicago	3	7	S. Francisco	8	13
Miami	13	26	Washington	7	16
New York	8	10	Dallas		

les capitales

	Min.	Max.		Min.	Max.
Amsterdam	8	12	Madrid	5	26
Athènes	11	25	Moscou	2	8
Acapulco	22	32	Mexico	10	27
Berlin	11	15	Oslo	1	9
Bruxelles	6	12	Paris	9	18
Buenos Aires	18	26	Rome	8	20
Copenhague	4	8	Séoul	12	23
Genève	12	21	Stockholm	2	10
Hong Kong	25	27	Tokyo	12	23
Le Caire	10	21	Trinidad	22	32
Lisbonne	10	21	Vienne	4	13
Londres	7	8			

L'EXODE VERS LES CENTRES COMMERCIAUX DE BANLIEUE

Le commerce montréalais perd $250 millions par année

Si 82 p. cent des consommateurs montréalais font leurs achats à Montréal même, il n'en reste pas moins qu'une autre tranche de 10 p. cent fréquentent de préférence les centres commerciaux de la périphérie où ils

DENIS MASSE

laissent environ un quart de milliard de dollars par an, tandis que les 8 p. cent restants sont mal définis.

Cette somme de $250 millions constitue donc un manque à gagner important pour les marchands établis à Montréal et l'administration municipale vient de s'engager à prendre au cours des prochains mois des mesures extraordinaires pour rapatrier à Montréal cette part du commerce qui lui échappe depuis quelques années.

Les ventes annuelles du commerce de détail se chiffrent actuellement à 4,5 milliards de dollars et cette activité procure de l'emploi à quelque 60,000 personnes.

Ces informations ressortent d'une étude de $616,195 que l'administration municipale a confiée il y a deux ans à trois firmes spécialisées, soit le Centre de recherches contemporaines ltée, Daniel Arbour et Associés et le Centre de recherches sur l'opinion publique (CROP).

Le centre-ville a la cote d'amour

De toutes les conclusions apportées par ces recherchistes, ce qui a frappé à première vue l'administration Drapeau-Lamarre, c'est que le nombre de ceux qui préfèrent les grands centres commerciaux de banlieue est bien moins important qu'on ne le croyait. Au contraire, c'est le centre-ville même de Montréal qui représente le principal concurrent des marchands établis dans les artères commerciales de quartier.

En revanche, l'étude a démontré que les consommateurs des villes voisines se procurent à Montréal près d'un tiers des biens qu'ils consomment. Seule la catégorie des articles de sport fait exception et la différence joue ici en faveur de la banlieue, bien que l'écart soit minime.

L'étude a réussi à caractérisé l'acheteur montréalais comme un consommateur qui fait ses emplettes à pied et qui favorise ainsi dans une large mesure les achats dans la principale artère commerciale de son quartier.

Il ressort également que Montréal recueille une beaucoup plus grande part des achats de ses habitants que ne le fait la banlieue auprès des siens.

Pour les fins de l'étude, l'administration municipale a identifié 25 artères commerciales qui ont d'ailleurs fait l'objet d'une revitalisation complète au cours des dernières années.

Selon le président du Comité exécutif, M. Yvon Lamarre, les études rendues publiques hier ajoutent une dimension scientifique aux efforts déjà entrepris et permettront de mieux planifier l'avenir en vue d'un développement plus harmonieux du commerce de détail à Montréal.

Encouragement à la formation des SIDAC

Déjà, le bras droit de M. Drapeau a annoncé hier un train de mesures spéciales pour arriver à ce résultat. Ainsi, tout sera mis en oeuvre pour encourager les marchands à se regrouper volontairement et à fonder une SIDAC dans leur quartier.

Dans un cas bien particulier, celui de la Plaza Saint-Hubert, le cheminement du projet d'abris-trottoirs sera accéléré.

D'autre part, des modifications aux règlements de zonage pourront être apportés et l'administration encouragera la rénovation des façades et l'amélioration des enseignes commerciales.

La firme Daniel Arbour s'est particulièrement attachée à la confection de 25 monographies portant sur chacune des 25 artères commerciales sélectionnées.

À partir des informations contenues dans ces documents, l'administration municipale a mis au point un programme de rencontres avec les marchands de cinq secteurs de la ville. Ces rencontres débuteront le 18 avril au Centre Gadbois pour les marchands des rues Notre-Dame (ouest), Monk et Centre. Les autres suivront peu après.

IMMIGRANTS ILLÉGAUX

Québec agira sur une base humanitaire

Le ministère des Communautés culturelles et de l'Immigration du Québec continuera à traiter le cas des résidants sans statut (immigrants illégaux) sur la base de considérations humanitaires prévues au règlement sur la sélection des ressortissants étrangers.

GEORGES LAMON

C'est en substance la position du Québec énoncée dans un document d'une cinquantaine de pages, intitulé « les immigrants illégaux au Québec » et qui a été soumis la semaine dernière au ministre fédéral de l'Immigration, M. Lloyd Axworthy .

« L'immigration illégale est un phénomène permanent qui demande nécessairement une solution permanente, a précisé, hier au cours d'une rencontre avec les médias, le sous-ministre adjoint du ministère des Communautés culturelles; il ne faut donc pas le traiter comme l'opération haïtienne « Mon pays », en 73. La proposition que nous avons présentée au ministre Axworthy, viserait à traiter sur place le cas des illégaux au Québec. »

Meilleur contrôle des immigrants

Dans l'esprit de M. Régis Vigneau, le ministère fédéral de l'Immigration aurait vraiment intérêt à accepter la proposition québécoise, ce qui lui permettrait surtout d'avoir « un meilleur contrôle des immigrants ». Et les mesures de redressement proposées par le Québec ne s'appliqueront efficacement qu'avec l'entière collaboration du fédéral.

Les points d'entrée

Pour M. Vigneau, toute la difficulté réside surtout dans le fait que les autorités fédérales n'exercent pas un « meilleur contrôle des entrées au pays ». Dans son rapport, le Vérificateur général du Canada, précisait d'ailleurs que c'est le système dit « d'examen primaire aux points d'entrée » qui présente des failles.

On estime actuellement entre 5 000 et 10 000 le nombre d'immigrants illégaux (résidants sans statut) au Québec; la plupart d'entre eux sont entrés légalement au Québec comme visiteurs ou étudiants pour y demeurer au-delà de la limite permise.

Le document dresse par ailleurs, un portrait-type de ce groupe d'« illégaux ». Il s'agit d'une population jeune avec une moyenne de 10 ans de scolarité. Une minorité parle le français et 30 p. cent d'entre eux n'ont aucune expérience du marché du travail.

Esprit d'ouverture et de générosité

« On assiste actuellement à une recrudescence du phénomène de la migration illégale dans le monde, mouvement qui se dessine selon l'axe Sud-Nord (des pays défavorisés vers les pays industrialisés), relève encore l'étude du ministère québécois. Et avec la conjoncture économique actuelle les pays d'accueil deviennent de plus en plus sélectifs dans le choix de leurs immigrants. »

Si ces pays utilisent des mesures préventives pour contrer ce mouvement, le Québec pour sa part, opte davantage vers des solutions intermédiaires : une approche traditionnelle d'ouverture et de générosité. Rappelons qu'en 1980 la régularisation des illégaux haïtiens avait permis, avec l'aide du Fédéral d'accorder une résidence permanente à 4 333 personnes.



Photo Paul-Henri Talbot, LA PRESSE

Soeur Louise Bégin (assise), du Centre social d'aide aux immigrants, inscrit deux srilankais qui viennent d'arriver au centre d'hébergement, tandis que Mmes Lise Béland, de la Maison internationale de la Rive Sud, à gauche, et Claire Vaillancourt, de SAVI, attendent pour orienter ces nouveaux résidents.

Centre d'hébergement d'urgence pour les réfugiés démunis

« Ils avaient l'air craintif en arrivant, croyant qu'on les emmenait en prison parce qu'ils n'avaient pas d'argent. Un sac de Steinberg contenait tout leur passé et leur présent », raconte, émue, la travailleuse sociale Lise Béland qui, depuis vendredi dernier, a accueilli 21 Srilankais dans le nouveau centre d'hébergement d'urgence

LILY TASSO

pour les réfugiés, ouvert avant d'être prêt, parce qu'on ne pouvait pas laisser ces gens dans la rue. Quelque 200 à 250 autres hommes célibataires viendront les rejoindre prochainement, dont un groupe d'Iraniens pour qui on a réservé le troisième étage de l'édifice.

LA PRESSE du jeudi 31 mars rapportait que 500 réfugiés « en attente de statut » venaient de recevoir un dernier chèque de $70 pour 15 jours. Après ça, c'était fini. La coalition formée par la Table de concertation pour les réfugiés de Montréal et S.O.S. Réfugiés était à bout de ressources et ses appels répétés aux gouvernements fédéral et provincial étaient restés sans réponse.

« On ne veut pas s'installer dans la charité publique », insiste l'abbé Robert Beaupré, président de la Table de concertation, qui voit certes dans ce centre d'hébergement une réponse aux besoins actuels des réfugiés, mais surtout une dénonciation de l'abandon des réfugiés par le gouvernement fédéral.

C'est l'Archevêché de Montréal qui a pensé au Centre d'accueil Notre-Dame du Rosaire — dont les pensionnaires, des personnes âgées, ont été relocalisés dans trois autres centres, en décembre dernier — et qui l'a loué pour une période de six mois à l'Institut des Filles Réparatrices du Divin Coeur.

Impossible de savoir combien de chambres contient la grande bâtisse de quatre étages, située au 5136 est rue Notre-Dame, dans le quartier Hochelaga-Maisonneuve, tout près du Métro Viau et de l'autobus 22. Ayant abrité jusqu'à 160 malades, elle en a beaucoup et de toutes dimensions, y compris un bunker en ciment à chaque étage. Les nouveaux occupants y sont assurés d'avoir un gite, parfois délabré car les vandales sont passés par là. Ils font eux-mêmes leur popote avec les provisions achetées par le comité de gérance. Mais c'est à peu près tout.

Se créer un chez soi

Samedi dernier, une équipe a lavé les murs, les placards et les planchers des cuisines, car i y en a une à chaque étage. Beaucoup de résidents ont lavé eux-mêmes les murs de leur chambre, à qui une couche de peinture n'aurait pas fait de tort. Ceux qui sont arrivés les premiers ont pu choisir leur chambre au deuxième étage, le premier étant réservé aux activités de jour. Ils y vivent à trois. « C'est du luxe, comparativement à cet appartement d'une pièce et demie de la rue Basile Patenaude où ils étaient huit à s'entasser », de commenter Lise Béland.

« Le lendemain, tous étaient souriants, heureux d'être ici, sûrs qu'on ne les mettra pas à la porte. Ce qui les caractérise, c'est l'espoir de se trouver du travail et de s'installer dans un appartement à eux », ajoute-t-elle.

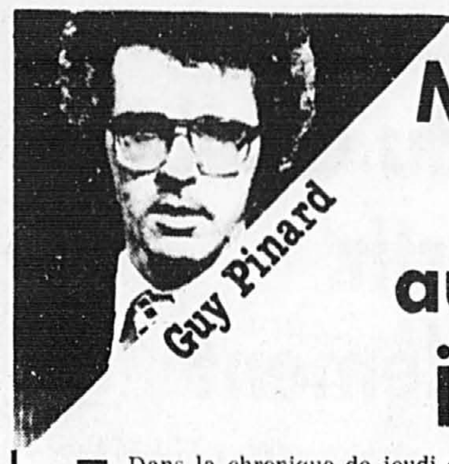
En attendant, ils ont dû se contenter de peu : il y avait bien quelques lits et quelques matelas, mais surtout des brancards de l'armée et des lits pliants tout rouillés. Pas de draps, ni de couvertures. À peine quelques oreillers recouverts de plastique. Trois de ces oreillers placés bout à bout servaient parfois de matelas. On trouve des lavabos dans chaque chambre, mais les salles de bains sont communes et n'ont pas de douches.

Vivre en Québécois

De nouveaux résidents arrivent sans cesse dans cette maison de transition, envoyés par l'une ou l'autre de la trentaine d'agences formant la coalition. Ils viennent aussi de l'extérieur s'initier à la vie québécoise et apprendre le français, à raison de quatre heures de cours par jour. « Si nous pouvions avoir des professeurs bénévoles, nous pourrions créer trois autres classes », souligne Lise Béland.

On est en train d'autre part d'installer une pouponnière pour les femmes qui viennent avec leur bébés qu'elles allaitent, pendant que leur mari se cherche du travail. « Demain, nous aurons cinq bébés et il nous faudra organiser un système de gardiennage », ajoute-t-elle. On manque de tout au centre d'hébergement d'urgence : nourriture, meubles, literie, ustensiles, vaisselle, laveuses, sécheuses, planches à repasser, savon etc. Une longue liste est affichée dans le bureau d'accueil. On peut envoyer des chèques au nom de l'Archevêché de Montréal, avec la mention « pour les réfugiés », et les adresser à l'abbé Robert Beaupré, 2000 rue Sherbrooke ouest, Montréal H2K 1B9.

Pour tout renseignement on peut appeler 931-7311 (Archevêché), 253-2787 ou 253-2717 (centre d'hébergement d'urgence), 932-2953 (Centre social d'aide aux immigrants) et enfin 272-9911 (Centre d'aide hispano-américain).



Guy Pinard

Montréal se joint aux villes jumelées

Dans la chronique de jeudi dernier, il était question de l'optimisme du maire Guy Descary, de Lachine, quant à ses chances de convaincre le maire Jean Drapeau d'adhérer à la Fédération mondiale des villes jumelées avant le congrès de 1984 qui doit se dérouler à Montréal.

Eh bien, c'est fait. M. Descary a réussi. La nouvelle a été confirmée par M. Jean-Marie Bressand, président de la fédération, à l'occasion d'une visite de courtoisie à LA PRESSE en compagnie de M. Descary.

Les deux hommes étaient drôlement fiers de leur coup, d'autant plus que le congrès triennal de 1984 pourra se dérouler dans les normes à Montréal, et non pas sous l'égide de la Communauté urbaine ou d'une des villes de banlieue de Montréal, comme on le craignait jusqu'à tout récemment.

Mieux encore, M. Bressand dit avoir été investi d'une mission toute spéciale auprès d'un maire d'une grande ville qu'il ne veut pas identifier pour l'instant, et qui soupçonne-t-on, pourrait faire l'objet d'un jumelage spectaculaire avec Montréal d'ici le congrès de septembre 1984.

Serait-ce Paris puisque M. Bressand a confirmé la venue du maire Jacques Chirac? On est porté à croire que non, puisque Paris n'a été jumelé qu'une seule fois au cours de son histoire, et avec la ville de Rome. Malgré tout, on reste sous l'impression que M. Bressand aimerait bien marquer d'une façon spectaculaire l'entrée de Montréal au sein de la fédération.

Au sujet du congrès, M. Bressand est tout aussi optimiste que l'était M. Descary une semaine plus tôt, et il entretient lui aussi beaucoup d'espoir quant aux retombées économiques qui pourraient découler de l'exposition de produits québécois présentée en même temps que le congrès. Rappelons que l'événement se déroulera au Palais des congrès, du 23 au 28 septembre 1984.

• • •

Un autre honneur pour le maire Drapeau

Le maire Jean Drapeau deviendra aujourd'hui le lauréat du prix Montpetit, le quatrième remis depuis le début de 1982 par la fondation Édouard-Montpetit. Le maire Drapeau succède à l'homme d'affaires Léopold A. Renaud, à l'ex-ambassadeur et écrivain Roger Duhamel et à M. Pierre Laurin, ex-directeur de l'école des Hautes études commerciales. Le maire Drapeau se voit attribuer ce prix pour souligner son action sociale et politique depuis qu'il est maire de Montréal. Le nombre des lauréats variera de deux à quatre par année, selon les circonstances.

Fondée en 1945 pour marquer le 25e anniversaire de la fondation de la Faculté des sciences économiques et politiques (devenue la Faculté des arts et des sciences) de l'Université de Montréal par M. Édouard Montpetit, la fondation a déjà distribué plusieurs centaines de bourses aux étudiants en sciences sociales.

Présidée par M. Jean-Guy Legault, la fondation perpétue la mémoire d'Édouard Montpetit, qui a laissé son empreinte dans le monde de l'enseignement, et plus particulièrement à l'Université de Montréal où il a rempli les responsabilités de secrétaire général de l'université pendant pas moins de 30 ans.

• • •

Une grue qui ne nous coûte rien

Un lecteur, M. Jean-Louis Gouin, s'inquiète de voir l'immense grue perchée près du mât tronqué du Stade olympique, et comme il est sous l'impression que cette grue est louée à grands frais, il se demande pourquoi la Régie des installations olympiques n'a pas pris la décision de la faire démanteler.

La question a donc été posée à M. Serge Talbot, directeur de la Construction et de l'Entretien. La réponse est simple. Dans un premier temps, cette grue est la propriété de la RIO depuis son arrivée sur le chantier si bien que, démantelée ou pas, elle ne coûte pas plus cher à la RIO. M. Talbot rappelle d'ailleurs que lors de la reprise des travaux après les Jeux, la RIO avait loué une deuxième grue géante à sa disposition. Cette grue, propriété de Armand Guay Inc., a été retournée à son propriétaire dès l'arrêt des travaux.

En deuxième lieu, la grue qui est toujours en place se détériorerait même si on la démantelait, à moins de la ranger à l'intérieur, ce qui ne serait pas une sinécure. Enfin, son démantèlement coûterait $25 000, et il faudrait ensuite dépenser une somme identique pour la réinstaller, le cas échéant. Or, dit M. Talbot, la RIO peut employer ces $50 000 à bien meilleur escient dans le contexte actuel.

Évidemment, il reste le symbole que représente cette grue à côté d'un mât qui ne sera vraisemblablement jamais parachevé. Sur ce point, les avis sont partagés. Les uns, favorables au parachèvement du mât, conserveront leurs espoirs tant que la grue sera en place. Mais les autres, convaincus qu'il ne faut pas investir un sou de plus dans une aventure déjà beaucoup trop coûteuse pour les contribuables québécois, souhaiteraient évidemment qu'on la fasse disparaître du ciel montréalais.

• • •

En bref

Eh bien voilà, c'est fait, le jeu *Hockey-Sélect* de **Loto-Québec** est mort de sa belle mort après avoir connu une existence misérable de 23 semaines. Une chose étonne cependant : il y a quelques semaines, alors qu'on tentait toujours de le justifier, un porte-parole de Loto-Québec avait expliqué la somme minime remise aux gagnants qui avaient prévu correctement les 13 résultats par le fait que les Québécois s'y connaissaient trop bien en hockey. Or, un récent communiqué de Loto-Québec vient affirmer le contraire en rappelant qu'au cours de 16 des 23 jeux, aucun parieur n'avait pu inscrire 13 prédictions exactes, et en concluant que « ce n'était donc pas si simple que cela... » ... À l'ouverture du Salon du taxi de Montréal, le ministre provincial des Transports, M. Michel Clair, a confirmé que **Quebecair** se départissait de ses quatre B-737, et il a profité de l'occasion pour réitérer la vieille accusation à l'effet que la vive concurrence d'Air Canada était la cause des déboires de Quebecair. Autrement dit, lorsque Quebecair arrive sur une liaison, les autres ne doivent pas lui faire concurrence, et encore moins si elle est pour être vive ... Quand on pense aux journaux communautaires de qualité, on pense immédiatement à *Liaison Saint-Louis*. Or, désormais, il faudra aussi compter avec *Le Babillard de Rivière-des-Prairies*, qui en est cette semaine à son neuvième numéro.

PRISE D'OTAGE À LA PRISON DE SOREL

Ils exigeaient qu'un prisonnier soit relâché

SOREL (PC) — Tandis que ses présumés ravisseurs étaient interrogés par la police, le directeur adjoint de la prison commune de Sorel, M. André Gagnon, a pu reprendre sa liberté en fin d'après-midi, lundi, après avoir été enlevé par trois hommes durant près d'une heure.

La Sûreté du Québec avait intercepté, vers 15h 20 à Saint-Bernard, sur le Richelieu, une voiture à bord de laquelle se trouvaient M. Gagnon et un détenu évadé de la prison de Sorel, ainsi que deux hommes, qui pourraient être deux frères du fugitif.

Le détenu, évadé vers 14 h 20, avait été identifié comme Jean Rompré, qui attendait le prononcé d'une sentence.

Selon le directeur de la prison de Sorel, M. Denis Desroches, les deux présumés complices de l'évasion se seraient présentés armés à la prison et auraient pris M. Gagnon en otage, en exigeant la libération du détenu.

Ils se sont enfuis à bord d'une voiture prise en chasse et interceptée à Saint-Bernard, entre Sorel et Saint-Ours. Le véhicule aurait été volé lundi matin, a signalé la SQ.

Personne n'a été blessé, a signalé la police, et aucun coup de feu n'a été tiré. Les policiers ont retrouvé un revolver de calibre .38 à bord de la voiture des fuyards.

Des libéraux fédéraux du Québec veulent sortir de leur isolement

Les militants libéraux fédéraux de plusieurs régions du Québec sont d'avis qu'il leur faut apprendre à mieux se connaître, mieux travailler ensemble et, surtout, coordonner leur action.

PIERRE VENNAT

«Le Parti libéral a trop longtemps pris l'image d'une division en trois parties: les structures du parti, le personel du parti et les membres militants du parti et tous s'isolaient involontairement dans leur tour d'ivoire mais, en même temps, tous criaient désespérément pour collaborer avec l'autre car tous sentaient qu'ils ne travailleraient efficacement que dans une étroite dépendance des trois niveaux du parti.»

C'est ce qui ressort d'un document que le Parti libéral du Canada a fait parvenir aux médias pour annoncer sa tournée de colloques régionaux qui annoncent «un dialogue essentiel» à travers le Québec et comportant le procès-verbal de trois réunions du genre, l'une au Saguenay-lac-Saint-Jean, l'une pour le Québec métropolitain et la troisième dans la Beauce.

Les libéraux fédéraux québécois n'ont pas l'habitude d'étaler leurs discussions sur la place publique. Il y a quelques semaines, à Québec, leur conseil général s'est réuni, à huis clos, loin des oreilles indiscrètes des journalistes, contrairement à la coutume établie par les conseils de leurs confrères du Parti libéral du Québec ou encore du Parti québécois.

Les documents rendus publics par la permanence du parti cette semaine sont un peu plus diserts, encore que bien souvent des procès-verbaux officiels.

C'est ainsi qu'on peut lire dans le compte rendu de la rencontre des militants de la région du Saguenay que ceux-ci se sentent isolés des autres régions, tant par les politiques gouvernementales que libérales et qu'on a exigé que l'on établisse une relation plus étroite entre les structures du parti et les ilôts partisans que représentent les associations de comté qui, «présentement, risquent de partir à la dérive si on n'agit pas rapidement».

Les partisans libéraux de la région du Québec métropolitain, quant à eux, considèrent que certaines contraintes empêchent le député d'être aussi «visible» que le souhaite le militant et que nécessite le parti. «Le député doit faire comprendre cet état de choses à ses membres mais ne jamais s'offusquer des exigences des libéraux. Il est naturel que le militant libéral se sente frustré de voir que le gouvernement du Québec s'approprie tous les lauriers pour les réalisations faites par Ottawa, et, quand le libéral critique, c'est à la défense de son député qu'il se porte et à la santé de son parti qu'il pense.»

Ceux du Saguenay, eux, concluent leur compte rendu en affirmant que «tous les représentants de la région, députés et militants, ont été unanimes à décrier l'action qui est présentement faite et à réclamer un changement d'attitudes, d'image et d'efficacité tant qualitative que quantitative».



Conseil général du PLQ: le leadership de Gérard-D. Lévesque pourrait être contesté

La contestation et le mécontentement à l'endroit du leadership intérimaire assuré par **Gérard-D. Lévesque** risquent de se manifester lors du Conseil général du Parti libéral du Québec qui aura lieu durant le week-end du 14 et 15 mai. Cette réunion devrait normalement se dérouler dans la Vieille capitale, selon les informations obtenues par LA PRESSE.

En poste maintenant depuis huit mois à la suite de la démission de **Claude Ryan**, le député de Bonaventure a laissé planer la possibilité de se présenter au congrès à la direction qui doit avoir lieu le 15 octobre. En acceptant d'assumer l'intérim avant cette échéance, Gérard-D. Lévesque avait décidé d'orienter son action sur l'unification du parti qui était profondément divisé à la suite du leadership controversé exercé par l'ex-directeur du Devoir.

Aujourd'hui, bon nombre de militants de la base dans plusieurs comtés du Québec et même des dirigeants et des membres de l'establishment estiment que cette action a été menée d'une bien mauvaise façon. Certains soutiennent en effet que Gérard-D. Lévesque a tenté d'unifier les troupes en créant un vide. Cette situation ressemble étrangement au leadership exceré sur cette formation politique dans les années 50 où **Georges-Emile Lapalme** était à la barre avant l'arrivée de feu **Jean Lesage**.

L'exécutif du Parti libéral présidé par **Louise Robic** doit d'ailleurs se réunir le 28 avril. Il est possible qu'à cette occasion on demande clairement au leader intérimaire actuel de se brancher, à savoir si oui ou non il est intéressé à cette fonction en permanence. Mais si l'on en juge par la performance médiocre qu'il a livrée comme chef de l'opposition officielle à l'Assemblée nationale, il est manifeste que ce dernier n'a aucune ambition de ce genre. Il serait donc souhaitable qu'il le dise une fois pour toutes.

Au cours d'un récent déjeûner, en Floride, selon un informateur digne de foi, M. Lévesque a déjà assuré Robert Bourassa qu'il n'avait aucunement l'intention de tenter de faire confirmer en permanence l'intérim qu'il assume péniblement pour la deuxième fois de sa carrière.

D'ailleurs, les interventions de M. Lévesque en Chambre et en public se sont révélées jusqu'à maintenant comme une diahrée de mots dans un désert d'idées, démontrant ainsi que ce politicien n'a aucune vision d'un projet de société.

Un club privé

Présentement, les observateurs de la scène politique ont l'impression d'assister à une petite guérilla à l'intérieur du club fermé qu'est devenu le Parti libéral, ce qui n'a rien pour attirer de nouvelles recrues.

Depuis la démission de Claude Ryan au mois d'août 1982, trois noms reviennent fréquemment comme son successeurs possibles, ce qui donne l'impression à bien du monde que les dés sont pipés d'avance.

Ces noms sont ceux de l'ancien premier ministre, **Robert Bourassa,** de l'ex-ministre des Finances, **Raymond Garneau**, devenu depuis président de la Banque d'épargne et évidemment celui de M. Lévesque. L'équipe du renouveau, quoi! Il va sans dire que la candidature de l'animateur radiophonique et ex-ministre lui aussi, **Jean Cournoyer** et celle du maire de Lachine **Guy Descary**, ne sont nullement prises au sérieux. Ces derniers espèrent tout simplement récolter de la publicité et peut-être obtenir l'assurance d'avoir un ministère si le poulain qu'ils décideront d'appuyer gagne la course.

Si la décision prise par les délégués lors du congrès général de septembre de retader jusqu'à l'automne le choix du nouveau chef avait comme but principal de bloquer la candidature de Robert Bourassa afin de favoriser celle de Garneau, elle semble s'avérer maintenant des plus néfastes.

Une affaire d'amis

Le membership du parti est à son plus bas niveau depuis des années, et la campagne de financement du PLQ connaît des ratés qui en disent long sur l'intérêt que les électeurs accordent maintenant à ce club sélect.

On a l'impression en effet que tout est maintenant arrangé d'avance entre MM. Bourassa, Garneau et Lévesque. Ce dernier se désistera sans doute, alors qu'il existe une entente tacite entre les deux premiers pour ne pas se faire la lutte sur la place publique. Si jamais Garneau décidait de revenir en politique dans ce contexte, comme plusieurs le souhaitent, Bourassa serait même prêt à faire équipe avec lui, en prétextant travailler pour le bien du parti et par ricochet de la province de Québec.

De plus Garneau a déjà posé ses conditions pour accepter un retour. Ayant subi une amère défaite lors du congrès de 1978, il n'a pas l'intention de répéter cette expérience. Il faudrait donc qu'il soit pratiquement le seul candidat sur les rangs.

Comme les deux hommes sont quand même extrêmement populaires auprès de la base qui demeure, il parait assuré d'avance qu'un nouveau venu, un homme d'affaires de préférence, comme plusieurs militants et des électeurs le souhaitent par ailleurs, n'aurait aucune chance de se tailler une place dans ces conditions. Cette situation crée donc un vacuum qui pourrait s'avérer une fois de plus funeste pour le parti. Car pas un seul homme d'affaires sérieux n'aura l'intention ni le goût de se prêter à une telle mascarade, alors que le monde politique au Québec a un urgent besoin de renouveau.

Ce qui arrive présentement au Parti conservateur au Québec entre les clans Mulroney et Clark devrait pourtant servir de leçon aux mandarins du PLQ et à la nouvelle présidente, Mme Robic, qui ne semble pas encline plus qu'il ne faut à accepter de nouveaux membres dans son parti. La preuve, le mépris qu'elle a affiché pour les adhésions récentes des citoyens de Saint-Jacques au PLQ en vue des élections complémentaires du printemps. Subitement, elle a décrété que les possesseurs de cartes de membre qui détenaient cette pièce depuis un mois, n'étaient pas de vrais libéraux...

Et le premier geste posé par Gérard-D. Lévesque afin de désigner **Serge Champagne** comme candidat du PLQ a soulevé un tollé de protestations dans la population de ce comté. Une autre preuve, s'il en était nécessaire, qu'il n'a pas l'étoffe nécessaire pour occuper cette fonction en permanence et encore moins pour devenir premier ministre de la province.

MONSIEUR Muffler

MICHELIN ...tout un pneu!

MONSIEUR Muffler ...toute une garantie!

C'est toute la différence
Plan de protection "Hasards de route"
Exclusif à MONSIEUR Muffler



Tous les pneus Tourisme Michelin achetés chez MONSIEUR Muffler sont protégés contre tous bris occasionnés par les débris de la route, survenus dans des conditions normales d'utilisation.

MICHELIN

FREINS ÉCONOMISEZ 10$



sur le prix courant du regarnissage complet des freins d'au moins 2 roues.
Ce rabais s'applique aux pièces et à la main-d'oeuvre.
Un seul bon par client.
Valable jusqu'au 7 mai 1983.

Si c'est MONSIEUR Muffler, GARANTIE c'est garanti

AMORTISSEURS* 4 pour le prix de 3
*Tous nos amortisseurs sont garantis
Stocks complets pour suspension conventionnelle.
Valable jusqu'au 7 mai 1983.

GARANTIE DE FREINS
Les freins* installés par MONSIEUR Muffler sont garantis tant et aussi longtemps que vous demeurez propriétaire du véhicule.
*Sabots et plaquettes

1ER SUR TOUTE LA LIGNE

Recommandés par l'Association pour la protection des automobilistes.

apa l'association pour la protection des automobilistes

1001, rue Amherst Montréal
2535, boul. Laurentien Ville St-Laurent
1295, rue Bellechasse Montréal
6260 ouest, rue St-Jacques Montréal
495, boul. des Laurentides St-Antoine
10570, rue Lajeunesse Montréal
377 ouest, Curé Poirier Longueuil
2500 est, rue Sherbrooke Montréal
1080, rue Herron Dorval
9069, boul. Pie IX Montréal
4025 ouest, rue Jean-Talon Montréal
1205, Avenue de l'Eglise Verdun
12105 est, rue Sherbrooke Pointe-aux-Trembles
1640, boul. St-Martin Chomedey, Laval
750, boul. St-Jean Pointe-Claire
900, boul. Taschereau Greenfield Park
7907, rue St-Laurent Montréal
695, rue des Seigneurs Terrebonne

337-0770

G. Lebeau

TOUT UN SON... TOUT UN PRIX!



BLAUPUNKT

• AM/FM/stéréo/cassettes.
• Modèle CR2002, 2 x 7.5 w, auto-inversion, illumination de nuit.
• 2 haut-parleurs N° 629, triaxial, 30 w.
Prix suggéré $409
SPÉCIAL $339 (installation incluse)

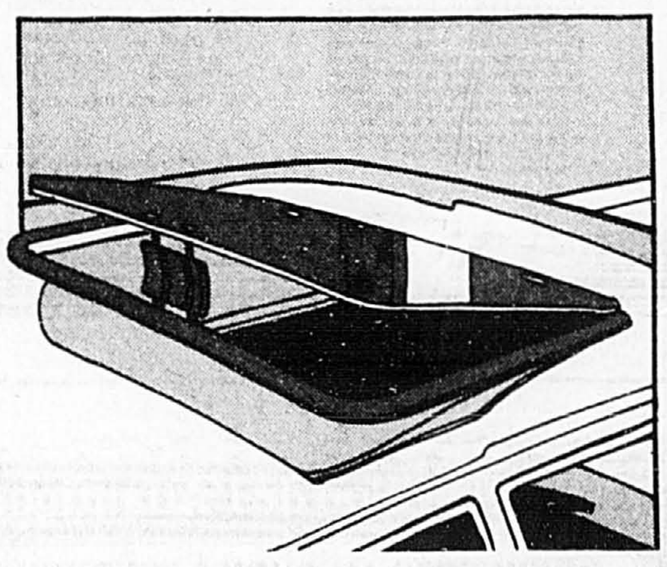
• AM/FM/stéréo/cassettes.
• Modèle CR2010, 4 x 7.5 w, auto-inversion, illumination de nuit, Dolby, boutons-poussoirs.
• 2 haut-parleurs N° 629, triaxial, 30 w.
Prix suggéré $509
SPÉCIAL $429 (installation incluse)

• AM/FM/stéréo
• Modèle FRANKFURT, 2 x 7.5 w, boutons-poussoirs, réduction de bruits, illumination de nuit
• 2 haut-parleurs N° 9426, 10 w.
Prix suggéré $244
SPÉCIAL $179 (installation incluse)

C'EST LE BEAU TEMPS POUR UN TOIT OUVRANT!

Laissez entrer le printemps dans votre auto!
Faites-vous installer un toit ouvrant chez G. Lebeau.
Le choix est sans pareil et la qualité est exceptionnelle.

Toit de 15" sur 30"
SEULEMENT $249
(installation incluse sur la plupart des voitures)



G. Lebeau pour du beau travail

Ces offres sont valables jusqu'au 30 avril 83.

5940, rue Papineau 273-8861
6270 ouest, rue St-Jacques 489-8221
9055, boul. Pie IX 325-0562
11675 est, rue Notre-Dame 645-9261
3703, Chemin Côte-Vertu 336-7840
750, boul. St-Jean, Pointe-Claire 694-3310
405 ouest, Curé Poirier, Longueuil 677-9136
900, boul. Taschereau, Greenfield Park 656-7180
1690, boul. Labelle, Chomedey 688-3751
745, boul. Sauvé, St-Eustache 472-2760
1055, rue Masson, Terrebonne 471-2825
1179, boul. des Laurentides, Vimont 663-9510



Du mou dans la flanelle

Quand à la médiocrité des temps se mêle la mesquinerie du temps, cela donne un lundi matin sans complément circonstanciel de lieu, ni de temps. Un lundi matin qui pourrait tout aussi bien être mercredi des Cendres ou ouverture de la chasse à l'orignal, allez donc savoir dans ce brouillard... En tout cas, moi, je m'y suis perdu... vous aussi d'ailleurs, vous pensez peut-être être en page 5 ? Erreur, vous êtes en plein dans la section des sports...

En tout cas vous n'y serez pas seul. Nous sommes nombreux aujourd'hui à croire que le ciel ne se remet tout simplement pas de l'élimination du Canadien, sorti des séries en trois sombres parties. Et il semble bien que le printemps ne reviendra pas avant qu'on lui sacrifie quelques têtes, celle de l'instructeur Bob Berry et celle du gérant général Irving Grundman.

Je comprends bien la réaction des amateurs de hockey, ils ne peuvent accepter une aussi ordinaire défaite. Au prix où ils paient leurs billets il leur faut au moins une tragédie grecque. Mais que mes confrères de la rubrique sportive se fassent les complices du supplice, voilà qui me déçoit. Ils sont pourtant bien placés pour savoir que ceux dont ont réclame la tête, n'en ont pas ! Pas plus que ceux qui les remplaceront d'ailleurs...

Les Soviétiques nous ont assez prouvé depuis dix ans que le hockey nord-américain n'en est pas un de stratégie, mais d'improvisation, et que dans ces conditions, le rôle de l'instructeur est purement décoratif. La preuve, à l'exception d'Alger Arbour avec les Islanders et, me dit-on, de Bob Johnson à Calgary, il n'y a pas d'instructeurs dignes de ce nom, dans la ligue Nationale. Quelques-uns ont de l'inspiration comme Orval Tessier à Chicago, ou une grande gueule qui fait illusion comme Bergeron à Québec, quant à Scotty Bowman qui passe pour un génie, il a surtout de l'autorité. Génial, l'anti-jeu qu'il a imposé à ses joueurs pour battre le Canadien ?... À mon humble avis, plutôt simpliste, et dangereux. L'anti-jeu, c'est aussi l'anti-spectacle, et victoire ou pas, la meilleure façon de vider les arénas. Ne venez pas me dire que vous avez aimé ça...

Pour revenir à notre Bob Berry, il n'est pas moins incompétent que tous les autres, mais pas plus non plus. Et au moins, lui, il est gentil... Mais voilà qu'on voudrait le remplacer par Jacques Lemaire, soudain devenu grand seigneur à Longueuil après avoir fait ses classes en Suisse où, si je ne m'abuse, il ne s'est pas fait péter les varices. Un gentil garçon lui aussi mais qui sera tout autant incapable de donner du caractère à une équipe devenue bien ordinaire... Ne cherchez plus, il n'y a pas un instructeur au monde qui redonnera à Lafleur ses jambes de 20 ans. Par contre, il y en a sûrement qui pourraient utiliser efficacement Lafleur (qui reste un des joueurs les plus intelligents de son temps) à l'intérieur d'un système, d'un plan, d'une stratégie bien structurée. Je pense à des instructeurs qui auraient, en plus de leurs qualités de meneurs d'hommes, certaines connaissances théoriques acquises par l'étude, l'observation, l'expérimentation. Je pense à quelqu'un qui aurait déjà lu quelques livres sur le hockey, et d'autres sur la dynamique particulière des sports collectifs. Bref, quelqu'un capable de former une bonne équipe avec des joueurs moyens...

C'est bien là l'ABC du métier d'instructeur non ?... Il en existe sûrement, dans une université quelque part. Mais ne comptez pas sur le Forum pour les dénicher. Ne comptez surtout pas sur Ronald Corey...

Il faisait beau voir dans les journaux de fin de semaine, avec quelle avidité mes confrères sportifs étaient suspendus aux lèvres du président Ronald Corey. De « leur » président, devrais-je dire. Rappelez-vous avec quel bel ensemble ils ont applaudi la nomitation, à la tête du Forum, de ce personnage anodin dont le plus grand mérite est d'être beau. Et d'ailleurs toute aussi belle la dame assise à côté de lui, la caméra de la Soirée du Hockey ne manquant jamais de nous la montrer... c'est l'hommage coquin et admiratif des anciens petits copains de Radio-Canada où Corey fut jadis je ne sais trop quoi... Un homme de marketing M. Corey, particulièrement habile à vendre sa propre image. Cela dit un très gentil garçon. Un autre... A l'époque où j'ai eu à le fréquenter, je me souviens que son joueur préféré dans la ligue Nationale était... Rodrigue Gilbert ! C'est vous dire que pour devenir président du Forum, point besoin d'être un grand expert...

Et c'est à cet homme-là qu'on réclame les têtes de Grundman et de Berry. Et tout brave garçon qu'il soit, il les coupera si cela doit le faire passer pour un génie. Peut-être pas celle de Grundman, elle est un peu grosse pour lui. Mais celle de Berry sûrement. Les journalistes veulent Lemaire ?... Ils vont l'avoir. Et le scalp du prof Caron en prime. Ce sera très bon pour le marketing. Mais pour le hockey, ça ne changera pas grand chose.

« ILS SONT LES BIENVENUS », DIT LEUR HÔTE FORCÉ

De jeunes assistés sociaux occupent le bureau du ministre Gérald Godin

Le député de Mercier à l'Assemblée nationale et ministre des Communautés culturelles et de l'Immigration, M. Gérald Godin, n'a pas appelé la police hier pour faire expulser une cinquantaine d'assistés sociaux qui occupaient son bureau depuis 11 heures hier matin.

Le ministre a accepté de rencontrer les manifestants et a promis aux jeunes chômeurs de faire tout en son pouvoir pour leur obtenir un rendez-vous avec les ministres Pierre Marois et Yves Bérubé.

En fin d'après-midi, le ministre Godin a déclaré que son collègue Pierre Marois avait accepté l'invitation et qu'il rencontrera les manifestants jeudi prochain, à Québec, ou lundi à son bureau de Montréal.

Les manifestants ont toutefois insisté pour rencontrer également le ministre Bérubé. Celui-ci n'ayant pu être rejoint hier, les manifestants ont décidé de passer la nuit au bureau du ministre Godin.

Le groupe qui se nomme « Le collectif des jeunes chômeurs et chômeuses du quartier Saint-Louis-du-Parc » demande au gouvernement du Québec que le montant des prestations d'aide sociale pour les jeunes de 18 à 30 ans, soit du même montant que celui alloué aux plus de 30 ans, et que les prestations soients indexées au taux annuel d'inflation. Les jeunes gens estiment qu'il est strictiment impossible de vivre en 1983 avec un montant de $146 par mois.

Un porte-parole du groupe qui a reçu l'appui d'une vingtaine d'organismes populaires, a déclaré que les jeunes chômeurs avaient l'intention d'occuper le bureau du ministre Godin aussi longtemps qu'il le faudrait pour obtenir gain de cause.

Le ministre Godin a écarté la possibilité de faire évincer les manifestants par la police : « Mon bureau est un lieu public et toute personne y est la bienvenue », a-t-il expliqué.



photo Jean-Yves Létourneau LA PRESSE

Les jeunes assistés sociaux qui se sont installés dans le bureau du ministre Gérald Godin n'ont pas manqué de lui rappeler son passé de poète, comme on peut le voir sur la pancarte que porte la manifestante à droite.

Des crédits de $1,050,000 pour la promotion du tourisme

Le conseil municipal a voté hier soir des crédits de $1,050,000 en faveur de l'Office des congrès et du tourisme du Grand Montréal pour permettre à cet organisme de jouer pleinement son rôle de promoteur touristique au cours de l'année 1983.

Cette somme comprend l'opération de deux kiosques de renseignements touristiques, au Square Dominion et à la Place Jacques-Cartier, un directeur de service (M. Jean-Marc Laliberté), une somme en espèces de $474,000, et les services professionnels de deux agences de publicité et de relations publiques (Bill Bantey ainsi que Carlson, Rockey).

Le budget total de l'Office s'établit à un peu plus d'un million et demi de dollars et comprend des contributions de l'ordre de $150,000 du Palais des congrès, $150,000 du gouvernement du Québec et $200,000 des associations de restaurateurs et d'hôteliers.

Un conseiller du RCM, M. Abe Limonchick, a demandé pourquoi les villes de banlieue n'étaient pas appelées à contribuer à cet effort touristique régional, ce à quoi le président du comité exécutif, M. Lamarre, a répondu que comme les grands hôtels, les restaurants, le Palais même étaient situés dans les limites de Montréal et que ce sont des institutions montréalaises qui allaient le plus bénéficier des retombées du tourisme, il ne croyait pas que les villes de banlieue se montrent très intéressées à participer financièrement à cet effort collectif.

Il a précisé que le Palais des congrès avait déjà réussi à louer toutes ses salles pour toute l'année 1983 et que même une bonne partie de 1984 était déjà retenue par différentes associations.

Selon lui, le Palais rapportera plus d'un million de dollars en taxes à la Ville de Montréal dès cette année.

Le RCM s'inquiète de voir proliférer le matériel pornographique dans les quartiers

Le Rassemblement des citoyennes et citoyens de Montréal s'est inquiété hier soir au conseil mùnicipal de la prolifération des étalages pornographiques dans plusieurs quartiers

DENIS MASSE

de la ville et a expressément exigé une intervention vigoureuse de l'administration pour faire cesser « ce phénomène dégradant pour les femmes et contre-éducatif pour les enfants ».

Le parti d'opposition a endossé notamment la pétition signifiée par un millier de résidents du Mile End se plaignant particulièrement de la propagation de la pornographie dans l'avenue du Parc.

Le conseiller Jean Roy a dit souhaiter que l'administration montréalaise suive l'exemple d'autres municipalités comme le Toronto métropolitain qui a récemment amendé ses règlements touchant la vente des revues et journaux pornographiques, et encore, la ville voisine de Laval qui dernièrement, a agi d'autorité pour faire cesser un abus d'affichage de la part du propriétaire d'un établissement commercial.

Enfin, le conseiller de Saint-Jean-Baptiste a annoncé le dépôt prochain d'une motion pour que l'administration municipale de Montréal agisse et assume sa part de responsabilité dans ce domaine.

Le maire Jean Drapeau a tenu à répondre lui-même aux remarques des conseillers du RCM en expliquant que plusieurs grandes villes canadiennes, dont Montréal, sont en train de préparer un texte de règlement qui permettrait de gagner plus de causes qu'elles n'en ont perdu dans le passé.

Maurice Brunet nommé greffier à Montréal

Le directeur-général de la CÉCM, M. Maurice Brunet, succédera à M. Marc Boyer comme greffier de la Ville de Montréal et directeur du Service de secrétariat municipal. Sa nomination, raifiée par le Conseil hier soir, entrera en vigueur le 9 mai.

Âgé de 46 ans, Me Brunet entre à l'administration municipale avec une vaste expérience du droit administratif et du droit du travail. Au poste qu'il s'apprête à quitter, il administrait déjà un budget de près d'un demi-milliard de dollars.

Son prédécesseur immédiat, Me Boyer, a été admis à sa retraite le 23 mars.

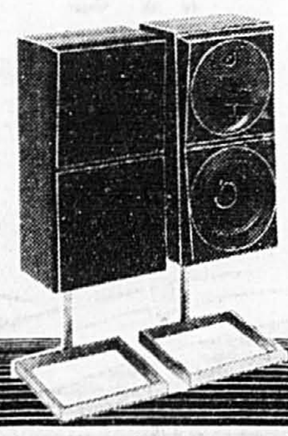
Le maire se rend à une demande du RCM

Le maire de Montréal a fini par se rendre à une demande pressante du Rassemblement des citoyens et citoyennes de Montréal en acceptant de former un groupe de travail composé de représentants des trois partis municipaux qui étudiera les moyens à prendre pour améliorer les conditions de travail des conseillers à l'hôtel de ville.

On sait que le RCM n'a pas cessé depuis l'élection du 14 novembre de réclamer l'implantation de services adéquats tels secrétaires, bureaux, classeurs, etc. à l'usage des conseillers.

Le groupe de travail formé par le premier magistrat comprend MM. Jean Roy et John Gardiner, du RCM; M. Sam Berliner, du GAM; M. Pierre Lorange, du Parti civique tandis que le maire dirigera lui-même toute l'étude de la question.

audio centre



«La finition est absolument impeccable et témoigne une fois de plus, du souci constant apporté par le fabricant danois dans tous les menus détails de la conception. Il faut le dire, ce sont de très bonnes enceintes, agréables à écouter et faciles à placer. Elles sont remarquablement précises, surtout au niveau du médium».

— Michel Prin, Son-Hi-Fi Magazine no 22

482-4420
5260, rue Sherbrooke ouest, Montréal

Le Pavillon de l'Atlantique
CREVETTES AU CURY À L'INDIENNE
Souper table d'hôte au complet.
Comprenant:
soupe du jour, salade Pavillon, riz pilaf, délicieux dessert et café
15,95 $
Servi tous les soirs de cette semaine à partir de 17h30
Les meilleurs fruits de mer
tous les jours
1454 A, rue Peel 285-1636

Cuisinez finement
Cours de base
1re leçon à titre d'essai avec repas et livret
Choix:
13 - 14 - 20 ou 21 avril
Cuisine d'été
du 4 mai au 2 juin
Professeur:
Henri Bernard
PROSPECTUS: 843-6481
2015, rue de la Montagne #610, Montréal H3G 1Z9
Institut Culinaire Henri Bernard
Permis d'enseignement de culture personnelle

ATTENTION!
TOUS LES AGENTS DE SÉCURITÉ NE SONT PAS DES "PINKERTON."

Établi au Québec depuis 1899, Pinkerton compte maintenant plus de 2000 employés qui veillent sans cesse à la sécurité de centaines d'entreprises et d'institutions importantes. Nous trouvons flatteur que plusieurs soient portés à parler d'un "Pinkerton" pour désigner un agent de sécurité.

Il ne faut pas s'y méprendre. Toutes les agences de sécurité n'offrent pas les mêmes services et ne font pas appel au même type d'hommes. Triés sur le volet, nos agents reçoivent constamment la meilleure formation possible et la supervision dont ils font l'objet assure leur professionnalisme.

À bord d'autos-radio bien identifiées, nos nombreux officiers-patrouilleurs sont en liaison constante avec notre centre de communications, 24 heures par jour, 7 jours par semaine. Ils sont en mesure de faire face à toutes sortes de situations. Notre service d'investigation utilise des techniques et des équipements à la fine pointe du progrès. Les nombreux succès de ses enquêteurs sont maintenant des faits historiques.

Pouvez-vous en dire autant de votre agence de sécurité?

Pinkerton du Québec Limitée
Chef de file incontesté



Halifax, Québec, Sherbrooke, Montréal, Ottawa, Toronto, Barrie, Hamilton, London, Windsor, Winnipeg, Edmonton, Calgary et Vancouver.

ÉDITORIAL

PAUL DESMARAIS
président du conseil d'administration

ROGER-D. LANDRY
président et éditeur

la presse

MICHEL ROY
éditeur adjoint

YVON DUBOIS
directeur de l'information

Coup dur au plan Reagan

Dans l'intérêt de sa propre santé, le roi Hussein de Jordanie a bien fait de renoncer à jouer les intermédiaires entre le gouvernement américain et l'OLP. Si le roi s'était obstiné, il aurait pu lui arriver le sort qui a frappé Issam Sartawi, abattu froidement au cours d'une réunion de l'Internationale socialiste au Portugal, où il défendait le point de vue des modérés au sein de l'Organisation de libération de la Palestine. Qui a commis ce meurtre? Le coup est revendiqué par des radicaux qui se réclament de l'OLP. Mais l'OLP elle-même blâme des agents secrets d'Israël. Voilà, en tout cas, qui ne fait rien avancer.

C'est sans conviction véritable que le roi de Jordanie s'est laissé entraîner à offrir ses bons offices pour tenter un rapprochement entre l'administration Reagan et l'OLP. On se rappelle qu'en septembre dernier le président Reagan, à la suite de l'intervention militaire d'Israël au Liban, avait proposé un plan qui devait assurer une certaine forme d'autonomie aux Palestiniens en Cisjordanie, assortie d'une association avec la Jordanie.

Refusé d'abord par Israël, nettement trop court et insuffisant aux yeux de l'OLP, le plan Reagan avait une chance sur cent d'être retenu. Le roi Hussein le savait. En sorte que c'est plus d'une exploration que d'une mission qu'il s'est chargé au cours de multiples conservations avec les intéressés. Le poids de l'échec retombe carrément sur les épaules de Reagan.

Que fera maintenant Washington? On laisse entendre que d'autres avenues seront explorées, qu'elles passent par l'Arabie Saoudite. Au fond, on en revient toujours aux mêmes recettes, qui consistent à faire de longs détours pour ne jamais se trouver en face de l'interlocuteur véritable, qui est l'OLP.

On dit toujours que l'OLP est divisée, qu'elle ne s'exprime pas d'une seule voix, que, chez elle, les partisans de la diplomatie et les forcenés de la violence se combattent sans arrêt. Mais quel mouvement de «libération» depuis 1960 n'a pas offert au monde le spectacle de ses déchirements internes?

Un ancien général de l'Armée israélienne conseille fortement au président Reagan d'inviter l'OLP à toute conversation sur l'avenir de la région, ne serait-ce que pour amener les dirigeants de l'Organisation à prendre des engagements précis et à offrir la garantie qu'ils les respecteront.

Quelle chance véritable a-t-il d'être écouté? Question plus fondamentale: que reste-t-il à négocier? Méthodiquement, systématiquement, les Israéliens, sous l'impulsion de Begin, occupent les territoires de Gaza et de la Cisjordanie, s'y implantent, s'y incrustent. C'est la politique du fait accompli. Entre-temps, les autres peuvent toujours organiser des palabres.

Au cours d'une interview donnée dimanche au réseau ABC, l'ancien président Carter a procédé à une analyse plutôt pessimiste des résultats de ce qui a été en partie son oeuvre, si on se rappelle que Jimmy Carter a été l'architecte des accords de Camp David.

L'ancien président, qui rentre d'un séjour au Moyen-Orient, a quelque mal à concilier l'admiration qu'il ressent pour la personne de M. Begin et l'irritation que lui cause le cidevant par son entêtement. Il ne dit pas qu'il souhaite son départ, mais avoue chercher les moyens de «passer par-dessus sa tête», ce qui revient tout de même à souhaiter l'éloignement d'un premier ministre ultra-nationaliste. Sans solliciter indûment les propos de l'actuel président, on peut penser que le successeur de M. Carter partage cette opinion.

Le plan Reagan est aujourd'hui en panne. Nul ne s'en réjouira. Mais nul ne s'en étonnera grandement.

Guy CORMIER

Métro léger ou métro de surface?

Il faut se rappeler décembre 1979: le ministre des Transports d'alors, M. Denis de Belleval, présente un projet global d'aménagement des transports en commun pour toute la région de Montréal. À ses côtés, le président de la Communauté urbaine de Montréal, M. Pierre DesMarais, paraît tout heureux du plan d'ensemble. Chacun met son espoir dans les travaux qu'entreprend le Conseil des transports de la région de Montréal (COTREM); la bonne volonté de collaboration entre les parties en cause fera le reste.

Aujourd'hui, après plus de trois ans de travaux et des dépenses de $10 millions, on se sent au bord de l'affrontement: le projet de métro de surface proposé par le COTREM semble ne plaire à personne. La population de l'est de l'île risque de perdre espoir; et chacun sait maintenant que la rencontre des bonnes volontés est indéfiniment ajournée.

Le COTREM suggère un projet; le maire de Montréal-Nord en exige un autre; le président de la Commission de transport de Montréal en propose un troisième. On est loin de l'entente.

Qui peut prétendre posséder la réponse technique irréfutable? Sûrement pas le profane qui se penche sur des dossiers préparés par des experts à partir d'études ou de calculs qu'ils sont seuls à connaître. Pourtant, il n'y a qu'une réponse technique qui soit valable et probante. Mais ceux qui ne sont pas experts peuvent au moins veiller à éviter un double danger: que cette fameuse réponse soit ou politique ou simplement démagogique. Ils peuvent aussi poser des questions; car les décisions ne seront pas prises par les experts techniques mais par des hommes politiques. Leurs intérêts ne sont pas les mêmes.

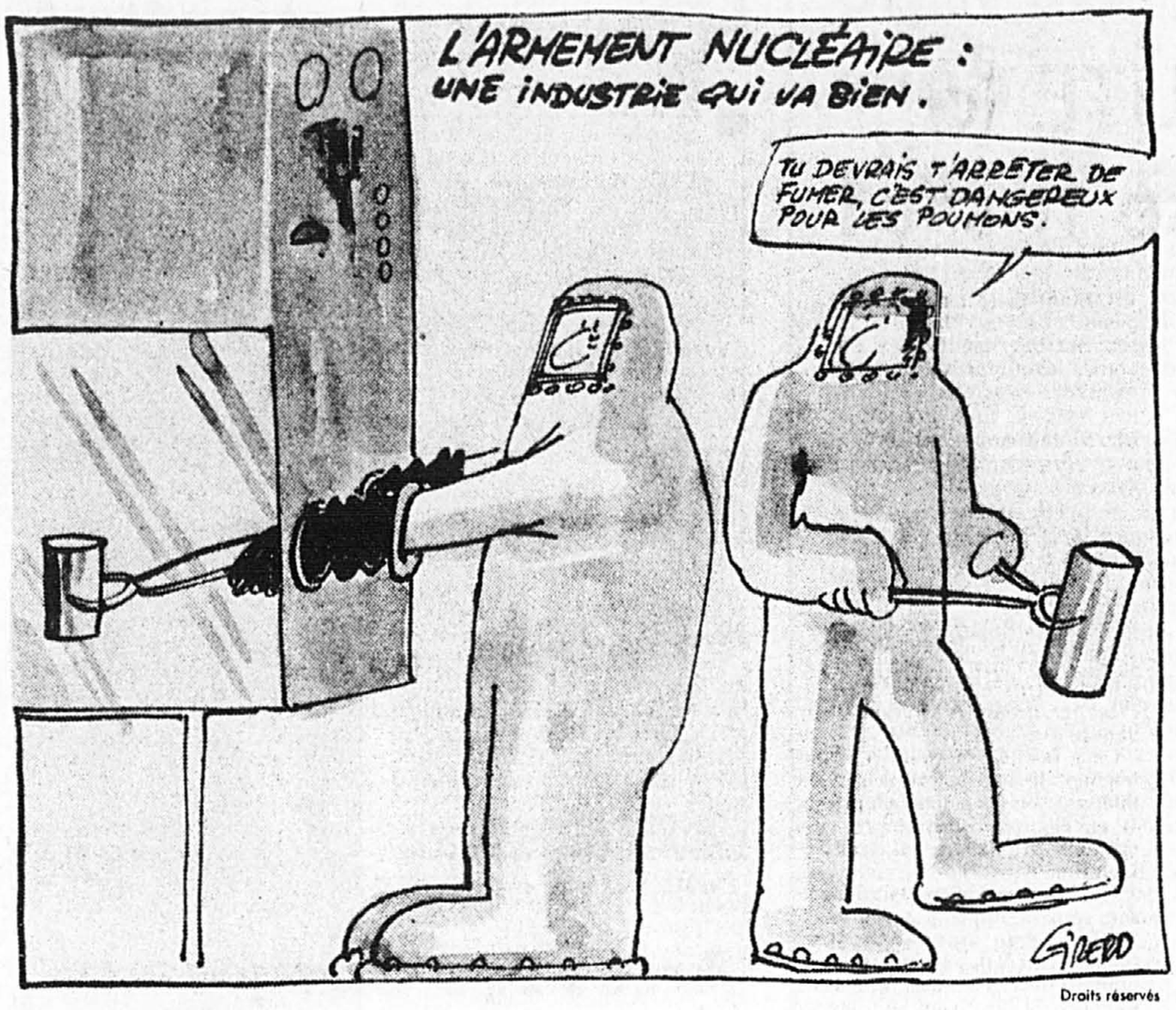
En 1979, le COTREM a refusé le projet qu'a présenté la semaine dernière le président de la CTCUM, M. Lawrence Hanigan. On le trouvait trop cher, entre autres raisons de refus. Aujourd'hui, on dit même qu'il coûterait trois fois plus cher que celui du COTREM. Est-ce vrai?

Pour le savoir, il faudrait des études plus complètes que celles que possède la CTCUM présentement. Et les coûts d'entretien? Et les possibilités d'accroissement de la population? Et les mouvements de la population pour prendre, présentement, le métro existant? Et le temps que l'on sauve et celui que l'on perd? Et la communication avec le reste du système? Bref, il faut des réponses comparatives pour parvenir à des visions justes et des choix éclairés. On apprécierait même des explications complètes sur certains aspects du transport en commun en zones plus ou moins urbanisées: la population peut comprendre le bon sens.

Et puis, elle peut deviner les intérêts politiques; si on ne les avoue pas, ils prennent des dimensions excessives. Ainsi, il serait utile de connaître officiellement l'importance de Bombardier dans le projet du COTREM: le constructeur québécois a-t-il besoin d'un laboratoire? Est-il nécessairement éliminé d'un autre projet? Est-il déjà désigné?

Il est déjà tellement surprenant que l'organisme gouvernemental n'ait pas intégré la CTCUM, principale intéressée dans le projet, à l'intérieur de ses études, qu'on peut craindre un coup de force de Québec. Mais le geste serait regrettable et inacceptable. D'abord, parce qu'il semble qu'il faille encore répondre à un certain nombre d'interrogations valables; ensuite, parce que le gouvernement ne pourrait aller à l'encontre de la volonté de la population qui, à ce moment-ci, a encore bien besoin d'être éclairée sur une question qui la concerne au plus haut point.

Jean-Guy DUBUC



Droits réservés



Gilbert Lavoie
(de notre bureau d'Ottawa)

La loi du secret a la vie dure à Ottawa

Au rythme où vont les choses, le gouvernement Trudeau n'aura pas à vivre les conséquences de sa loi sur l'accès à l'information gouvernementale adoptée l'été dernier avec plusieurs mois de retard. La mise en place du mécanisme nécessaire à cette loi prend un temps considérable, et le cabinet n'a toujours pas nommé le commissaire responsable de son application.

C'est le gouvernement de M. Joe Clark qui a pris l'initiative de soumettre le premier projet de loi sur l'accès à l'information en 1979, et il y a tout lieu de croire que c'est le prochain gouvernement, probablement conservateur, qui devra vivre avec la législation adoptée à contrecoeur par les libéraux.

Le retard actuel pourrait être excusé si le gouvernement se pliait immédiatement à l'esprit de sa loi, mais ce n'est pas le cas. Le refus du ministre de l'Industrie et du Commerce, M. Ed Lumley, de dévoiler les rapports trimestriels de ses fonctionnaires sur les retombées industrielles du F-18 en est un exemple.

M. Lumley n'est pas le seul à adopter cette attitude. Son collègue Lloyd Axworthy, d'Emploi et Immigration, n'a toujours pas acquiescé à une requête de LA PRESSE, qui désire connaître le pourquoi de la désignation de certaines régions dans le cadre du fameux programme PAIIM (programme d'aide à l'adaptation de l'industrie et de la main-d'oeuvre). Ce programme a acquis sa notoriété l'été dernier, après la révélation dans LA PRESSE, que le ministre Herb Gray avait utilisé son pouvoir discrétionnaire pour consentir $6,5 millions pour la construction d'un hôtel dans son comté, à Windsor. On apprenait du même coup que le PAIIM n'avait à peu près rien donné au Québec comparativement à l'Ontario.

La disparité entre les deux provinces dans l'administration de ce programme est une chose, mais le choix des zones désignées en est une autre. Pourquoi telle ville plutôt qu'une autre? Les partis d'opposition aux Communes d'Ottawa soutiennent depuis plusieurs mois que le principal critère dans la sélection des régions est l'appartenance politique du comté. Le gouvernement soutient que ce n'est pas le cas, mais refuse de publier les données de base utilisées dans le choix des régions désignées.

Seul le processus est public: à tous les mois, les fonctionnaires du service de la planification et de l'adaptation du marché du travail dressent une liste des municipalités touchées par des mises à pied jugées permanentes. On établit une moyenne de ces mises à pied par municipalités pour les trois dernières années, et on établit un pourcentage par rapport à la population active. On obtient ainsi un index qui permet de juger quelles municipalités rencontrent les difficultés structurelles les plus graves. Les fonctionnaires font des études plus poussées dans les municipalités les plus durement affectées, et font ensuite des recommandations au cabinet.

Là s'arrête la neutralité du processus décisionnel. La décision finale revient au cabinet, et c'est un secret de polichinelle que les recommandations des fonctionnaires font souvent place aux considérations politiques. On sait par exemple depuis plusieurs mois que la ville de Hamilton a été l'un des secteurs les plus durement touchés par la récession économique et que les fonctionnaires ont recommandé sa désignation. Le cabinet a rejeté cette proposition, mais il est impossible d'en savoir davantage.

Il faut reconnaître, à la défense du ministre Axworthy, que la loi sur l'accès à l'information gouvernementale ne demande pas la publication des recommandations de fonctionnaires, qui constituent des documents du cabinet. Mais le ministre n'a aucune raison valable pour refuser la publication des données statistiques recueillies par ses employés sur le nombre de mises à pied permanentes survenu dans les villes canadiennes. On explique à son bureau, que ces données ne sont pas les seuls critères servant à la désignation des régions pour les fins du programme PAIIM, et que leur publication pourrait «fausser la perception des gens...»

En termes plus clairs, on craint que les députés des régions concernées n'utilisent ces chiffres pour faire de la politique ou, dépendamment du point de vue, pour défendre les intérêts de leurs comtés. C'est à croire que le gouvernement ne se sent pas en mesure de justifier ses décisions. Comme dans le cas du F-18, la manie du secret l'emporte continuellement.

Décidément, elle est bien loin, cette lettre de M. Trudeau à ses ministres sur l'accès à l'information gouvernementale, en date du 19 septembre 1981: «Par ce projet de loi, le gouvernement manifeste son intention d'agir plus ouvertement. D'ici à son adoption, il est donc primordial que les ministres et les fonctionnaires se conforment à l'esprit du projet de loi dans la mesure du possible».

La mesure du possible n'a pas mené bien loin.

DANS LA PRESSE ANGLOPHONE

Mulroney et ses «tories instantanés»

En briguant le leadership du Parti conservateur, Brian Mulroney n'a peut-être réussi qu'à faire revivre certaines particularités d'un passé politique que l'on croyait révolu.

En autant qu'on le sache, personne, parmi ceux qui ont contribué à choisir des délégués (le dernier week-end de mars), ne résidait au cimetière du mont Royal, territoire qui a tant fait pour gonfler les listes électorales de Montréal dans le passé. Vingt d'entre eux, toutefois, résidaient temporairement à la Old Brewery Mission, un refuge pour alcooliques impénitents qui, jusqu'à ce qu'ils soient conduits en autobus au meeting du comté de Saint-Jacques, avaient manifesté peu d'intérêt pour les politiques tories. Des milliers d'autres sont devenus des tories instantanés, signant leur carte de membre cinq jours avant de voter pour le choix d'un délégué. Leur participation à ces réunions de parti ne consistait qu'à apprendre par coeur le nom du candidat pour lequel ils devaient voter.

Les derniers événements à se produire au Québec n'ont rien de savoureux. Ils nuisent malheureusement aux réformes entreprises en vue d'enlever des mains de cliques exclusives le contrôle des partis politiques afin de remettre celui-ci à des groupes de partisans plus représentatifs de la majorité des membres.

Curieuse anomalie: une tentative de démocratisation peut permettre à des personnes occupant des postes clefs d'acquérir des pouvoirs trop grands dans les domaines où le parti politique est le plus faible. Dans les circonscriptions où les conservateurs sont puissants, les meetings locaux réunissent la crème des partisans qui, depuis de nombreuses années, travaillent au bien-être du parti. Ces partisans entérinent fortement la politique conservatrice et ont un droit de regard légitime dans le choix d'un leader.

Dans des régions comme le Québec, où le parti est si faible qu'il est presque inexistant, les choses sont très différentes. Aucune association conservatrice digne de ce nom n'existant dans de nombreuses circonscriptions, le pouvoir risque de tomber aux mains de la personne qui parvient à saisir le contrôle de l'organisation et qui réussit à recruter le plus grand nombre de personnes, les dotant de cartes de membre en bonne et due forme, à temps pour la nomination des délégués.

Certains de ces tories instantanés sont peut-être impressionnés par ce qu'ils voient et peuvent décider de poursuivre le cheminement du parti. Cette concurrence féroce pour s'arracher les délégués pourrait marquer, jusqu'à un certain point, un virage décisif en vue de créer un parti conservateur populaire au Québec. Ce serait merveilleux pour le Parti conservateur et le Canada.

Pour de nombreux membres, toutefois, cette participation aux meetings du dernier week-end de mars marque le début et la fin de leur adhésion à la politique progressiste-conservatrice. Cela signifie que le choix du nouveau leader national du Parti sera déterminé, dans une certaine mesure, par des personnes pour qui cette formation politique n'a que la valeur d'une bouteille de bière ou d'un voyage aux frais de la princesse.

«The Winnipeg Free Press»

LIBRE OPINION

L'avenir est aux bilingues en politique

Ancien membre du cabinet Trudeau, l'auteur est président de la Société immobilière du Canada (Mirabel) Inc.

Le Parti conservateur du Canada prépare son congrès pour le choix d'un chef. Comme la lutte pour le pouvoir aux prochaines élections se fera principalement entre ce parti et le parti libéral, cette élection revêt une importance telle qu'elle devrait intéresser tous les citoyens du pays. L'élu deviendra Premier ministre du Canada ou Chef de l'Opposition officielle.

JEAN-PIERRE GOYER

Les qualités et les exigences que l'on recherche chez une personne qui aspire à cette fonction sont nombreuses: intégrité, intelligence et jugement; habileté à communiquer, notamment à galvaniser ou à rassurer l'opinion publique selon les circonstances; connaissance du pays, des affinités de sa population et de sa diversité; perception des problèmes internationaux et représentativité à ce niveau; expérience politique et adhérence à la philosophie du parti; sens du devoir mais également ambition de gagner. Toutes ces qualités et ces exigences doivent se retrouver à un degré plus ou moins accentué chez un candidat. Il appartient à chacun d'entre eux de faire son bilan personnel quant à ses points forts et à ses points faibles et d'en tirer ses propres conclusions. Toutefois, en ce faisant, un candidat doit se poser la question suivante: peut-il sérieusement penser à notre époque se dispenser du besoin d'être raisonnablement bilingue et d'être capable de communiquer avec la population dans les deux langues officielles?

Depuis Mackenzie King qui a été le dernier Premier ministre à ne parler à ses concitoyens qu'en langue anglaise et à se servir d'un lieutenant politique pour communiquer avec la population francophone, beaucoup d'étapes ont été franchies. Son successeur, Monsieur Saint-Laurent, s'est engagé dans la voie du bilinguisme et a grandement contribué à attirer dans la fonction publique fédérale des francophones en vue d'y occuper des hauts postes. Cette volonté politique nouvelle, jointe à la venue de la révolution tranquille au Québec, ont forcé un John Diefenbaker récalcitrant, peu pratiquant et encore moins croyant, à poursuivre le programme en faveur du bilinguisme. Pour des motifs, au fond, autres que ceux reliés à la langue, il a réduit l'importance du rôle conféré à un lieutenant politique pour le Québec et a préféré tenter péniblement de s'adresser aux francophones dans leur langue. L'arrivée au pouvoir de Monsieur Pearson a correspondu à la consécration de la formule du bilinguisme institutionnel. De plus, il s'est appliqué durant toute sa carrière politique non seulement à parler ce qui était pour lui une deuxième langue apprise difficilement, mais aussi à mieux comprendre les aspirations du Québec.

Pierre Elliott Trudeau, lui-même bilingue parfait, est sans doute celui qui a le plus et le mieux réuni dans les faits et dans la loi la détermination de donner chance égale aux francophones et aux anglophones dans la fonction publique. Cette détermination s'est également manifestée lorsqu'il s'est agi de nominations d'ordre politique. Nul doute qu'elle a marqué un tournant majeur dans la vie politique canadienne. D'ailleurs, compte tenu de la durée de son mandat et du personnel politique dont il disposait, il est évident que Joe Clark a voulu respecter en tous points cette orientation. Au surplus, Monsieur Clark a su acquérir une connaissance du français qui en fait un bilingue remarquable, le premier de tous les chefs qui se sont succédé à la tête du Parti conservateur.

•

Que peut-il arriver maintenant? Comment peut-on aller à l'encontre de cette réalité que constitue le bilinguisme? On demande à un haut fonctionnaire une connaissance raisonnable de la langue seconde; on exige que les services aux citoyens soient dispensés largement dans les deux langues; on impose les enseignes bilingues. À quoi doit-on s'attendre de celui ou de celle qui ambitionne de devenir Premier ministre du Canada? De cette personne qui doit désormais tenir compte des techniques de communication instantanée lorsqu'elle s'adresse aux citoyens de son pays et, en leur nom, aux autres nations du monde?

L'ère où le bilinguisme pouvait s'interpréter seulement en termes de calculs politiques est révolue. Du moins voudrait-on en être assuré. Une occasion se présente aux délégués d'un parti politique national de se prononcer sur la question lorsqu'on sollicitera leur appui. Mais, auparavant, il appartient à chacun des candidats, présents ou futurs, de prendre à ce sujet sa propre décision et d'en porter par la suite ce qui peut devenir une lourde responsabilité face à lui-même, à son parti et à l'avenir du pays.

TRIBUNE LIBRE

Que TOUTE la lumière se fasse!

Monsieur Michel Roy
LA PRESSE

Monsieur,

Michel Roy, dans LA PRESSE du 21 mars, demande au premier ministre René Lévesque de faire la lumière sur tous les aspects de «cette affaire».

Cette affaire, pour les journalistes de LA PRESSE, Michel Girard en tête, et Jean Pelletier de Radio-Canada, c'est de confiner le premier ministre à finalement avouer qu'il n'aurait pas tout dit à l'Assemblée nationale le 20 février 1979 en réponse à une question du député Fernand Lalonde sur le souhaitable règlement hors cour.

La SEBJ réclamait de la FTQ-construction $32,000,000 devant les tribunaux pour le sacage de LG-2 en 1974. Tout le monde a su que la facture a été ramenée à $200,000.

M. Roy évoque le grand rôle de la presse «écrite ou télévisée, en vertu des responsabilités sociales (morale, politique) qu'elle a (mais n'exerce pas toujours complètement et parfaitement) de révéler ce qu'elle apprend quant aux modes de gestion arbitraire, aux moyens illégitimes et aux méthodes discrétionnaires de régler dans l'ombre des questions graves qui intéressent le bien général».

Bravo! Vous l'avez redit et nous allons pour ce noble et si nécessaire grand but, demander que **toute** la lumière se fasse. Vous demandiez la lumière, j'ajoute **toute** la lumière.

Car toute la lumière n'a pas été vraiment faite sur ce qui s'est passé à la Baie James. (...) Le mandat du juge Robert Cliche était d'enquêter sur les agissements des syndicats — il fallait à tout prix se limiter à cela. Me Brian Mulroney y veillait: fallait pas salir les employeurs là-dedans.

On a fait la lumière sur les agissements de Mantha, Hamel, Desjardins, le local des machineries-lourdes et le 144 des plombiers.

Il y avait ces anciens faiseurs d'élections devenus, subitement pour la «cause», des syndicalistes, saboteurs, tenant le sac pendant que d'autres éminents, ceux-là, faiseurs d'élections, mettaient dans le sac.

On a fait le procès de ceux qui tenaient le sac (à ramasser les miettes); on les a jetés en prison. D'autres se sont payé des voyages en Afrique aux frais de Lavallin.

Mais ceux qui mettaient dans le sac, ceux-là, fallait pas y toucher. La limite du mandat du juge Cliche n'allait pas jusqu'à faire la lumière sur ces personnages et ces sociétés. Et Me Brian Mulroney y veillait.

Il s'est bien acquitté de sa tâche: «Mission accomplie».

La lumière de la presse écrite, parlée et télévisée où était-elle au moment de l'enquête Cliche pour révéler ce qu'on nous cachait? (...)

Théo GAGNÉ
Montréal

Mgr Romero trois ans après



Feu Mgr Oscar Romero

Le 23 mars 1980, Mgr Romero adressait ces paroles aux membres de l'armée et de la police salvadoriennes:

«Frères, vous êtes du même peuple que nous, et vous tuez vos frères paysans. Devant l'ordre de tuer donné par un homme, c'est la loi de Dieu qui doit prévaloir, la loi qui dit: Tu ne tueras point. (...) Au nom de Dieu, au nom du peuple souffrant dont les lamentations montent jusqu'au ciel et sont chaque jour plus fortes, je vous en prie, je vous en supplie, je vous l'ordonne au nom de Dieu: Arrêtez la répression!»

Le lendemain, il était assassiné. Trois ans après, nous savons que les massacres se continuent, que le nombre de réfugiés va grandissant et que leur situation est précaire.

Nous, étudiants et membres du personnel de l'école Sophie-Barat à Montréal, appuyons les efforts de libération de nos frères et soeurs du Salvador et invitons notre gouvernement à dénoncer toute ingérence étrangère dans ce conflit qui est le vôtre.

343 étudiants de Sophie-Barat
Montréal

C'est payant la télépayante

Monsieur Paul Gendron
Victoriaville, Qué.
Cher Monsieur Gendron,

Dans une lettre adressée au Ministre des Communications, l'Honorable Jean-François Bertrand, parue dans LA PRESSE le 23 mars dernier, vous faisiez état de la situation de la télépayante américaine «possiblement vouée à l'insuccès». J'aimerais apporter quelques corrections à vos commentaires.

En premier lieu, afin de réduire la liste des télépayantes américaines qui ont subi des difficultés et auxquelles vous comparez TVEC, je voudrais vous signaler que le réseau «CBS Cable» offrait uniquement un service publicitaire pour les arts et les spectacles et non de télépayante.

D'autre part, en ce qui concerne l'autre réseau, «Entertainment Channel», permettez-moi de me référer à un article paru dans le New York Times du 28 février dernier où on lisait: «(...) Le principal problème de Entertainment Channel était sa marque de commerce; elle suggérait une programmation centrée sur des films populaires, des spectacles «style Las Vegas». Entertainment Channel offrant plutôt une programmation culturelle, confondait nécessairement ses abonnés et les câblodistributeurs. (...) Une télépayante se doit de saisir le goût de son public et lui offrir ce qu'il demande...».

Une télépayante, donc, FAITE SUR MESURE.

TVEC n'a jamais eu l'ambition d'offrir à son public une télépayante à caractère culturel mais, tout simplement, un moyen additionnel de divertissement de qualité.

J'aimerais maintenant vous faire part de quelques faits et chiffres qui vous permettront de comprendre les raisons pour lesquelles nous croyons aux chances de réussite de TVEC.

La TV payante américaine débuta en 1975. En décembre 1980, 13.9 millions ou 24% des foyers y ayant accès étaient abonnés à au moins un service de télépayante. En fin d'année 1981, environ 17.5 millions d'abonnements étaient en vigueur, soit une augmentation de 68% par rapport à 1980, alors que pour 1980, la hausse avait été de 62%.

Il n'y a donc aucun doute, la télépayante américaine est un véritable succès.

50,000 abonnés seulement suffisent à TVEC pour atteindre sa rentabilité, ce qui représente un taux de pénétration de 1.5% de tous les foyers câblés et 5.8% seulement des foyers francophones câblés au Québec. Actuellement TVEC enregistre entre 2000 et 3000 nouveaux abonnements par semaine.

Jean J. FORTIER
Président
TVEC

la presse

RENSEIGNEMENTS 285-7272

LA PRESSE est publiée par LA PRESSE LTEE, 7, rue Saint-Jacques, Montréal H2Y 1K9. Seule la Presse Canadienne est autorisée à diffuser les informations de « LA PRESSE » et celles des services de la Presse Associée et de Reuter. Tous droits de reproduction des informations particulières à LA PRESSE sont également réservés. « Courrier de la deuxième classe — Enregistrement numéro 1400 ». Port de retour garanti.

ABONNEMENT	285-6911	**ANNONCES CLASSÉES**	
Le service des abonnements est ouvert du lundi au vendredi de 7h à 17h30.		Commandes du lundi au vendredi 8h à 17h	285-7111
RÉDACTION	285-7070	Pour changer du lundi au vendredi 9h à 16h30	285-7205
PROMOTION	285-7100	**GRANDES ANNONCES**	
COMPTABILITÉ		Détaillants	285-7202
Grandes annonces	285-6892	National, Télé-Presse	285-7306
Annonces classées	285-6901	Vacances, voyages	285-7265
		Carrières et professions, nominations	285-7320

Arrosage dangereux pour la santé

Les gens de ma région vivent annuellement un sérieux problème qui pourrait engendrer des séquelles permanentes à notre santé. La cause est un petit insecte, la tordeuse des bourgeons de l'épinette, qui infecte notre région bien malgré nous. La question à se poser est donc celle-ci: est-il humainement justifiable de renier les droits à l'intégrité physique d'une population et ce, au profit d'une industrie forestière avide de rentabilité à court terme?

Il est évident que la situation est beaucoup plus complexe, sauf que, au sein de la masse et plus particulièrement lorsque des produits chimiques toxiques nous sont déversés sur la tête, il nous est très difficile de déterminer si ces arrosages ont pour but d'éliminer un insecte ou de faire disparaître une population malheureusement atteinte par un fort taux de chômage...

Lors des récentes audiences publiques à Rimouski, on a clairement démontré les dangers des méthodes anti-écologiques que le MER pratique d'une façon aveugle. Au cours de ces mêmes audiences, on a pu constater le sérieux des groupes qui ont présenté des mémoires car, non satisfaits de dénoncer les dangers évidents de l'épandage de produits chimiques, ils ont tenu à apporter certaines solutions de rechange qui, je l'espère, seront sérieusement étudiées par le BAPE et plus particulièrement par le ministre de l'Environnement. Personnellement, je dois dire que j'ai confiance en l'impartialité du BAPE. En effet, il serait impensable qu'un organisme du genre, au sein d'un parti politique gouvernemental et démocratique, se permette certaines incartades par favoritisme.

Il est essentiel que le ministre de l'Environnement publie ce rapport le plus rapidement possible (au maximum 7 jours après le dépôt du rapport). La loi accorde 60 jours comme délai de publication. Toutefois si ces 60 jours étaient respectés, il y aurait véritablement incohérence, puisque les dates prévues pour le début des arrosages se situent autour du 5 mai, soit environ 35 jours après la date du dépôt du rapport. Il serait intolérable qu'une technicalité chronologique soit responsable d'un nouveau déversement de produits toxiques. (...)

Robert BOULET
Saint-Athanase

Pas de politique de la famille sans de larges consultations

Le Regroupement inter-organismes se réjouit de l'annonce faite par le Premier ministre du Québec, M. René Lévesque, dans le discours inaugural du 23 mars dernier relativement à la politique familiale. En effet, le Premier ministre confirmait, à cette occasion, qu'un projet gouvernemental de politique familiale ferait l'objet d'une large consultation auprès des familles québécoises au cours de la prochaine session. Ceci vient renforcer et confirmer l'intention gouvernementale exprimée depuis juillet 1981 quant à l'élaboration d'une politique familiale et apporte aux organismes une réponse à leurs attentes en cette matière.

Plus de 40 organismes familiaux, féminins et sociaux, sont déjà en train de définir collectivement un modèle de consultation qui répondrait à leurs attentes et le ministre responsable de ce dossier, M. Denis Lazure, est actuellement à l'écoute de ces organismes pour entendre leurs intentions et leur désir de contribution à cette consultation. Pour y arriver, les organismes se sont concertés spécifiquement sur cette question en se dotant d'un milieu d'échange désigné sous le nom de *Regroupement inter-organismes sur la consultation gouvernementale de la politique familiale*. Le groupe a déjà déposé un premier rapport au ministre responsable de la politique familiale exprimant sa réflexion générale et quelques consensus en cette matière. Il compte faire connaître, au cours du mois d'avril, le projet de consultation qu'il souhaiterait que l'Etat réalise en collaboration avec les organismes.

De plus, le Regroupement souhaite vivement que le projet de politique soit rendu public dans les meilleurs délais afin de donner suffisamment de temps à chacun des organismes d'approfondir son contenu, et par conséquent, d'être bien préparés à la venue de la consultation.

Jacques LIZÉE
coordonnateur
Montréal



Lysiane Gagnon

Un système scolaire en vase clos

En dévoilant les amendements à son livre blanc sur la restructuration scolaire, le ministre Camille Laurin a laissé croire qu'il s'agit d'«amendements majeurs». Voilà qui semble, pour ne pas dire plus, grossièrement exagéré.

Car malgré les critiques qu'avait provoquées son projet initial, le ministre est resté inflexible sur l'essentiel.

Le suffrage universel

Faisant mine de revenir sur le livre blanc qui abolissait le suffrage universel, M. Laurin dit consentir à le maintenir... mais ce qu'il propose, c'est une caricature du suffrage universel. Le ministre redonne le droit de vote aux citoyens mais en en changeant le palier d'exercice, en le situant au niveau de l'école plutôt qu'au niveau de la commission scolaire, il le rend nul et non-avenu.

Ce n'est pas autour de l'école elle-même qu'on doit susciter la participation électorale du public. Les citoyens peuvent s'intéresser aux orientations générales, aux politiques d'accessibilité aux locaux scolaires, etc, non pas aux détails de la gestion d'une école en particulier. Un système électoral axé sur une si petite entité pourra difficilement provoquer de l'intérêt ailleurs que chez les parents d'enfants inscrits à ladite école...

Sans compter que la délimitation des nouveaux «territoires scolaires» ne sera pas une mince affaire. Appliquera-t-on le même système à l'école élémentaire du coin et à la grosse polyvalente? Votera-t-on deux ou trois fois selon qu'on habite à proximité de plus d'une école? Et quels seront les enjeux de ces «élections»? La durée de la récréation de l'avant-midi? Le choix des méthodes d'apprentissage de la lecture? Et combien coûtera un régime électoral dont les articulations seront multipliées par le nombre total d'écoles au Québec?... C'est un peu comme si l'on nous proposait, pour favoriser la «participation», de fractionner nos circonscriptions provinciales en autant d'unités qu'il y a de rues!

Dans ce système, la participation aux élections scolaires risque d'être limitée, dans les faits, aux seuls parents d'élèves... Encore que cette formule bâtarde peut aussi paver la voie à diverses cliques dont le grenouillage sera facilité par le fait que ces soi-disant campagnes électorales seront si nombreuses et se dérouleront sur de si petits territoires qu'elles échapperont totalement au regard de l'opinion publique et des mass media. (Il est plus facile de faire du noyautage à petite échelle qu'à un palier où l'action politique est plus visible). Le risque de voir élire des incompétents ou des gens sans scrupule est encore pire qu'à l'heure actuelle, dans la mesure où c'est l'école même — et donc les élèves directement — qui en feront les frais.

Pourquoi politiser la vie même de l'école? Ce n'est pas le palier où se trouvent les enfants, et où s'exerce, dans la quotidienneté la plus concrète, l'acte pédagogique, qui doit devenir le champ privilégié de la politique scolaire.

Les commissions scolaires

Le ministre accepte de renoncer à son concept de «corporation-école», mais l'abandon de ce cadre juridique ne l'empêche pas de poursuivre résolument dans son intention d'atomiser les commissions scolaires, qui sont pourtant le seul palier susceptible de constituer des foyers d'expertise et de servir de contre-poids au ministère.

Les commissions scolaires seront, M. Laurin le laisse entendre, privées de pouvoirs substantiels au profit des écoles, dont elles seront la simple émanation, puisque les nouveaux «commissaires» seront non plus élus au suffrage universel mais délégués par les conseils d'écoles. (Chose certaine, ce n'est pas ainsi qu'on réduira le nombre de commissaires, qui est actuellement bien trop élevé).

Ainsi bouclera-t-on la boucle autour du vase clos que constituera désormais l'univers de l'enseignement public: l'école gérée par des parents d'élèves surtout concernés (c'est normal) par les intérêts de leurs propres enfants, eux-mêmes élus en petit cercle et qui délègueront l'un des leurs au niveau de la commission scolaire, où il aura pour mission de défendre les intérêts de sa propre école. La commission scolaire devient donc une sorte de fédération de conseils d'écoles d'où le public est définitivement exclu.

Qui, dans ce système, s'intéressera à l'ensemble des écoles, aux intérêts généraux des élèves et de la population?... La réponse, oui, vous l'avez devinée: ce sera le ministère, grand arbitre, grand patron, seul patron. Enfin seul.

Voilà un système qui, on l'a vu, fait l'affaire de deux groupes essentiellement: une fédération de comités de parents elle-même assez portée sur le huis-clos et fort peu représentative de l'ensemble des parents, et des directeurs d'école apparemment sûrs de pouvoir faire ce qu'ils voudront de parents-gestionnaires dont l'immense majorité n'aura ni la compétence ni la disponibilité pour exercer efficacement leur nouveau pouvoir.

Ce n'est pas que les commissions scolaires soient sans défaut. Au contraire: l'auteur de ces lignes a assisté, comme reporter, à bien des congrès de commissaires qui n'étaient guère édifiants. Mais ce n'est pas une raison pour souhaiter leur abolition (ou, ce qui revient au même, leur transformation en coopératives de services). Les conseils municipaux sont-ils tous parfaits? Non. Et pourtant, personne n'a encore proposé l'abolition des municipalités!

La solution aux maux dont souffrent les commissions scolaires — le premier étant le désintérêt du public —, passerait plutôt par la réforme des modalités du système électoral scolaire. Pourquoi chambarder l'équilibre des pouvoirs, alors que les problèmes vécus dans les écoles tiennent plus au climat qu'aux structures?

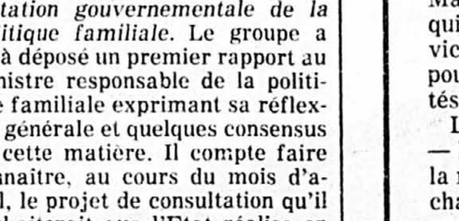
Les enseignants

Le projet initial écartait, avec une inqualifiable désinvolture, les premiers artisans du système scolaire. Cette fois le ministre accorde aux enseignants un rôle «consultatif» indéfini... Mais, comme dans le livre blanc, le pouvoir reste aux mains de ceux qui sont, en réalité, les plus mal placés pour l'exercer parce qu'ils se trouvent tous en situation de conflit d'intérêts viscéral, voyant tout en fonction de leur propre enfant et n'ayant en général ni le temps ni la formation nécessaires pour assumer des responsabilités administratives et pédagogiques décisionnelles... ni même, comme le montrent tous les sondages, le désir d'hériter de pareil fardeau.

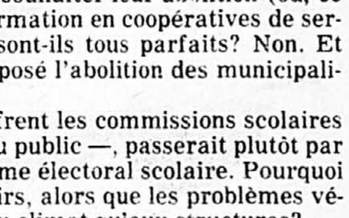
CHEZ
Caplan-Duval
des cadeaux du monde entier
CE QUI COMPTE C'EST CE QUE VOUS OBTENEZ POUR VOTRE ARGENT

- PLUS QUE DE SIMPLES ÉCONOMIES...
- DU SERVICE ET DU CHOIX
- DE BELLES VALEURS... LA SATISFACTION TOTALE
- L'ASSURANCE QUE PERSONNE DANS L'EST DU CANADA NE VEND PLUS D'ARTICLES-CADEAUX QUE CAPLAN-DUVAL, PARCE QUE PERSONNE NE VEND MOINS CHER.

CHRISTOFLE
ÉCONOMIES SPÉCIALES



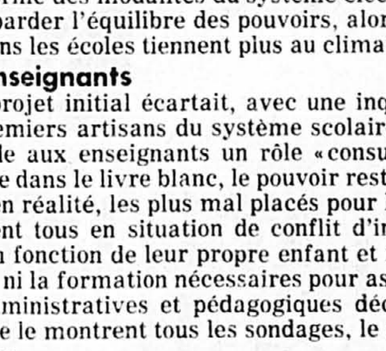
VILLEROY et BOCH
ÉCONOMISEZ 40%
AUTRES MODÈLES À PRIX RÉDUITS



NAÏF



CERALINE LIMOGES
IRIS
ÉCONOMISEZ 50%
AUTRES MODÈLES À PRIX RÉDUITS



PORCELAINE D'AUTEUIL
ÉCONOMIES SPÉCIALES

Caplan-Duval
6700, ch. de la Côte-des-Neiges
(Plaza Côte-des-Neiges)
735-3633
5800, boul. Cavendish
(Mail Cavendish)
489-5761
Sans frais 1-800-361-6482

Blaikie se bat pour une troisième position

Les candidats au leadership du Parti conservateur continuent leur campagne à travers le pays ; à Montréal, l'ancien président du parti Peter Blaikie a révélé qu'il ne se bat que pour la troisième place parce que celle-ci pourra bien lui valoir la chefferie du parti, au congrès de juin.

M. Blaikie a admis qu'au premier tour de scrutin, Clark et Mulroney remporteront les deux premières positions mais que lorsque les appuis seront redistribués, il se peut bien qu'il se faufile entre les deux pour devenir chef du Parti conservateur.

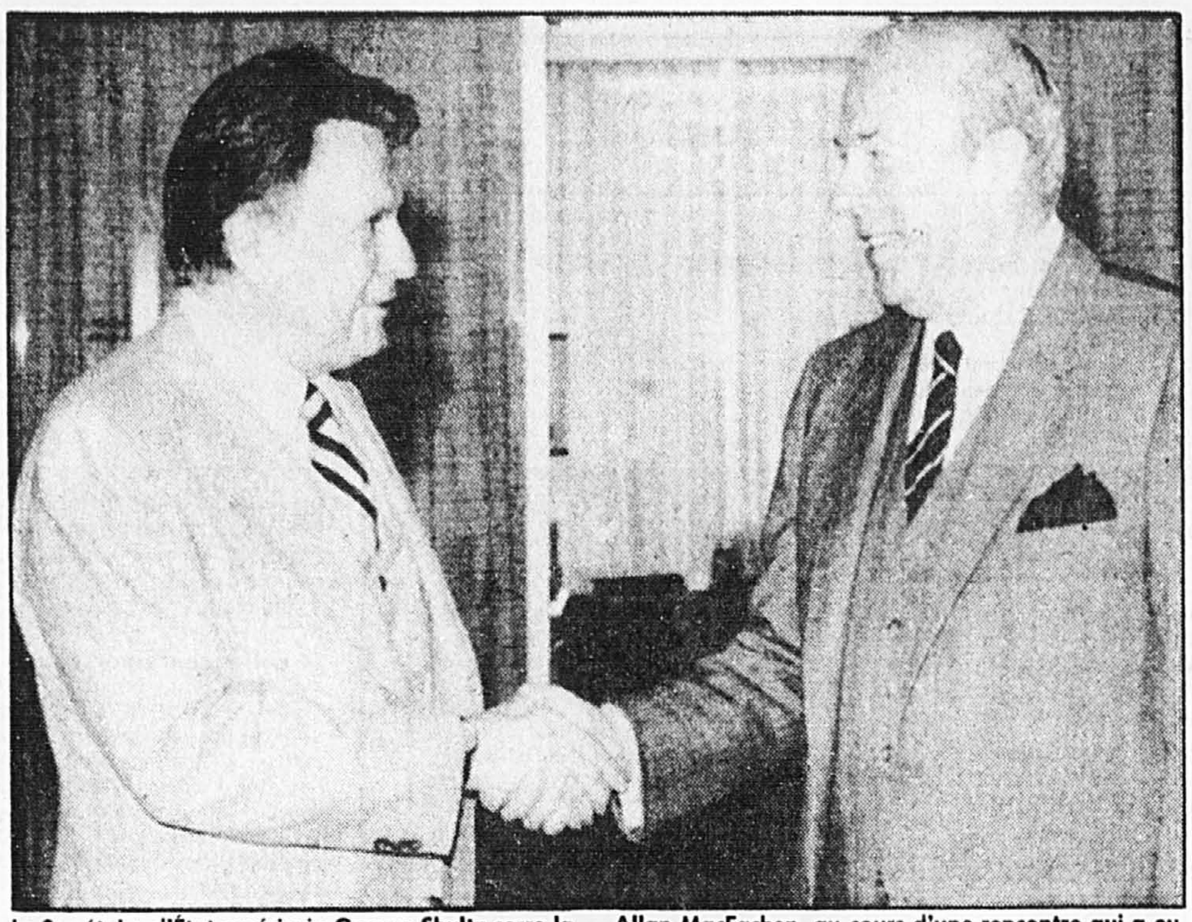
A Ottawa, Joe Clark a dénigré son principal adversaire Brian Mulroney qui a refusé, plus tôt dans la journée, de se prononcer sur une clause dérogatoire de la constitution avec compensation financière pour la province concernée.

« Ce n'est pas la première fois que M. Mulroney et moi ne sommes pas d'accord sur une question constitutionnelle », a confié M. Clark. Il a rappelé que durant les derniers débats sur la constitution, M. Mulroney s'est rangé derrière Pierre Trudeau, contre le Québec. M. Clark est le seul parmi les 12 aspirants au leadership qui prône une compensation financière pour une province qui use de son droit d'opting out, comme le Québec l'exige depuis quelques années.

A Winnipeg, le candidat Michael Wilson a défendu l'idée de la vente des sociétés de la Couronne qui ne « remplissent pas un mandat d'unifier le pays »

N. Wilson, ancien critique financier du parti, a annoncé son intention de vendre Air Canada, Eldorado Nuclear, les chemins de fer Canadien National et Téléglobe Canada, s'il devient premier ministre.

M. Wilson a également avisé que s'il devenait premier ministre, il couperait 700 postes au Conseil privé, ce secrétariat du cabinet qui emploie présentement quelque 1,100 personnes, à qui l'on verse des salaires de $35 millions chaque année.



Le Secrétaire d'État américain George Shultz serre la main du ministre canadien des Affaires extérieures, Allan MacEachen, au cours d'une rencontre qui a eu lieu hier à Washington. Photo AP

LES USA ET ESSAIS CRUISE AU CANADA

Une requête qui arrive «plutôt tôt que tard» (MacEachen)

WASHINGTON (PC) — La requête de l'administration Reagan pour tester les missiles de croisière au Canada arrive « plutôt tôt que tard », a déclaré hier le ministre canadien des Affaires extérieures, M. Allan MacEachen, à l'issue d'un entretien de huit heures qu'il venait d'avoir avec son homologue américain, M. George Shultz.

Déclarant qu'il n'y avait rien de « surprenant » à cela, M. MacEachen a rappelé qu'il y a deux mois les deux pays avaient conclu un accord cadre au sujet des essais d'armes. Le ministre canadien a ajouté qu'il n'avait pas « indiqué à M. Shultz la nature de notre réponse ».

M. Shultz, de son côté, n'a pas précisé quand la requête américaine serait faite.

Aux termes de l'accord conclu en février les autorités américaines doivent solliciter du gouvernement canadien l'autorisation de tester des armes, en en précisant la nature spécifique. L'annonce que les Américains pourraient essayer des missiles de croisière dans l'Ouest canadien avait provoqué des manifestations de protestations hostiles à travers tout le Canada.

Tout en se refusant de divulguer ce qu'il pensait personnellement de ces essais, M. MacEachen a évoqué la déclaration faite par le premier ministre Trudeau, le mois dernier au cours d'un banquet offert à Ottawa, en l'honneur du vice-président américain George Bush, alors en visite officielle : le Canada « ne serait pas un très bon partenaire militaire s'il refusait les missiles de croisière ».

Les pluies acides

Les deux ministres ont surtout parlé des pluies acides, le Canada estimant que les Etats-Unis mettaient trop de temps pour prendre les mesures susceptibles de porter remède à cette situation. De faibles progrès ont été réalisés, a dit M. MacEachen.

« J'aurais été plus heureux, a déclaré le ministre canadien, si nous avions pu nous entendre aujourd'hui même », mais cela n'a pas été possible. Les deux hommes d'Etat ont toutefois décidé de demander aux groupes de travail américain et canadien - qui jusque-là n'ont pas réussi à s'entendre sur la gravité du problème de reprendre leurs travaux et de participer, à une date ultérieure, aux consultations prévues entre MM. MacEachen et Shultz.

Il y a sept mois, les deux hommes d'Etat avaient convenu de se retrouver tous les trois mois pour étudier l'évolution des rapports canado-américains.

QUÉBEC

Pour Vaillancourt: une banquette arrière en attendant...

Assis entre deux trônes, celui de l'Assemblée nationale où il a démissionné comme président et celui de la Cour provinciale du district de Roberval où il s'attend à être nommé juge, Claude Vaillancourt doit se contenter, en attendant, de vivre avec les « modestes » moyens du simple député: va-et-vient par les transports en commun au lieu de la limousine avec chauffeur, petit bureau au deuxième étage du Parlement au lieu des spacieux appartements réservés à la présidence de l'Assemblée nationale...

Alors que tout le monde avait prévu, à commencer par le député de Jonquière fort probablement, que le premier ministre Lévesque ferait cette nomination au poste de juge tout au plus quelques jours après avoir reçu la démission de Claude Vaillancourt de la présidence de l'Assemblée nationale, il ne s'est toujours rien produit trois semaines plus tard. Non pas que les chances de Claude Vaillancourt d'obtenir le poste de juge soient compromises, mais parce que les conseillers politiques de M. Lévesque ont fait observer à celui-ci que Jonquière n'est plus la forteresse péquiste d'antan.

Or, le départ définitif de Claude Vaillancourt de la politique entraînera fatalement la tenue d'une élection complémentaire. Techniquement, M. Lévesque peut attendre six mois avant de la tenir, donc ne la faire qu'à l'automne. Mais comment justifier qu'une circonscription demeure sans représentant aussi longtemps alors que, dans que quelques semaines, les électeurs seront appelés à combler les vacances dans Charlesbourg, Saint-Jacques et Saguenay? Par conséquent il va quasiment de soi de tenir toutes les élections complémentaires en même temps.

Mais, l'impopularité des gouvernements en ces temps de crise obligeant, il semble devenu évident que le PQ devra batailler très ferme pour conserver Jonquière. On comprend donc M. Lévesque de ne pas se montrer trop pressé de courir après un quatrième revers, lui qui a déjà prédit, il y a trois mois, à huis-clos devant le corps consulaire, la défaite pour son parti dans Charlesbourg, Saint-Jacques et Saguenay.

Pour l'instant, le plus embarrassé de toute l'affaire, c'est l'ex-président Vaillancourt, qui, jusqu'à maintenant, avait réussi à éviter de se trouver dans l'embêtante situation de devoir aller s'asseoir sur une banquette-arrière. Depuis sa démission, il s'était, en effet, évaporé dans le décor, avait trouvé mieux à faire dans sa circonscription que dans la Capitale, avait pris des vacances à Acapulco-...Mais, cet après-midi, il n'a plus le choix: faute d'avoir son trône de juge, il devra se contenter d'une simple banquette de député en deuxième rangée. Et y demeurer tant que son chef n'aura pas pris de décision au sujet d'une quatrième élection complémentaire, dans Jonquière.

Saccage du chantier LG-2: pas de séance avant jeudi

La Commission parlementaire de l'Energie et des ressources, qui enquste sur le règlement hors cour des poursuites consécutives au saccage du chantier LG-2 à la Baie James, et plus particulièrement sur le rôle qu'y auraient joué le premier ministre et son bureau, ne reprendra pas ses travaux avant jeudi. Et ça pourrait même aller à la semaine prochaine avant que les députés poursuivent le travail interrompu pour le congé pas cal.

Le leader parlementaire du gouvernement, Jean-François Bertrand, nous a expliqué hier qu'il restait quelques problèmes à régler avant que la date de reprise ne puisse être fixée. Et le plus important de ceux-ci à trait à la télévision. Car si Radio-Québec est toujours intéressée à diffuser les séances de la commission, en direct le matin et l'après-midi et en différé le soir, elle n'a plus d'équipement disponible pour réaliser elle-même le reportage. On étudie donc présentement la possibilité de ne pas diffuser les travaux de l'Assemblée pour que les employés de la Télévision des débats puissent se charger de ceux de la commission -mais ce serait un précédent dans lequel on hésite à s'engager. L'autre solution serait de faire appel à l'entreprise privée, mais elle pourrait entraîner des délais un peu plus long.

Tout cela demande la collaboration de l'opposition et une rencontre à cet effet aura lieu aujourd'hui. Car il faut aussi qu'elle consente pour que la commission puisse siéger le vendredi après-midi. Si tout allait rondement, il se pourrait donc que les travaux reprennent jeudi et se poursuivent vendredi, et ensuite lundi et mardi de la semaine prochaine. Quant à l'ordre des témoignages, il n'a pas encore été déterminé, sinon qu'il semble assuré qu'on entendra en priorité les membres du conseil d'administration de la SEBJ.

Une première: la porno politique!

Un hebdomadaire policier à sensation publie cette semaine un reportage intitulé: « Québec Elle dévoile tout sur le réseau de prostitution pour politicien ». Le mot « politicien » est écrit en très gros caractère, et au singulier. Car le prétendu réseau dont parle la prostituée interviewée n'était au service que d'un député, dont le journal ne dévoile pas le nom « pour des raisons d'ordre juridique ».

Il nous cache également la marque de sa voiture et le terme dont il se sert pour la désigner, probablement pour faire semblant de prendre des précautions afin d'éviter que l'homme politique en question puisse être identifié. Mais comme il nous révèle en même temps beaucoup d'autres détails -dont une description de son appartement- il est évident que bien des gens pourront le reconnaitre. Encore qu'il n'est pas besoin d'être grand clerc pour deviner quel député est visé.

Le reportage, par contre, ne cache rien des relations entre le député et son « réseau », constitué de six très jeunes filles et dirigé par l'interviewée, qui aurait eu 16 ans à l'époque, mais se faisait passer pour quinze. Il foisonne même de détails sur deux sujets: les prix payés par le client -entre $400 et $1900 par fille et par nuit!- et les pratiques sexuelles auxquelles ces sommes donnaient droit. Et l'intervieweuse se fait fort de poser toutes les questions qu'il faut pour que le lecteur ne reste pas sur son appétit.

L'avenir nous dira probablement ce que contient de vrai cet exercice de pornographie politique. Mais même s'il s'avérait que l'essentiel tient de la fiction, on voit mal comment le député visé pourrait se plaindre sans aggraver -en s'identifiant- le dommage fait à sa réputation.

Louis FALARDEAU
Pierre VINCENT

RÈGLEMENT POUR LE SACCAGE DE LG-2

Lévesque ne croit pas sa réputation entachée

(PC) — Le premier ministre René Lévesque ne croit pas que sa réputation ou celle du gouvernement soit entachée par les témoignages entendus devant la Commission de l'énergie et des ressources qui examine l'implication du son bureau et de ses proches collaborateurs dans le règlement à l'amiable de $200,000 conclu en mars 1979 entre la Société d'énergie de la Baie James et la FTQ-construction à la suite du saccage du chantier LG-2, le 21 mars 1974.

« J'ai remarqué que les médias d'information insistent beaucoup là-dessus. Mais c'est drôle, je ne trouve pas (que les témoignages ternissent l'image du gouvernement)...chacun son opinion », a répondu le premier ministre Lévesque au cours d'une conférence de presse qui a suivi une rencontre entre les représentants des six villes membres de la MRC-Champlain, qui englobe entre autres la circonscription du chef du gouvernement.

Au bout de deux jours d'audience, à la fin de mars, la commission a ajourné ses travaux après avoir entendu des témoignages d'administrateurs de la Société d'énergie de la Baie James (SEBJ), dont son président Claude Laliberté, et Mme Nicolle Forget et Hervé Hébert, sur la façon dont l'entente a été conclue.

Regrets

Dans sa brève intervention, M. Lévesque a dit « regretter » le traitement fait par les médias d'information qui, a-t-il laissé entendre, montent en épingle cette histoire.

Il a cité l'exemple du quotidien « La Presse », à l'origine de l'enquête, et qui, selon M. Lévesque, n'a pas cru bon de « citer » des extraits de la lettre de M. Hervé Hébert, administrateur d'Hydro-Québec maintenant président de la Fiducie du Québec, dans laquelle l'administrateur de la SEBJ affirmait n'avoir pas été l'objet de pressions.

HONG KONG SANS ESCALE



Le premier!
Le seul!
Le 1er mai, Cathay Pacific inaugure le premier service Vancouver—Hong Kong sans escale!

Pour les vrais voyageurs.

Départs tous les jeudis et dimanches à 14 h 15. Contactez votre agent de voyages ou appelez Cathay Pacific, sans frais, au (800) 663-1702. À Vancouver, composez le 682-9747.

CATHAY PACIFIC
The Swire Group

ABU DHABI • AUCKLAND • BAHRAIN • BANGKOK • BOMBAY • BRISBANE • DJAKARTA • DUBAY • FUKUOKA • HONG KONG • KOTA KINABALU • KUALA LUMPUR
LONDRES • MANILLE • MELBOURNE • OSAKA • PENANG • PERTH • PORT MORESBY • SEOUL • SHANGHAI • SINGAPOUR • SYDNEY • TAIPEH • TOKIO • VANCOUVER

AÉROPORT DE MIRABEL

Les municipalités préparent une nouvelle offensive

Devant l'inertie d'Ottawa concernant l'avenir de l'aéroport de Mirabel, les maires des municipalités du nord de Montréal préparent une nouvelle affensive contre le gouvenement fédéral et se proposent de demander au député de Deux-Montagnes, le ministre Francis Fox d'intervenir auprès de son collègue des Transports et de lui rappeler ses promesses.

JEAN-PAUL CHARBONNEAU

Il y a plus d'un an maintenant, une délégation de maires de la région aéroportuaire de Mirabel, ayant à leur tête Claude Lefebvre de Laval, se rendait au parlement rencontrer quelques élus fédéraux, principalement le ministre des Transports Jean-Luc Pépin. Le sujet de la conversation avait été le transfert possible des vols de Dorval à Mirabel.

Le ministre Pépin avait alors promis de faire connaitre sa réponse trois mois plus tard. Le mois de mai 82 est arrivé est rien ne s'est produit.

Peu de temps après, le ministre Pépin annonçait qu'il avait pris sa décision et que l'aéroport de Mirabel était pour devenir un centre international de cargo et que les compagnies aériennes pour profiter d'une annulation de la taxe sur le carburant.

« Nous étions satisfaits dans l'ensemble de la décision du ministre. Nous avons cru en lui. Plusieurs mois après, nous nous rendons compte qu'aucun projet de loi n'est sur le point d'être présenté au parlemennt concernant la taxe sur le carburant comme l'avait mentionné le ministre. On s'est fait leurrer par Ottawa », a déclaré, hier, le maire de Sain-Eustache, Guy Bélisle.

Pour sa part, Michelle Courchesne, membre du comité exécutif de Laval, a abondé dans le même sens : « Il est évident qu'Ottawa a ri de nous dans cette affaire »

Mlle Courchesne, qui avait joué un important rôle dans le mouvement de protestation des élus municipaux à Ottawa, a ajouté qu'elle croyait que l'administration municipale était pour appuyer les maires des Laurentides advenant une nouvelle offensive pour obtenir une fois pour toute une réponse d'Ottawa pour ce qui est de l'avenir de Mirabel.

Pendant que des maires veulent relancer le débat concernant l'aéroport, l'administration municipale de Mirabel songe à son avenir.

Il est de plus en plus question que Québec décide de séparer ce territoire en trois municipalités, comme suggéré par le Dr Robert Lussier, ministre des Affaires municipales sous le régime de l'Union nationale.

Si jamais le gouvernement provincial arrive à la décision de démanteler cette ville créée lors de la construction de l'aéroport, les édiles municipaux ont l'intention de mener une vive lutte pour s'y opposer.

SOLITUDE?

Club de rencontre
Les amis des arts
842-3903


DOULEUR
Mal de dos
Arthrite-Rhumatisme
CLINIQUE DE BIOTHÉRAPIE
287-9744

CLUB STAN BUY
N'oubliez pas de vous procurer votre auto-collant ckoi 97fm disponible dès maintenant chez un des marchands BONISOIR ou BONIPLUS près de chez vous. Ayez la chance de gagner, tous les vendredis*, un des 16 voyages pour deux d'une semaine
courtoisie des STAN BUY
Pour plus de détails écoutez ckoi 97fm
*(jusqu'au 29 avril prochain)

Une femme battue réclame $285,500 de son ex-conjoint

Une femme qui habite aujourd'hui à Hamilton en Ontario a intenté hier une poursuite de $285 500 contre son ex-conjoint, un Montréalais qui vit à Notre-Dame-de-Grâce, qui l'a battue à deux reprises lui infligeant de graves blessures.

Après six mois de vie commune, l'homme était devenu colérique et extrêmement violent. Son divorce et ses problèmes financiers le rendaient nerveux et anxieux. Le 13 avril 1982, après une violente discussion, il donnait une raclée à sa nouvelle compagne qui fût transportée d'urgence à l'hôpital de Cowansville et transférée par la suite à Montréal. Elle était paralysée et souffrait d'une fracture du crâne. La convalescence a duré plusieurs mois.

Elle est ensuite retournée vivre avec le même homme qui l'a battue à nouveau. Désespérée elle a quitté le Québec. Elle réclame maintenant la somme de $285 500 pour les souffrances qu'elle a subies.

ÉCONOMISEZ JUSQU'À 100$*
*à l'achat d'un train de quatre pneus radiaux 721 ceinturés d'acier.

Pneus radiaux 721 ceinturés d'acier



FLANCS BLANCS DIMENSIONS	PRIX COURANT	PRIX DE SOLDE	FLANCS BLANCS DIMENSIONS	PRIX COURANT	PRIX DE SOLDE
P17580R13	89,95$	73,95$	P21575R14	117,17$	98,95$
P18580R13	90,73$	76,95$	P22575R14	125,83$	106,95$
P17575R14	94,22$	78,95$	P2075R15	113,85$	96,95$
P18575R14	98,95$	80,95$	P21575R15	123,42$	98,95$
P19575R14	104,90$	83,95$	P22575R15	131,29$	105,95$
P20575R14	109,40$	90,95$	P23575R15	139,05$	113,95$

La qualité est à votre portée Ce pneu radial ceinturé d'acier est le meilleur pneu Firestone pour l'été. Nos épreuves ont démontré que ce radial permet des économies d'essence impressionnantes...jusqu'à 8 ou 10% de plus que nos pneus ordinaires à plis en biais ou ceinturés en vitesses de croisière normales. La semelle à 5 nervures assure une conduite stable, plus de durabilité et une meilleure tenue de route.

Pneus radiaux 721 Metrix toutes saisons
• Excellent pneu radial ceinturé d'acier
• Tenue de route supérieure • Durabilité
À compter de
79,95 P15580R13

Pneus radiaux Trax 12 toutes saisons
• Économique • De l'adhérence pendant toute l'année
À compter de
59,95 P15580R13

Camionnettes et fourgonnettes
• Pneus radiaux Steeltex R.T.H. • Adhérence, tenue de route et durabilité excellentes
À compter de
99,95 LT215/85R16
8 plis sans chambre à air

Renseignez-vous sur l'obtention d'une carte d'entretien "sans frais".

OFFRES D'ENTRETIEN DE VOITURES

Mise au point électronique
Analyse électronique des pièces du moteur, installation de nouvelles bougies, vérification de 18 autres points et test sur route. Contacts et condensateur (si requis): 7,95$ en sus. Supplément de 15$ pour fourgonnettes.
44,95 La plupart des 4 cylindres
49,95 La plupart des 6 cylindres
54,95 La plupart des V6 et 8 cylindres

Huile, lubrification et filtre
Cette offre d'entretien en 15 étapes comprend jusqu'à 5 litres d'huile, l'installation d'un nouveau filtre à huile, la lubrification de votre voiture et la main-d'oeuvre.
15,95 La plupart des voitures et camionnettes.

Réglage du train avant
Aucuns frais supplémentaires pour les voitures avec climatisation ou pour le réglage de la barre de torsion. Un test sur route est aussi compris.
16,95 La plupart des voitures.

Réfection des freins à disque/tambour des 4 roues
Garantie au prorata de 48 000 km. Installation de nouvelles plaquettes et garnitures, réfection des disques et tambours, vérification des bagues de graissage avant, du système hydraulique et des pièces. Supplément de 20$ pour plaquettes métalliques.
126,95 La plupart des voitures.

Offre spéciale d'entretien de la transmission
Changement du filtre de transmission (au besoin), remplacement du joint d'étanchéité de la cuvette, nettoyage, vérification et remplissage du réservoir de liquide pour transmission, réglage du couplage et des bandes (au besoin), vérification de la soupape modulatrice et test sur route
29,95 La plupart des voitures nord-américaines.

Monro-Matic Amortisseurs
S'ajustent automatiquement aux conditions variées de charge et de route pour une excellente stabilité et plus de confort. Garantis pendant tout le temps où vous êtes propriétaire de la voiture
17,95 ch. Installation en sus. La plupart des voitures.

C'est Firestone® qu'il vous faut.

MAGASINS FIRESTONE ®Marque de commerce déposée—Firestone Canada Inc., usager inscrit

BEACONSFIELD 42, boul. St Charles 684-1475
CHÂTEAUGUAY 247, boul. d'Anjou 691-1231
CHOMEDY 784, boul. Labelle 688-7530
DOLLARD DES ORMEAUX 4301, boul. St Jean 620-2550
DUVERNAY 2875, boul. de la Concorde 661-9241
JOLIETTE 40, boul. de l'Industrie 756-1695
LACHINE 10500, Côte de Liesse 636-4500
LAFLÈCHE 3725, boul. Taschereau 676-8243, 661-8075
LONGUEUIL 1748, chemin Chambly 679-8238, 521-3232
MALL CAVENDISH (Côte St-Luc) 5800 boul. Cavendish 486-7228
MONTREAL-EST 7070 est, rue Sherbrooke 256-3707
MONTRÉAL-NORD 5101, boul. Henri Bourassa 325-5510
PIERREFONDS 6972, chemin des Sources 683-7121, 332-2254
POINT-AUX-TREMBLES 1400, rue St Jean Baptiste 645-4541, 861-7872
REPENTIGNY 164 est, rue Notre Dame 581-5150
ST. EUSTACHE 402 boul. Sauvé 472-5600
SEPT-ÎLES 154, ave. Laure 962-3545
SHERBROOKE 2300 rue King Ouest 563-3562
VILLE LASALLE 410 Dollard Ave 365-0551

CHEZ LE MARCHAND FIRESTONE A DES PRIX COMPÉTITIFS
CENTRE DE PNEU NOEL SMITH 2155, Dernarsonnesse Est (Coin Dennimont) Montréal — Prix seulement 522-1342
UNI PRO SUSPENSION DORION LTÉE 175 Boul. Harwood, Dorion — seulement 455-5697
UNI PRO GARAGE L. BERRY INC 4090, Montée des Sources, Dollard des Ormeaux — 684-7666
UNI PRO GARAGE L. BERRY INC 4090 Boul. St Jean, Dollard des Ormeaux — 626-4936, 4970

COMMODORE 64
Ses possibilités sont incroyables. Son prix aussi.
«Meilleur achat pour '83» traduit de Creative Computing janvier '83.

SPÉCIAL 1 299$ tout inclus
• Ordinateur C64 (mémoire de 64 K)
• Unité de disque VIC1541 (5¼", 170K de stockage)
• Disquette d'introduction (30 programmes)
• Une boîte de disquettes vierges (10)
• Tous les câbles, interfaces et la documentation
ADDAX MICRO INC.
208, boul. Taschereau (près de Churchill) Greenfield Park
Détaillant Commodore autorisé 465-6055

Énergie, Mines et Ressources Canada / Energy, Mines and Resources Canada

LE PROGRAMME E.R.I.F. D'ENERGIE, MINES ET RESSOURCES CANADA offre un

SEMINAIRE TRAITANT DE LA TECHNOLOGIE BIOENERGETIQUE

Dans le cadre du Programme énergétique national, le ministère de l'Energie, des Mines et des Ressources du gouvernement fédéral désire encourager une utilisation accrue de la biomasse comme source énergétique pour remplacer les carburants fossiles. Le Programme de l'énergie renouvelable dans l'industrie forestière (E.R.I.F.) peut aider à défrayer en partie les coûts en capital des matériaux lors de l'installation d'un système bioénergétique reconnu. Jusqu'à présent l'industrie forestière y faisant appel; maintenant l'aide de l'ERIF est mise à la portée d'un plus grand nombre d'entreprises et d'institutions canadiennes.

Apprenez à réduire les coûts de l'énergie en utilisant:
• Les déchets de bois • Les déchets municipaux
• Les déchets agricoles
• Les déchets industriels • Les déchets d'hôpitaux

Lors de ce séminaire de deux journées, les avantages tirés de la biomasse comme source d'énergie y seront examinés et plus particulièrement:

Les utilisations actuelles de la biomasse
Les nouvelles possibilités pour la bioénergie
L'énergie tirée des déchets municipaux
L'aide financière gouvernementale
Les changements sociaux dus à la bioénergie

Plusieurs experts industriels vous expliqueront les avantages pratiques, techniques et économiques de l'utilisation de la technologie bioénergétique et discuteront d'un certain nombre de cas présents. Les frais de participation à ce séminaire sont de $60. et comprendront entre autres lunch et une visite facultative d'un projet de conversion à l'énergie bioénergétique. Les places sont limitées.

Le séminaire aura lieu les 25-26 avril, 1983 à l'hôtel Hyatt Regence, Montreal.

Pour obtenir des informations supplémentaires ou pour vous inscrire au séminaire, veuillez communiquer avec:

Energie, Mines et Ressources Canada.
605 boul. Dorchester
Montréal, Québec
(514) 283-5632

Paul J. Murray et Assoc.,
401-294 Albert St.,
Ottawa, Ontario
(613) 235-1363

Canada

Miracle Mart Centre de la photo

Maintenant exclusif à Miracle Mart: L'ensemble mémoire miracle!

Un module d'expansion de 8K!

Maintenant, lorsque vous achetez un VIC-20 de Commodore, vous recevez un ensemble de Viccessoires d'une valeur de $200 incluant un module d'expansion de la mémoire de 8K! Au cours de votre apprentissage, votre VIC 20 progresse avec vous!

L'ensemble comprend un levier de commande, deux cartouches de jeu, une housse et un module d'expansion de 8K.



Vous ne payez que **399.95** pour l'ensemble!

$200 d'accessoires en prime!

C= LE COMMODORE VIC 20

CELUI QUI PROGRESSE AVEC VOUS.

Liquidation du printemps!

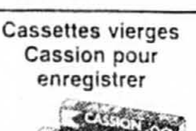


148.88

SANYO

Sanyo M9815. Radiocassette AM/FM stéréo/ondes-courtes avec vumètre à 5 diodes et micros intégrés. **Ord. 189.95**
Livret de $150 de coupons-rabais en prime!

Cassettes vierges Cassion pour enregistrer



AX-1 90 min. pqt de 3
Ord. 10.99 **4.99**
AX-60 min. pqt de 2
Ord. 5.49 **1.99**

28.88



Image CB21. Flash électronique compact automatique avec tête orientable.
Ord. 34.95

YASHICA



Prix alléchant!
198.88

Yashica FX-7 zoom. Appareil 35 mm manuel avec zoom 42-75 mm pratique. **Ord. 229.95**
Livret de $150 de coupons-rabais en prime!



A. **188.88**

B. **298.88**

Courroie Nikon en prime!

A. Nikon EM. Appareil 35 mm automatique avec avertiseur sonore en cas de faible éclairage. Avec objectif 50 mm F/1.8E. **Ord. 209.95**
Livret de $150 de coupon-rabais en prime!

B. Nikon FE Appareil 35 mm automatique avec débrayage manuel et mise en mémoire. Avec objectif 50 mm F/1.8E. **Ord. 349.95**
Livret de $150 de coupons-rabais en prime!

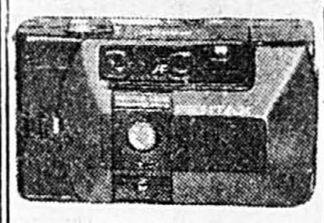
PRIME!
Avec tout achat de plus de $95, nous vous remettons un livret de coupons-rabais pouvant vous faire économiser jusqu'à $150 sur plusieurs articles intéressants!

2e jeu de photos pour .99
avec chaque film développé et imprimé à nos bas prix. Film avec développement compris et offres de coupons-rabais non-éligibles. Procédé C-41 seulement. Cette offre expire le 22 avril 1983.

238.88



Pentax MG. Appareil 35 mm automatique avec exposition par diodes. Avec objectif 50 mm F/2.
Ord. 269.95
Flash Pentax AF160 **(valeur de 39.95)** et livret de $150 de coupons-rabais en prime!



Entraîneur Pentax Sharpshooter
28.88 valeur sûre!
158.88

Pentax Sharpshooter. Nouveau! Appareil 35 mm compact à mise au point et exposition automatiques. Étui à glissière. **Ord. 179.88**
Livret de $150 de coupons-rabais en prime!



MINOLTA

338.88

Minolta X-700. Appareil 35 mm programmé, multi-modes. Avec objectif 50 mm F/2.
Ord. 369.95
Livret de $150 de coupons-rabais en prime!

128.88



IMAGE

Objectif zoom Image MFZ 28-80 mm à commande unique avec mise au point macro.
Ord. 169.95
Livret de $150 de coupons-rabais en prime!

Miracle Mart Centre de la photo

En vente dans tous les magasins Miracle Mart

EN BREF

Aucun suspect dans l'affaire Bouvier

■ L'abbé Roger Bouvier, âgé d'une soixantaine d'années, curé de la paroisse Saint-Athanase d'Iberville près de Saint-Jean qui avait été blessé vendredi soir d'un coup de couteau à l'abdomen et à une main, repose toujours dans un état satisfaisant à l'hôpital du Haut-Richelieu. Le prêtre avait été blessé par un voleur après avoir résisté à l'intrus qui voulait voler l'argent appartenant à la fabrique. Un porte-parole de la police d'Iberville a déclaré que l'enquête policière sur ce crime progressait lentement et qu'aucun suspect n'avait encore été arrêté.

Témoins recherchés

■ La police de Saint-Hubert en banlieue sud de Montréal, demande la collaboration du public afin de retrouver des personnes qui auraient pu être témoins d'un accident de la circulation survenu vendredi soir le 1er avril dernier, dans lequel deux personnes ont perdu la vie. L'accident est survenu au carrefour des boulevards Taschereau et Montcalm : deux automobiles sont entrées en collision. Les deux personnes tuées étaient passagères de la même voiture. Le chauffeur de l'automobile responsable de la collision a pris la fuite avant l'arrivée des policiers, tandis que le propriétaire de cette même voiture, qui était alors passager, est demeuré sur place. Les policiers estiment que ces deux hommes n'étaient pas en état de conduire une automobile. Un mandat d'arrestation a été émis au nom du chauffard. Toute personne ayant été témoin de cet accident est priée de communiquer avec les sergents-détectives G. Joanisse ou R. Gagnon à la police municipale de Saint-Hubert au 676-0233, où toute information sera traitée confidentiellement.

Adolescentes de 15 et 16 ans disparues

■ La police de Greenfield Park demande la collaboration du public pour retrouver deux adolescentes âgées de 15 et 16 ans disparues le 18 mars dernier. Les deux amies, Magarette Miranda, 16 ans, et Chantal MacLean, 15 ans, ont quitté ensemble le domicile de cette dernière à Greenfield Park et n'ont pas été revues. Margarette Miranda mesure 1,49 m, pèse 48 kg, a les cheveux longs et châtains, frisés naturellement. Elle parle le français et l'anglais. Au moment de sa disparition elle portait un jeans bleu, un gilet de cuir noir ainsi qu'un manteau de velours côtelé gris. Chantale Maclean mesure 1,60 m, pèse 50 kg, a les yeux verts, des taches de rousseur et les cheveux bruns et longs. Lors de sa disparition, elle portait un jeans bleu, un gilet de velours côtelé et un veston en jeans. Toute personne pouvant fournir des renseignements sur les allées et venues de ces deux jeunes filles est priée de communiquer avec la police de Greenfield Park à 671-1931 où toute information sera traitée confidentiellement.



Margarette Miranda et Chantal Maclean

Poursuite de $95,000 contre Hydro-Québec

■ M. Robert Woodburn, un plombier qui possède un magnifique chalet à Saint-Sauveur, a intenté hier une poursuite de $95 000 contre Hydro-Québec pour avoir installé des lignes de transmission qui détruisent la beauté du paysage et nuisent à sa vue. M. Woodburn explique qu'il a acheté cette propriété située dans un cadre enchanteur, près du Mont Christin, parce qu'il voulait y vivre en paix. Il se plaint que les lignes de transmission sont une source de bruit et de pollution visuelle.

Commission Beaudry: pas avant le 26

■ Les audiences publiques de la commission d'enquête Beaudry sur l'administration de la santé-sécurité au travail à l'usine de produits chimiques de la compagnie Expro, à Valleyfield, ne débuteront pas avant le 26 avril. On connaît maintenant les quatre membres de la commission qui assisteront le juge René Beaudry du tribunal du travail. Il s'agit de MM. Paul-André Courtois, ingénieur-chimiste qui enseigne à l'Université du Québec à Trois-Rivières, Louis Drouin, médecin spécialisé en santé communautaire, André L'Heureux, ex-vice-président de la CSN, et Conrad Chapdelaine, avocat de Sherbrooke.

UNIVERSITÉ LAVAL

admission d'automne

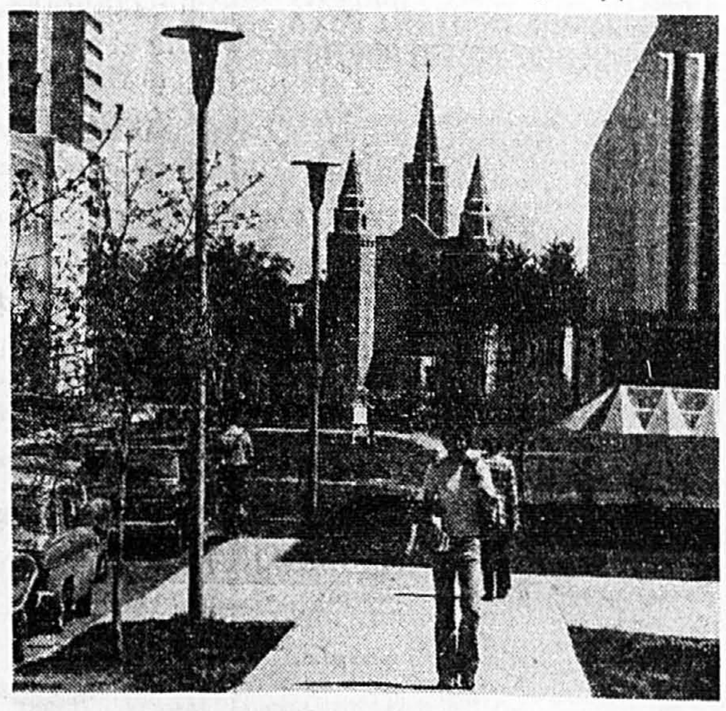
L'Université Laval contribue à la formation universitaire de la collectivité québécoise depuis plus de 130 ans.

On y poursuit maintenant des activités d'enseignement et de recherche dans plus de 125 disciplines ou champs d'études.

La souplesse, la variété et la qualité de ses programmes d'enseignement ainsi que sa tradition de recherche ont contribué à faire de l'Université Laval une grande université.

Que ce soit pour des études à temps complet ou à temps partiel. . . par cours du jour ou par cours du soir.

*L'admission pour **septembre**, c'est le temps d'y penser.*



Dates limites de demande d'admission

Études de 1er cycle

- **1er mai** pour les adultes et les étudiants des universités canadiennes
- **1er juin** pour ceux qui désirent s'inscrire à titre d'étudiant libre.

Études de 2e et 3e cycles

- **1er mai**

Renseignements et demande d'admission

Bureau du registraire
Pavillon Bonenfant
Université Laval
Québec G1K 7P4 Tél.: (418) 656-3080

Les obstacles à la syndicalisation demeurent nombreux

QUÉBEC — N'en déplaise à certains, le Code du travail « aussi bon soit-il » n'est peut-être pas un « bienfait » à tout point de vue. Cet encadrement juridi-

LISA BINSSE

que des relations de travail restreint parfois les droits que le législateur voulait au départ accorder aux travailleurs, dont celui de se syndiquer.

Même si ce droit est reconnu dans le Code du travail, il faut encore une bonne dose de courage et de patience pour essayer de se syndiquer au Québec. Les obstacles sont nombreux : délais, procédures judiciaires interminables, coûts. Sans parler de l'intimidation patronale, l'apparition de syndicats de boutique appuyés par l'employeur pour contrer la demande initiale, les congédiements, etc.

Me Hélène Lebel, avocate syndicale bien au fait des problèmes d'accréditation, a souligné hier au 38e congrès des relations industrielles de l'Université Laval qu'à son avis, « il existe encore suffisamment de failles dans le Code pour qu'un employeur déterminé puisse détruire un syndicat ».

Selon Me Lebel, il n'existe actuellement aucun recours efficace pour contrer les pratiques patronales pour « buster » un syndicat. Tout employeur qui y met le paquet peut atteindre son but : détruire le syndicat.

Pierre Mercille, vice-président de la CSN responsable entre autres de l'organisation, opine dans le même sens. Selon lui, le Code ne permet pas un véritable accès à la syndicalisation. Au contraire, les obstacles sont de plus en plus nombreux. « Le patronat, dit-il, a considérablement raffiné ses tactiques pour élargir les mailles du filet que constitue le Code du travail actuel.... À un point tel que nous avons pris l'habitude de dire à la CSN, que le droit d'association est le seul droit qui doit encore s'exercer dans la clandestinité ».

L'accès

Pour qu'on puisse parler d'un véritable accès à la syndicalisation, il faut dont que le Code soit globalement reformé. À titre de correctifs, M. Mercille suggère l'inclusion de la notion du « statu quo ante », ou tout autre disposition pour empêcher « la condamnation avant d'être jugé » de tout travailleur qui tente de se syndiquer.

Le législateur pourrait prévoir des pénalités « plus convaincantes », amende de $10,000 par jour d'infraction, retrait automatique et rétroactif des subventions gouvernementales, ou congédiement pur et simple des coupables lorsqu'ils relèvent du gouvernement, pour tout employeur qui congédierait un employé pour activité syndicale ou qui tenterait de dominer une association de salariés.

« Enfin, avec toute la panoplie de mesures répressives qu'un gouvernement peut imaginer, et on lui fait confiance là-dessus, il serait étonnant que la majorité des employeurs soient encore tentés de passer outre à la loi ».

Ces « trous béants » du Code ne seraient pas étrangers au fait que la syndicalisation stagne au Québec où le taux, en incluant les employés du gouvernment fédéral oeuvrant dans la province et les travailleurs de la construction, est d'environ 39 p. cent. Si on exclut ces deux groupes, le taux serait d'environ 28 p. cent.

Stagnation

Il est en effet ressorti hier matin à l'ouverture du congrès qui porte sur la syndicalisation dans le secteur privé qu'actuellement, la syndicalisation au Québec connait une certaine stagnation.

Les professeurs Claude Rondeau et Jacques Bélanger, du département des relations industrielles de l'Université Laval, notent que le Québec, à la suite de l'adoption du Code du travail dans les années 60, a connu une forte croissance syndicale. En 1964, la province comptait 409,500 travailleurs syndiqués. Neuf ans plus tard, ce nombre était passé à 745,461.

À partir de 1974, ils constatent un certain frein dans cette phase de croissance et même « une certaine stagnation, voire même un certain recul dans l'état de la syndicalisation ». Dès ce moment, les effectifs syndicaux augmentent plus lentement et, en 1980, se stabilisent à quelque 860,000 travailleurs syndiqués.

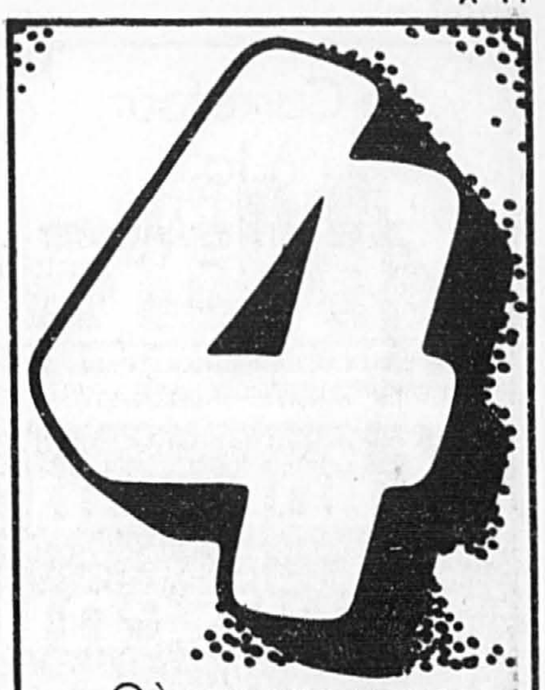
Si les tendances observées au Canada et au Québec en particulier depuis quelques années continuent, disent-ils, et si le statu quo dans le régime actuel d'accès à la syndicalisation est maintenu, un stagnation des effectifs syndicaux est à prévoir ainsi qu'une diminution du taux de syndicalisation.

35 VOLS PAR SEMAINE À DESTINATION DE TOKYO

Japan Air Lines offre aux voyageurs un choix de 35 vols hebdomadaires vers Tokyo à bord de Boeing 747, départs de Vancouver, Chicago, San Francisco et Los Angeles ainsi que les services de DC-10/747 de l'aéroport Kennedy à New York. JAL offre aussi jusqu'à quatre vols quotidiens d'Honolulu à destination du Japon. Service superbe en première classe, sièges extra-larges en classe Super affaires J et la classe économique est très confortable. Consultez votre agent de voyages ACTA pour plus de détails.

Service de liaison à destination de:
Osaka, Sapporo, Fukuoka, Okinawa, Séoul, Fusan, Pékin, Shanghaï, Taïpeh (via JAA), Hong Kong, Manille, Bangkok, Nouvelle-Delhi, Kuala-Lumpur, Singapour, Djakarta. Le Moyen-Orient, Moscou et l'Europe. Guam, Saipan, Nandi, Auckland, Sydney.

JAPAN AIR LINES JAL

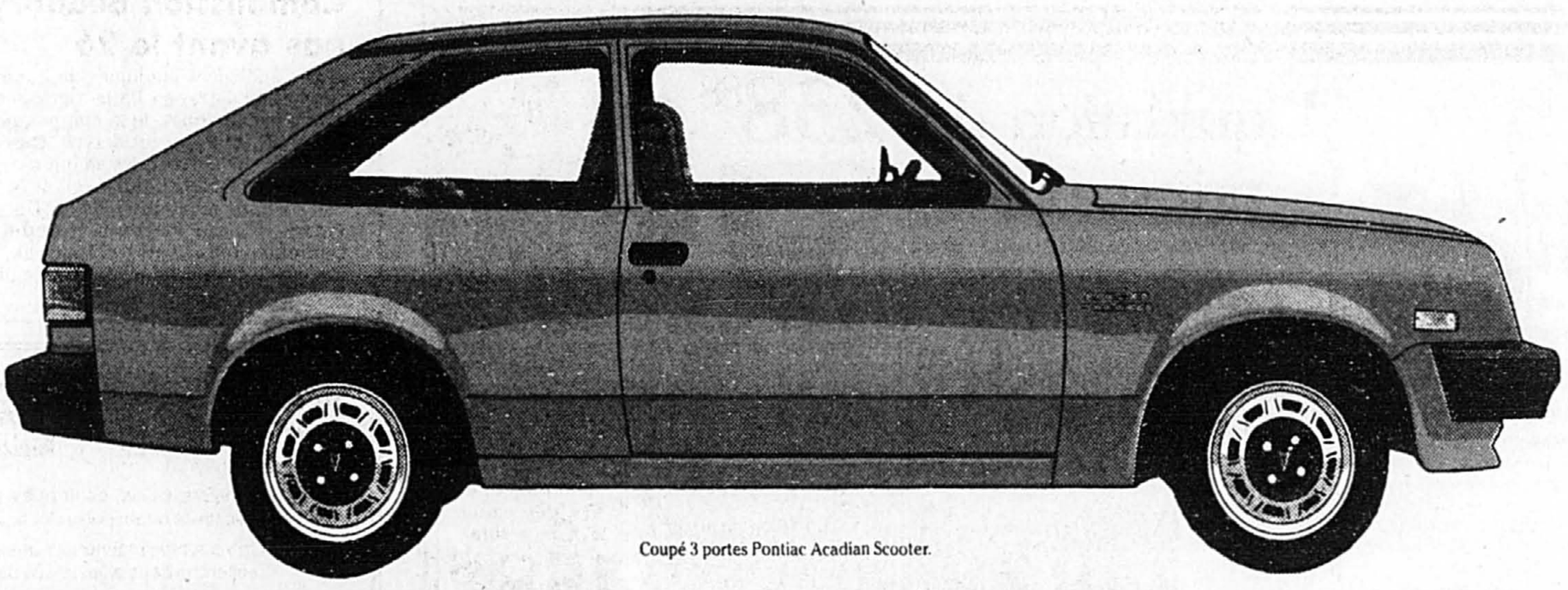


Où pouvez-vous aller à quatre bons restaurants différents sans sortir?

RÉPONSE AU VERSO

VOICI L'AUBAINE SENSATIONNELLE QUE VOUS ATTENDIEZ TOUS!

5 812$



Coupé 3 portes Pontiac Acadian Scooter.

LES MOINS CHÈRES DE TOUTES LES VOITURES DE FABRICATION NORD-AMÉRICAINE. 5 812 $ est le prix de détail suggéré par le fabricant pour les coupés 3 portes Chevette Scooter et Acadian Scooter, modèles 1983; taxe fédérale de vente comprise, à compter du 3 janvier 1983. Taxes provinciale et locale s'il y a lieu; frais de transport et d'immatriculation en sus. Les prix peuvent être modifiés sans préavis. Certains concessionnaires peuvent vendre à un prix inférieur.

ÉQUIPEMENT COMPLET. Tous les modèles Scooter 3 ou 5 portes sont livrés avec un équipement de série impressionnant: moteur nerveux 4 cylindres de 1,6 litre à arbre à cames en tête, boîte manuelle 4 vitesses, direction à crémaillère, allumage électronique, pneus radiaux, sièges-baquets entièrement rembourrés de mousse pour un confort maximum, ainsi que moquette à poil ras.

LE PLUS GRAND RÉSEAU DE CONCESSIONNAIRES DANS L'INDUSTRIE. Le service après-vente est assuré par plus de 950 concessionnaires au Canada.

ESSENCE ORDINAIRE. Un nouveau système tolérant le plomb, livrable en option sans supplément pour les véhicules avec boîte manuelle 4 vitesses, permet de rouler à l'essence ordinaire, moins coûteuse. Renseignez-vous chez votre concessionnaire.

SENSATIONNELLES À LA POMPE. La Chevrolet Chevette et la Pontiac Acadian comptent parmi les plus fiables et les plus économiques de toutes les petites voitures importées ou nord-américaines.

6,3 L/100 km 45 MI/GAL avec équipement standard. Ces estimations sont basées sur les méthodes d'essai en laboratoire approuvées par Transports Canada. Les résultats peuvent varier selon les conditions d'utilisation.

DIESEL. Moyennant supplément, des modèles diesels très économiques sont maintenant livrables à un nouveau prix de détail réduit. Ils sont protégés par la garantie GM de 36 mois/80 000 km sur les moteurs diesels.

CHEVROLET CHEVETTE — PONTIAC ACADIAN

GM Canada

La vie tient à un clic! Attachez-vous.

CORP-283F-QUE.

Le Carrefour, à la Place Ville Marie

1234

Vous y trouverez:

Le Carrefour lui-même, splendide bar circulaire et restaurant. Lunches délicieux. Ambiance mondaine.

L'Escargot. Dix recettes d'escargots différentes. Et de très bonnes côtes levées. Ambiance ouverte

Gerty's. Grande variété de plats. Cuisine «Bon Appétit». Excellente Sangria. Ambiance détendue.

Le Bluenose. Les fruits de mer et de lac à leur meilleur. Belle carte des vins. Ambiance intime.

Sortez de l'ordinaire... sortez à l'intérieur.

Réservations: 861-3511

Restaurants de la Place Ville-Marie
administrés par l'hôtel Reine Elizabeth



Richard Attenborouh tenant l'Oscar du meilleur réalisateur pour *Gandhi*. Le film est sorti grand vainqueur hier soir remportant huit Oscars dont celui du meilleur film. téléphoto UPI



téléphoto AP

Meryl Streep rit nerveusement en acceptant l'Oscar de la meilleure actrice qui lui a été décerné hier soir pour son interprétation dans *Sophie's Choice*.

QUATRE PETITS PRIX POUR *E. T.*

Huit Oscars pour *Gandhi*

■ LOS ANGELES (PC) — Avec huit Oscars, dont celui du meilleur film sorti en 1982, la fresque de Richard Attenborough racontant la vie du mahatma Gandhi a été le grand gagnant de la 55e cérémonie traditionnelle, hier soir à Los Angeles.

Le dernier-né de l'imagination de Steven Spielberg, *E.T.*, l'extra-terrestre, qu'on a volontiers comparé à Jésus-Christ, a amassé quatre de ces petites statuettes convoitées.

L'Oscar qui récompense la meilleure comédienne est allée à Meryl Streep pour le rôle-titre de *Sophie's Choice*, de Alan Pakula, tiré du roman de William Styron.

Du côté masculin, un acteur jusque-là spécialisé dans Shakespeare, Ben Kingsley, a reçu le trophée plaqué or 24 carats pour son interprétation de *Gandhi*.

Toujours rien pour Paul Newman

The Verdict, mettant en vedette Paul Newman, était plusieurs fois candidat mais n'a rien eu non plus. Dans sa carrière, Newman a été candidat six fois pour l'Oscar du meilleur acteur mais il ne l'a jamais obtenu.

D'autres longs métrages à candidatures multiples s'en sont tirés avec un seul Oscar. Ce sont *Tootsie* pour le meilleur second rôle féminin (Jessica Lange), *Victor Victoria* pour la meilleure musique adaptée et *Missing* (Porté disparu) pour le meilleur scénario adapté.

Par ailleurs, le gagnant pour le meilleur second rôle masculin, Lou Gossett dans *An Officer and a Gentleman*, est le premier noir à remporter un Oscar depuis Sydney Poitier, il y a une vingtaine d'années.

Une autre Canadienne

Autre honneur pour les Canadiens, la chanteuse Buffy Ste. Marie s'est distinguée dans un film américain, *An Officer and a Gentleman*, en composant la musique de la chanson qui a remporté le gros lot. Mais chez les étranger, la soirée a sans doute été frustrante pour les artisans du film candidat pour cinq Oscars, *Das Boot* (Le bateau), mais qui n'en a remporté aucun.

Les principaux maîtres de cérémonies, tous plus connus les uns que les autres, étaient notamment Liza Minelli, Dudley Moore, Walter Matthau et Richard Prior.

Le maximum pour les Canadiens

■ LOS ANGELES (PC) — Trois des quatre films canadiens en lice ont remporté la palme, hier soir, à la 55e cérémonie de remise des Oscars. *If You Love This Planet* (Si cette planète vous tient à coeur), qui explique avec des extraits d'archives les dangers de l'armement atomique, a gagné dans la catégorie du meilleur court métrage documentaire.

Le film était également la plus controversée des oeuvres canadiennes primées. La réalisatrice Terri Nash, qui a travaillé pour l'Office national du film, en allant chercher son Oscar sur scène, a remercié le département américain de la Justice pour avoir assimilé son film à de la propagande et lui avoir ainsi fait un coup de publicité.

Les candidats canadiens ont fait le maximum car deux d'entre eux étaient opposés dans la même catégorie, long métrage documentaire. Il était donc impossible de ramener quatre Oscars au Canada.

Une oeuvre diffusée au réseau anglais de Radio-Canada, à l'émission d'affaires publiques *Fifth Estate*, *Just Another Missing Kid*, a décroché la timbale dans la catégorie long métrage documentaire. Cette oeuvre avait parmi ses concurrents *After The Axe*, une autre production de l'ONF.

Tiré d'un fait vécu et mis en scène par John Zaritsky, *Just Another Missing Kid* raconte la tragédie d'une famille d'Ottawa dont un fils est assassiné au Colorado.

Le film dénonce la logique du système judiciaire grâce à laquelle le futur meurtrier avait pu demeurer en liberté. En effet, les autorités avaient décidé auparavant qu'il aurait coûté trop cher de pourchasser cet individu pour un autre crime moins grave.

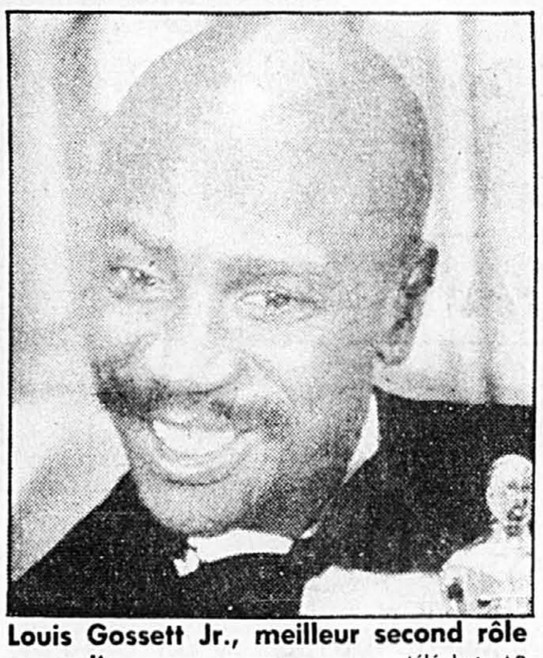
Finalement, *La Guerre du feu*, une co-production à majorité canadienne du Montréalais Denis Héroux faite en collaboration avec des intérêts français, a remporté l'Oscar des meilleurs maquillages. Le seul autre film en lice dans cette catégorie était *Gandhi*.

Michèle Burke et Sarah Monzani ont eu recours à des techniques sophistiquées et impliquant le latex, les fausses dents et une foule de perruques pour monter le visage de personnages pré-historiques. Les mammouths qu'on voit courir dans *La Guerre du feu* sont des éléphants recouverts de longs poils pour leur donner l'air de leurs ancêtres.

26 Oscars décernés

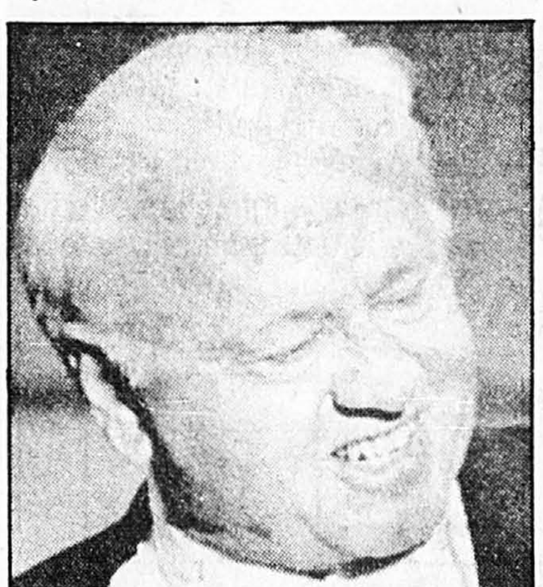
■ LOS ANGELES (PC) — Voici les noms des films et artisans qui ont remporté l'Oscar lors de la 55e cérémonie annuelle de l'Academy of Motion Picture, Arts and Sciences.

Meilleur film de l'année : *Gandhi* de Richard Attenborough.
Meilleur acteur : Ben Kingsley; *Gandhi*.
Meilleur second rôle masculin : Lou Gossett; *An Officer and A Gentleman*.
Meilleure actrice : Meryl Streep; *Sophie's Choice*.
Meilleur second rôle féminin : Jessica Lange; *Tootsie*.
Meilleure mise en scène : *Gandhi*; Richard Attenborough.
Meilleure direction artistique : *Gandhi*; Stuart Craig et Bob Laing.
Meilleure photographie : *Gandhi*.
Meilleur montage : *Gandhi*; John Bloom.
Meilleur scénario : *Gandhi*; John Briley.



Louis Gossett Jr., meilleur second rôle masculin. téléphoto AP

Meilleur scénario adapté : *Missing*; Constantin Costa-Gavras et Donald Stewart.
Meilleure trame sonore : *E.T.*; Robert Knudsen, Robert Glass.
Meilleure musique : *E.T.*; John Williams.
Meilleure musique adaptée : *Victor Victoria*; Henry Mancini et Leslie Bricusse.
Meilleurs effets visuels : *E.T.*; Carlo Rambaldi et Dennis Murren.
Meilleurs effets sonores : *E..T.*; Charles Campbell et Ben Burtt.



téléphoto UPI

Mickey Rooney, Oscar spécial.

Meilleure chanson : Up Where We Belong, tirée de *An Officer and a Gentleman*; Jack Nitzsche et Buffy Ste. Marie.
Meilleurs costumes : *Gandhi*; John Mollo et Bhanu Athaiya.
Meilleur film en langue étrangère : *Volver A Empezar* (Recommencer), d'Espagne; Jose Luis Garci, réalisateur.
Meilleur long métrage documentaire : *Just Another Missing Kid*, de John Zaritsky.
Meilleur court métrage documentaire : *If You Love This Planet*, de Terri Nash.
Meilleurs maquillages : *La Guerre du Feu*; Michèle Burke et Sarah Monzani.
Meilleur court métrage : *A Shocking Accident*.
Meilleur court métrage animé : *Tango*, de Zbigniew Ribczynski.
Oscar spécial : Mickey Rooney
Prix humanitaire Jean Hersholt : Walter Mirisch



Louise Cousineau

Des Oscars qui volaient bas

■ Dudley Moore venait de donner la définition d'un documentaire : un film sans intrigue, sans histoire d'amour et sans profit. Autrement dit, rien pour exciter l'auguste assemblée des Oscars, venue là pour célébrer surtout les profits mirobolants générés par l'industrie américaine du cinéma. Bien sûr, c'est à ce moment-là que le Canada s'est doublement illustré, remportant les Oscars pour les documentaires long et court, *Just another missing kid* et *If you love this planet*. On ne va pas cracher dessus, il faudrait être bien ingrat. Mais au moment où toute notre industrie de la production cinématographique a les yeux tournés vers les millions générés par la télé payante américaine, payante pour les producteurs de longs métrages de fiction s'entend, le Canada était encore hier soir un champion du documentaire, un genre noble, admirable et qu'on traite avec condescendance.

Ce ne fut pas une grande soirée des Oscars, loin de là. Alors que depuis deux ans les producteurs de cette soirée diffusée dans 74 pays devant un demi-milliard de spectateurs avaient réussi à trouver un rythme, en mariant les extraits de films choisis pour leur verve avec les présentations en direct qui souvent en manquaient, le show d'hier a trainé en longueur et n'a pas péché par excès d'esprit. J'ai baillé avant 10 heures. A 11 h 30, je me demandais si je n'aurais pas mieux fait d'aller revoir *E.T.* au lieu de ça.

J'aurais raté peu de choses et je l'aurais sans doute regretté. Notamment le joyeux petit discours du réalisateur polonais de *Tango*, traduit fort sérieusement par une camarade, qui n'en finissait plus, au cours duquel la caméra s'est posée sur des « nominés » qui se rongeaient les ongles, histoire de nous distraire un peu.

Les robes étaient belles, les couples présentateurs étaient parfois noir et blanc, un signe que le pays progresse, personne ne savait prononcer les noms étrangers, un signe que le pays se fiche pas mal de la production étrangère. Et Joanne Woodward, accompagnant son mari Paul Newman, portait ses cheveux gris, pas teints.

C'est consolant de découvrir que des gens aussi forts en technique font des erreurs banales. Le bout de film durant la présentation de Charlton Heston n'est jamais parti, comme au *Téléjournal*. Quant au son, il a été atroce : bruits d'objets qui tombent, de régisseurs qui crient « go ». Le *Téléthon* de Radio-Québec avait une bien meilleure prise sonore.

Mais le glamour hollywoodien a la vie dure : l'an prochain, c'est sans doute le trois quarts de milliard de maniaques qui s'agglutineront devant leur petit écran, ayant oublié que le dernier show était moche. Le pire, c'est que j'y serai sans doute aussi.

PÊLE-MÊLE

À compter du 16 avril
et ce pour un temps limité
pour un objet
à vendre ou à acheter
laissez notre rubrique
PÊLE-MÊLE
se mêler de vos affaires...
deux lignes dans LA PRESSE
et le tour est joué:
pour insérer vos annonces
dans

PÊLE-MÊLE

composez

285·7111

du lundi au vendredi
de 8 h 17 h

faites vite, ça ne durera pas longtemps !

• PÊLE-MÊLE est une rubrique dans la section des annonces classées de LA PRESSE qui s'adresse aux particuliers*. Profitez de cette offre plus qu'intéressante et placez vos annonces dans PÊLE-MÊLE pour la modique somme de 9,99 $ (six parutions de deux lignes). PÊLE-MÊLE se mêle de tout, sauf des immeubles, services et véhicules motorisés.

N.B. — Vu les conditions particulières de cette offre, aucun changement ne peut être apporté au texte original en cours de publication. On peut, d'autre part, se prévaloir du privilège d'annulation, en tout temps à partir de la première publication, mais telle annulation n'altère en rien la facturation qui s'établira obligatoirement sur 6 jours de publication.

*Non valide pour les entreprises commerciales.

seulement

9,99$

pour 6 jours consécutifs

285·7111

la presse

ARTS PLASTIQUES

Salon national des galeries d'art à Montréal en septembre

La première édition montréalaise d'une foire nationale de galeries d'art aura lieu du 1er au 4 septembre prochain dans les locaux du futur Palais des congrès de Montréal. C'est ce que vient d'annoncer à LA PRESSE le directeur de la publicité du nouveau « Salon national des galeries d'art » (SNGA), M. François Couture.



GILLES TOUPIN

Cette nouvelle manifestation artistique et commerciale sera la première exposition d'art offerte au nouveau Palais des congrès. D'ores et déjà, cent trente-cinq espaces d'exposition sont prévus pour les galeries canadiennes et étrangères. Les galeries qui participeront à cette exposition seront choisies, précise l'organisation du SNGA, « par un jury composé de personnalités éminentes et connues du domaine des arts ». De plus, des collectionneurs de grande importance, tels que la Fondation Mc Michael d'Ontario, la compagnie C.I.L., la Banque Royale et la compagnie Lavallin inc, ont été invités à présenter quelques-uns de leurs plus importants tableaux. Enfin le SNGA bénéficie de l'appui de l'*Association professionnelle des galeries d'art du Canada*. À la fin d'avril les organisateurs de cette foire présenteront à la presse les principaux responsables du Salon ainsi que les détails de cet important événement.

•

La **Biennale de dessin et d'estampe du Québec 1983** a été lancée il y a quelques jours par M. Claude Castonguay, président du Groupe La Laurentienne. On sait que cette biennale qui existait depuis six ans a toujours été présentée par le Centre culturel de l'Université de Sherbrooke. Malheureusement, faute de subventions, elle allait disparaitre du calendrier artistique. Ce sont le Groupe La Laurentienne et la Galerie Lacerte-Guimont qui ont rescapé l'important événement en unissant leurs efforts et en faisant tout pour que la biennale soit présentée du 6 juillet au 7 août prochain dans le hall d'entrée de La Laurentienne au 500 est de la rue Grande Allée à Québec. Les oeuvres sélectionnés seront par la suite montrées à Montréal à l'automne 1983. (Les artistes ont jusqu'au 1er mai pour s'inscrire en écrivant à Biennale de dessin et d'estampe, C.P. 363, Sillery, G1T 2R5.)

•

Depuis décembre dernier le ministère des Affaires culturelles du Québec a fait l'acquisition de 107 oeuvres d'art de 72 artistes pour sa nouvelle collection **Prêt d'oeuvres d'art.** Le coût de ces acquisitions s'est chiffré à $139 514,55. La création de cette collection par le ministère vise d'une part à encourager les créateurs professionnels et, d'autre part, à élargir la diffusion de la culture en rehaussant la qualité esthétique des lieux publics par la présence d'oeuvres originales contemporaines. Avant de commencer à circuler en septembre prochain dans les édifices publics les oeuvres de la collection seront exposées au Musée du Québec du 18 mai au 14 août.

•

M. **René Huyghe** de l'Académie française, fameux historien et critique qui a écrit de nombreux ouvrages dont plusieurs monographies et des études d'ensemble sur l'art ancien et l'art moderne, prononcera jeudi prochain le 14 avril au Musée des beaux-arts de Montréal à 19 h 30 une conférence qui aura pour titre « L'Art moderne : crise au XXe siècle ». Les billets sont disponibles le soir de la conférence.

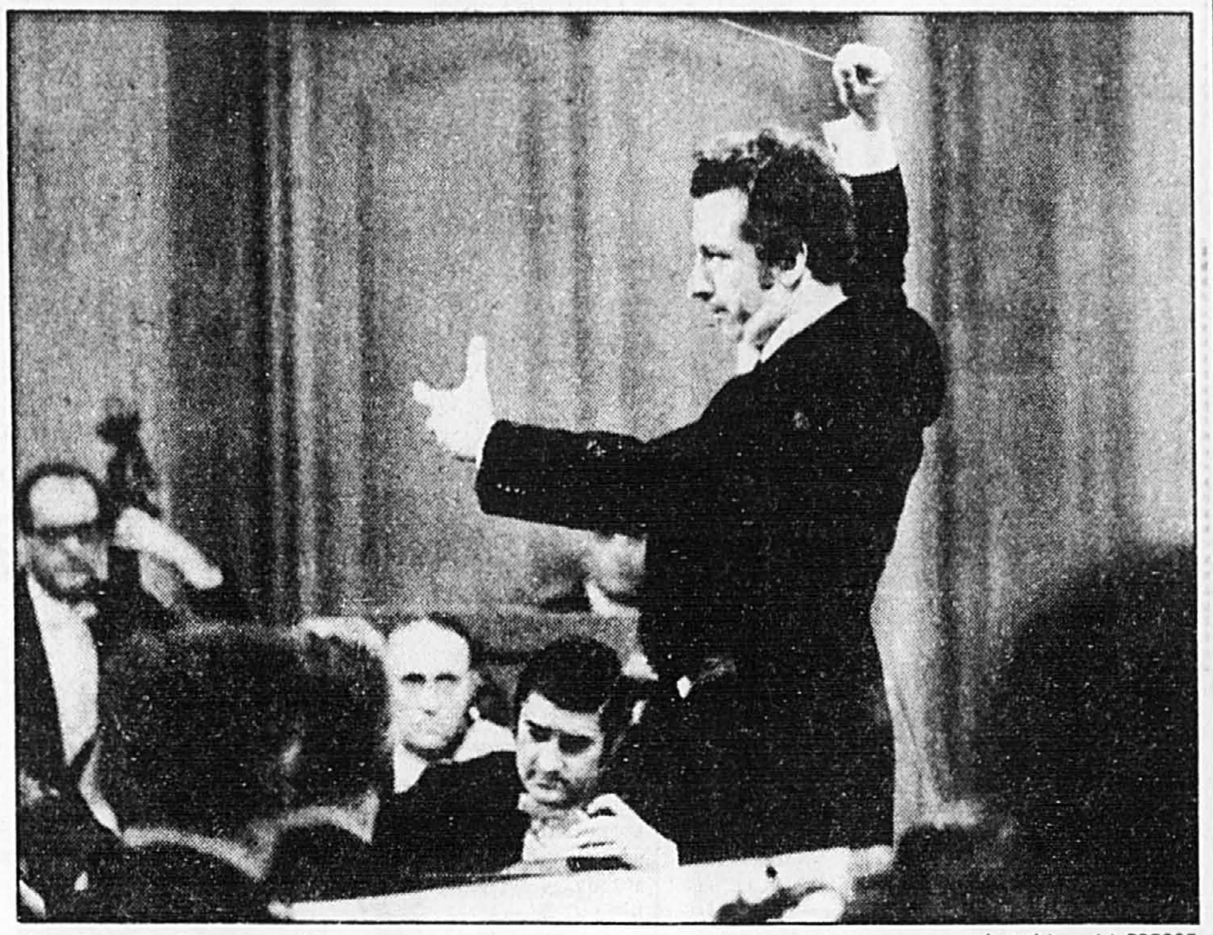


MUSIQUE

Claude Gingras

À L'OSM

Deux grands retours: Herbig et Gilels



Günther Herbig : Mahler, après Bruckner... photothèque LA PRESSE

Trois événements cette semaine à l'Orchestre Symphonique de Montréal. Le dixième programme des « Grands Concerts », ce soir et demain soir, 20 h, salle Wilfrid-Pelletier, propose :

a) le retour du grand chef allemand Günther Herbig, « Generalmusikdirektor » de l'Orchestre Symphonique de Berlin (le pendant est-berlinois de la Philharmonique de Karajan) et dont personne n'a oublié l'interprétation de la huitième Symphonie de Bruckner à l'OSM en décembre 1979 ;

b) la sixième Symphonie de Mahler, le choix de Herbig cette fois, qui est l'une des symphonies de ce compositeur exigeant le plus gros orchestre (entre autres, huit cors, six trompettes, quatre trombones et une percussion énorme, y compris des cloches à vache comme dans la *Alpensinfonie* de Strauss jouée la semaine dernière) et qui est aussi l'une des plus longues (1955 mesures de partition, plus de 80 minutes de durée) ;

c) un autre retour, et non le moindre puisqu'il s'agit d'Emil Gilels, le célèbre pianiste soviétique, qui ne s'est pas produit à l'OSM depuis 1973, soit depuis dix ans, et qui jouera cette fois le troisième Concerto de Beethoven.

Beethoven et Mahler

Spécialiste de Beethoven, Gilels a enregistré trois fois l'intégrale des cinq Concertos de ce compositeur. Pour le *Troisième*, il a eu successivement comme chefs d'orchestre au disque Kiril Kondrashine, André Cluytens et George Szell, tous décédés aujourd'hui. Pour Deutsche Grammophon, il a entrepris l'enregistrement des 32 Sonates et d'autres oeuvres encore : dernièrement paraissait son interprétation des *Variations Eroica*. Le concert de Gilels à l'OSM se place entre deux récitals : l'un à Toronto samedi dernier, l'autre à New York samedi prochain.

Le troisième Concerto (do mineur, op.37), composé en 1800, se situe au coeur de la production beethovénienne, à mi-chemin entre le classicisme et le romantisme. Quant à la sixième Symphonie de Mahler, composée cent ans plus tard (1903-4), elle est, selon le *Larousse de la musique*, « tout entière tragique et d'une tension sans relâche ». Alban Berg en a parlé comme de « la seule *Sixième*, malgré la *Pastorale*... ». Elle ne fut jouée qu'une fois à l'OSM : les 14 et 15 avril 1970, sous la direction de Decker.

Günther Herbig, qui est revenu une fois à l'OSM depuis son inoubliable Bruckner de 1979 (l'an dernier, 2 et 3 mars 1982, pour diriger *Livre pour orchestre* de Lutoslawski), est également « principal guest conductor » de l'Orchestre Symphonique de Dallas, au Texas.

Donc, c'est soirée Beethoven-Mahler cette semaine à l'OSM. Il est intéressant de rappeler que les deux oeuvres au programme furent créées par leurs auteurs : Beethoven était le soliste lors de la première exécution de son troisième Concerto (Vienne, 5 avril 1803) et Mahler était au pupitre lors de la première de sa sixième Symphonie (Essen, 27 mai 1906).

Semaine du chant choral

L'Alliance des Chorales du Québec annonce que son annuelle « Semaine du chant choral », comprenant rencontres, ateliers et concerts publics et radiophoniques, aura lieu à Montréal et dans différentes villes de la province du 24 avril au 1er mai. Pour renseignements : Marie Latour, 374-4700... Un service à la mémoire du compositeur Claude Vivier aura lieu jeudi, à 19 h 30, à l'église Saint-Albert-le-Grand (2715, Côte-Sainte-Catherine)... L'organiste Berj Zamkochian donnera un récital samedi soir, 20 h, à la St. Gregory The Illuminator Cathedral (615, Stuart)... L'Ensemble instrumental de France, dirigé par Jean-Pierre Wallez et présenté par le Ladies' Morning Musical Club, joue du Françaix, du Bach, du Debussy et du Mendelssohn dimanche, 15 h, salle Maisonneuve... Louis-Philippe Pelletier et quelques autres pianistes présenteront un programme de musique pour pianos accordés en sixièmes de ton au Pollack Hall du McGill (555 ouest, Sherbrooke) le 21 avril, 20 h... L'organiste et musicologue Michael Radulescu donnera un récital à l'église St. Matthias (angle Church Hill et Côte-Saint-Antoine) le 24 avril, 20 h 30... Ronald Turini, Jacinthe Couture et Michel Franck se partageront un programme Chopin, au profit des Jeunesses Musicales du Canada, le 25 mai, salle Maisonneuve.

Le Ring-TV

Je rappelle que c'est la semaine prochaine que reprend à la télévision, réseau PBS, la présentation de la production Boulez-Chéreau de la *Tétralogie* de Wagner (*Der Ring des Nibelungen*). *Siegfried*, troisième opéra du *Ring*, sera présenté en deux segments : lundi le 18 à 21 h (actes I et II) et mercredi le 20 à 21 h 30 (acte III), au canal 33 (Vermont ETV).

Suzanne LEVESQUE

TOUCHE-À-TOUT



Un magazine complet qui traite de sujets intéressants et variés: musique, santé, décoration, livres, cinéma, domaine artistique.

aujourd'hui André Gagnon



8h45 à 11h45
Tous les jours de la semaine

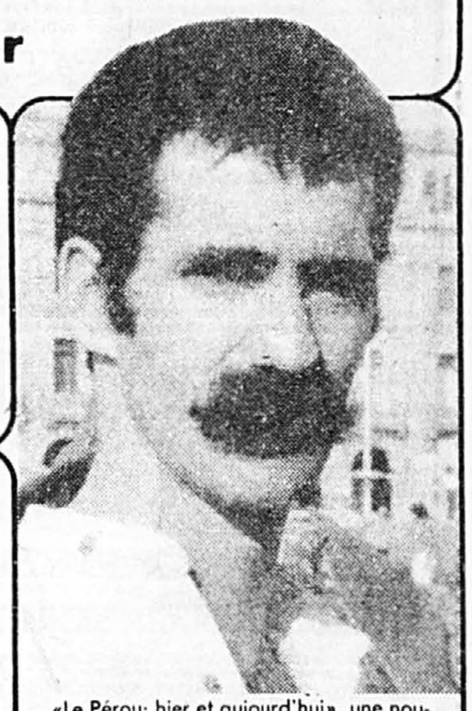
CKAC 73

TÉLÉ-CÂBLE

Les émissions à ne pas manquer

TVSQ 25-15
20:00
BOXE PROFESSIONNELLE:
Une entrevue exclusive avec Gaétan Hart et les débuts professionnels de Richard Gagnon sont au sommaire.

TVEQ 24
10:00
THE IMPACT OF SATELLITES ON TELEVISION:
Une conférence de Jack Lyle de l'Université de Hawaii donnée dans le cadre de l'année mondiale des communications. (Production UQ)



«Le Pérou: hier et aujourd'hui», une nouvelle série d'émissions sur la présence des missionnaires canadiens au Pérou, animée par Vianney Lelièvre (photo). À voir sur TVJQ 26 à 23h00.

TVJQ 25-15
TÉLÉ DES SPORTS

07:00 LA BONNE HABITUDE — Conditionnement physique.
07:30 LA BONNE HABITUDE — Conditionnement physique.
08:00 LES COURSES À BLUE BONNETS — Présentation des courses du samedi.
08:30 TENNIS — Le championnat Provincial de tennis en simple masculin et féminin.
10:30 ACTUALITÉS: CHASSE ET PÊCHE — La chasse à l'arc.
11:00 LES QUILLES — Part.: Michel Martel et René Thomas vs Daniel Rocheleau et Daniel Bordeaux.
12:00 RACQUETBALL — Championnat International de racquetball. Quart de finale chez les femmes. Part.: Joyce Jackson vs Laura Martino.
13:30 FAISONS REVIVRE NOS ANCÊTRES — L'apprentissage et les métiers.
14:30 JOURNAL DU SPORT — Tribune téléphonique animée par Bernard Paradis et François Ferland.
15:00 TÉLÉ-BILLARD 83 — Gaston Leblanc vs Langis Lévesque.
16:00 MODÈLES RÉDUITS — Réseau de trains miniatures.
17:00 LA BONNE HABITUDE — Voir 07h00.
17:30 LES COURSES À BLUE BONNETS — Présentation des courses du dimanche.
18:00 LE MONDE DES COURSES — Tribune téléphonique animée par Robert Arel.
18:30 JOGGING AGROPUR — Le choix d'une compétition.
19:00 LES QUILLES — Voir 11h00.
20:00 BOXE PROFESSIONNELLE — Gaétan Hart vs Pierre Huneault.
23:00 JOURNAL DU SPORT — Voir 14h30.
23:30 LES COURSES À BLUE BONNETS — Voir 17h30.
00:00 LE DERNIER DROIT — L'actualité dans le monde des courses.
00:30 MODÈLES RÉDUITS — Réseau de trains miniatures.
01:30 BASKET COLLÉGIAL — Championnats collégiaux AAA, féminin. Demi-finale: Dawson vs Ste-Foy.
03:30 HOCKEY COLLÉGIAL — Finales du hockey collégial AAA.
06:30 LE DERNIER DROIT — Voir 00h00.

TVJQ 26-20
TÉLÉ DES JEUNES

09:00 GLOBULE ET ROBINET — L'erreur.
09:30 TOPINO — Topino se retrouve au paradis.
10:00 GRENIER SOUS LA MER — Les récifs de corail.
10:30 DÉLICES DE GOUTATOU
11:00 PLUCHE ET BRINDILLE — Formes géométriques.
11:30 COUREURS DES BOIS — «La marmotte».
12:00 MAG 26 — Animatrice: Louise Arbique.
12:15 SOURISSIMO
12:25 LE COURRIER DE MIREILLE
12:30 SCIENCE ATOUT — Documentaires scientifiques.
13:00 PAROLE AUX JEUNES — L'école: milieu de vie.
13:30 RADIO-VIDÉO — «Mental as anything» en entrevue.
14:00 SERVICE SECRET — Le dernier train pour Bufflers Halt.
14:30 COURT MÉTRAGE — Tchili-Tchala le magicien.
16:00 MIREILLE ET ARSÈNE LAPIN — Murale de bois.
16:30 GLOBULE ET ROBINET — Question de zoo.
17:00 MAG 26
17:15 ZELTRON — L'énergie.
17:30 AM STRAM GRAM — Peinture sur lutrin.
18:00 MINIFÉE — «Le lutin au long nez».
18:30 FANTAISIES BULGARES — «L'évolution»; «La pluie de Paris».
19:00 SCIENCE ATOUT — «Le rêve d'Icare»; «Le matin».
19:30 PIROULI — Dramatiques avec marionnettes.
19:45 LE COURRIER DE RADIO-VIDÉO
20:00 AVANT-PREMIÈRE/CINÉMA — Volet: «Succès».
20:30 FANTAISIE — Une collection de Mickey Mouse.
21:00 UN SENS À LA VIE — Le mal du siècle.
21:30 AVEC AMOUR — La communication dans le couple.
22:00 CONFÉRENCE RAY VINCENT
23:00 LE PÉROU: HIER ET AUJOURD'HUI — Animateur: Vianney Lelièvre.
23:30 PARLONS MAGAZINES

Pour les régions qui reçoivent 30 canaux ou plus

TVJQ 26
14:30
TCHILI-TCHALA LE MAGICIEN:
Tchili-tchala vient en aide à Guyurgi qui se retrouve dans des situations difficiles, mais les problèmes du petit garçon n'en seront pas terminés pour autant.

Pour les régions qui reçoivent 21 canaux

CANAL 9
23:30
EN CONTANT FLEURETTE:
La fabrication d'animaux de fleurs avec l'invitée Madame Lan et les animateurs Réal Bois et Céline Petit-Martinon.

Ces émissions sont présentées aux abonnés des systèmes de câblodistribution faisant partie du Réseau Inter-Vision

Cablevision nationale 270-6161
Télécâble Vidéotron 656-2111
Télécâble de la Rive Sud 833-1920
Câblovision Haut Richelieu 346-1127
Transvision Rive Sud 655-6300
Télécâble des Mille Iles 471-2710

15 ou 20 s'adresse aux abonnés qui reçoivent 21 canaux; 24 26 ou 31 s'adresse aux abonnés qui reçoivent 30 canaux ou plus. À QUÉBEC: «Sports et Loisirs» est diffusé au canal 29. «Enfants et jeunesse» au canal 26 et «Cours» au canal 25.

DU 19 AU 24 MAI À QUÉBEC

Quinzième festival du jeune théâtre québécois

DENIS LAVOIE

Le jeune théâtre québécois, résolument orienté vers la création, ne pouvait trouver mieux pour marquer son 15ème festival, que d'amorcer cette manifestation par la présentation d'une pièce commandée.

Le quinzième Festival du jeune théâtre québécois, qui aura lieu du 19 au 24 mai à Québec, sera en effet inauguré par la création de *Les beaux Côté*, de Louis-Dominique Lavigne et Claude Poissant, une oeuvre spécialement commandée par l'Association québécoise du jeune théâtre (AQJT), a-t-on appris hier, lors d'une conférence de presse.

Devant se tenir dans le Vieux-Québec, lieu privilégié de concentration de salles de spectacle, ce 15ème festival marquera également le 25ème anniversaire de l'AQJT, jusqu'en 1972 connue sous l'appellation d'Acta — Association canadienne du théâtre amateur.

Devenue au fil des ans un regroupement d'amateurs et de professionnels disant appartenir à un « nouveau théâtre », l'AQJT compte aujourd'hui bon nombre de troupes professionnelles dans ses rangs. Ce seront d'ailleurs les troupes professionnelles, une douzaine, qui seront à l'honneur à l'occasion du 15ème festival.

La grande majorité des troupes participantes, ont par ailleurs feu et lieu à Montréal, ce qui est tout à fait représentatif de la situation du jeune théâtre au Québec, nous disent les représentants de l'AQJT.

L'organisme a cependant dénombré l'existence de quelque 300 troupes de théâtre amateur au Québec, dont une soixantaine seulement sont membres de l'AQJT. Pour maintenir cette ambivalence, on alterne d'une année à l'autre entre un festival qui met tantôt l'accent sur le théâtre amateur des régions (l'an dernier) et tantôt sur le théâtre professionnel.

Pour le prochain festival, dont la programmation ne sera présentée que dans une quinzaine, on a choisi 12 productions sur un total de 80. Et à ces productions québécoises s'ajouteront la présentation de 4 productions étrangères.

On pourra ainsi voir *Caras or coroas* (Pile ou face) du Théâtre-animation O'Bando du Portugal, *Quarantaine* du Plan K de Belgique, *Prelude to death in Venice* de la troupe américaine Mabou Mines, et *In tutta casa letto e chiesa* de Dario Fo et Franca Rame, avec Franca Rame, du C.T. Comune de l'Italie.

Le festival nous propose également, en première nord-américaine, le film *Signal through the flames*, du Living theatre. On pourra voir aussi un film sur l'entraînement physique des comédiens et le travail dans un village, présenté par la troupe danoise Odin teatret. Un débat sur les tendances et démarches du jeune théâtre, un panel sur le rôle de la critique dans le théâtre et une conférence de André Brassard, sur la formation des acteurs, seront également au programme.

Les troupes participantes seront les suivantes : Boff Boff Broadway, le Théâtre de Carton, Michel Lemieux (performance), Carbone 14, Medium-Medium, Théâtre Parminou, Théâtre Petit à Petit, Théâtre Pince-Farine, Théâtre de Quartier, les Productions Bebelle, Théâtre Repères et Valentine/Rallonge.

Des cartes-festival offrant des réductions sur l'ensemble des spectacles sont présentement en vente et les billets seront disponibles dès le 2 mai. On peut s'adresser à l'AQJT pour de plus amples informations, (514) 288-3722.

ONCLE VANIA
D'ANTON TCHEKHOV à l'affiche
TRADUCTION: MICHEL TREMBLAY
MISE EN SCÈNE: ANDRE BRASSARD
AVEC: JEAN-LOUIS ROUX, MICHELLE ROSSIGNOL, GILLES RENAUD, RITA LAFONTAINE, JEAN ARCHAMBAULT, PIERRE PILON, SYLVIE HEPPEL, HUGUETTE OLIGNY ET JEAN GASCON
UNE COPRODUCTION DU THÉÂTRE DU NOUVEAU MONDE ET DU THÉÂTRE FRANÇAIS DU CENTRE NATIONAL DES ARTS
DÉCOR GUY NEVEU, COSTUMES MEREDITH CARON, ÉCLAIRAGES MICHEL BEAULIEU, MUSIQUE PIERRE PILON
Ce soir, après le spectacle, colloque animé par Lysiane Gagnon.
"...une mise en scène d'un réalisme saisissant... Un des plus remarquables moments de théâtre, que l'on ait vu depuis plusieurs années... Une distribution exceptionnelle." — Robert Lévesque, Le Devoir
«Une production admirable — Martial Dassylva LA PRESSE
tnm DIRECTION ARTISTIQUE OLIVIER REICHENBACH 84, OUEST STE-CATHERINE 861-0563
MOINS DE 25 ANS, PLUS DE 60 ANS 40% DE RÉDUCTION. UNE DEMI-HEURE AVANT LE SPECTACLE
UNE PRÉSENCE ACTIVE DANS LA VIE DU TNM

arts et spectacles
c'est la culture mise à la portée de tous dans La Presse

C't'à ton tour, Laura Cadieux
de Michel Tremblay
CE SOIR
Avec Manon Gauthier
Mise en scène: Matieu Gaumond
Décor et costume: Michel-André Thibault
Musique: Thomas Graton
Éclairage: Pierre-Luc Ménard
Du 12 avril au 8 mai: 20:30h
(Relâche lundi)
SALLE FRED-BARRY
Théâtre de création
4353, Ste-Catherine est Réservations: 253-8974

Mets-y du coeur
Jean-Marc CHAPUT
Le 15 avril à 20h00
8 $, 10 $, 12 $
au Cinéma Lumière
1313, rue Bélanger
Billets en vente au cinéma ou à la Récolte, 1270, rue Bélanger

HAÏTI à partir de 769$
VOYAGES TRAVELAIDE LTÉE
LA PREMIÈRE AGENCE DES QUÉBÉCOIS
845-8225 (Montréal) 679-3777 (Longueuil) 687-0880 (Laval)
Permis du Québec

PLUS BRULANT QUE L'ENFER! 18 ANS adultes
HEAVENLY DESIRE
AUSSI DEUXIEME GRAND FILM
LE BEAVER 5117 PARK 844-1932
CINE 539 539 ST-CATHERINE W. 845-2000
PICCADILLY 5025 SHERBROOKE W. 486-2811
CASSETTES VIDÉO À VENDRE

SEXUAL HEIGHTS 18 YRS
DÈS DEMAIN
10h Plus: 2nd. EROTIC FILM
EVE GUY
CASSETTES VIDÉO À VENDRE
GARÇONNIÈRES Très Spéciales 18 ANS Adultes
PAPINEAU 1 omega 2
CALIGULA ET MESSALINE 18 ANS Adultes
dès MIDI
PAPINEAU 2 Plus: 2e. FILM EROTIQUE

Les Cinémas et Ciné-Parcs Odéon
Les moins de 14 ans admis gratuitement dans les ciné-parcs!
Dustin Hoffman dans TOOTSIE (version française) 14 ANS
2e film aux Verdun, Capitol, Rex et Ciné-Parcs
Champlain 1 Jean-Talon Brassard 3
524-1685 725-7000 465-5906
Verdun 768-2092 et à St-Jean et St-Jérôme aussi aux ciné-parcs
Odéon 1 Châteauguay 1 Laval 4
655-0692 691-1310 622-5555
sortie (St-Bruno) 98
LE CRISTAL MAGIQUE POUR TOUS
2e film aux Villeray, Longueuil et Ciné-Parcs Version Dolby Stereo au Berri
Berri 1 Villeray Longueuil 1
288-2115 388-5577 679-7451
aussi aux ciné-parcs
Boucherville 1 Châteauguay 2 Laval 1
655-5515 691-1310 622-5555
Peter Sellers dans À LA RECHERCHE DE LA PANTHÈRE ROSE POUR TOUS
2e film au ciné-parc seulement
Berri 3 Brassard 2 Odéon 2 Laval
288-2115 465-5906 687-5207
aussi ciné-parc Odéon 2 655-0692
sortie (St-Bruno) 98
Un film de Walt Disney DUMBO L'ÉLÉPHANT VOLANT POUR TOUS
2e film NANOU FILS DE LA JUNGLE
Mercier 255-6224 Longueuil 2 679-7451
aussi aux ciné-parcs Boucherville 2 655-5515 Laval 2 622-5555
Paul Newman dans LE VERDICT POUR TOUS
2e film aux Montréal et Ciné-Parc
Berri 2 Montréal 2 Ciné-Parc Laval 3
288-2115 521-7870 622-5555
GANDHI (version française) POUR TOUS
version Dolby Stereo au Crémazie
Crémazie 388-4210 Brossard 1 465-5906
8:00
Un film de Steven Spielberg E.T. L'EXTRA-TERRESTRE POUR TOUS
Champlain 2 524-1685
Odéon 1 Laval 687-5207
7:10 - 9:20
Pierre Curzi et Marie Tifo dans LUCIEN BROUILLARD POUR TOUS
Dauphin 1 721-6060 7:30 - 9:30
Gérard Depardieu et Nathalie Baye dans LE RETOUR DE MARTIN GUERRE POUR TOUS
Berri 4 288-2115 12:10 - 2:30 - 4:55 - 7:15 - 9:40
DIVA 14 ANS
Berri 5 288-2115 1:40 - 4:15 - 7:00 - 9:30
QU'EST-CE QUI FAIT COURIR DAVID? POUR TOUS
Dauphin 2 721-6060 7:20 - 9:20
SPRING BREAK 14 ANS
2e film au ciné-parc seulement
Alexis Nihon 2 935-4246 Décarie 2 341-3190
aussi au ciné-parc Châteauguay 3 691-1310
BUDWEISER PRÉSENTE LES ROLLING STONES POUR TOUS
LET'S SPEND THE NIGHT TOGETHER
Admission général 35.50
Aucun laissez-passer accepté
Son de concert par Solotech
Paris 875-1882, 1:25 - 3:25 - 5:25 - 7:25 - 9:25

VOTRE GUIDE DES MEILLEURS SPECTACLES EN VILLE
CINÉMAS UNIS

POUR TOUS
FRANCIS FORD COPPOLA PRÉSENTE The Outsiders
IMPERIAL 1430 BLEURY 288-7102 PdeA
CLAREMONT 5038 SHERBROOKE O. 486-0973 VENDÔME
CLAREMONT: SEM. 6.00, 7.50, 9.40. IMPÉRIAL: 12.45, 2.30, 4.15, 6.00, 7.45, 9.35.

The Black Stallion Returns
PLUS Ciné-parc seulement GHOSTBUSTERS
LOEWS 3 954 ST-CATHERINE O. 861-7437 PEEL
FAIRVIEW 2 TRANS-CAN S. 52 697-8095
Cinéparc DOLLARD 1 TRANS CANADIENNE S. 55 684-8442
LOEWS: 12.05, 2.00, 4.00, 6.00, 8.00, 10.00. FAIRVIEW: SEM. 7.10, 9.10. CINÉ-PARC DOLLARD: OUVERTURE À 6.00, LE SPECTACLE DÉBUTE AU CRÉPUSCULE, RADIO AM REQUIS.

TOM SELLECK BESS ARMSTRONG in HIGH ROAD TO CHINA POUR TOUS
PLUS Ciné-parc seulement DEATHTRAP
LOEWS 2 954 ST-CATHERINE O. 861-7437 PEEL
KENT 1 6100 SHERBROOKE O. 489-9703
DORVAL 2 260 AVE DORVAL 631-8586
Cinéparc DOLLARD 2 TRANS CANADIENNE S. 55 684-8442
KENT: SEM. 7.10, 9.28. LOEWS: 12.20, 2.35, 4.55, 7.10, 9.30. DORVAL: SEM. 7.00, 9.10. CINÉ-PARC DOLLARD: Ouverture à 6.00. Le spectacle débute au crépuscule, radio AM requis.

VOICI ART LONG. IL VA DEVENIR L'HOMME LE PLUS DUR D'AMÉRIQUE. POUR TOUS
PLUS Ciné-parc seulement KISS ME GOODBYE
TOUGH ENOUGH
PALACE 1 698 ST-CATHERINE O. 866-6991 McGILL
DORVAL 1 260 AVE DORVAL 631-8586
Cinéparc DOLLARD 4 TRANS CANADIENNE S. 55 684-8442
PALACE: 1.35, 3.35, 5.35, 7.35, 9.35. DORVAL: SEM. 7.15, 9.15. CINÉ-PARC DOLLARD: OUVERTURE À 6.00, LE SPECTACLE DÉBUTE AU CRÉPUSCULE, RADIO AM REQUIS.

LOCAL HERO POUR TOUS
«VRAIMENT ORIGINAL, MAGIQUE.» — NEW YORK TIMES
12.50, 2.55, 5.00, 7.05, 9.10
PALACE 2 698 ST-CATHERINE O. 866-6991 McGILL

POUR TOUS
MAN/WOMAN and child
LOEWS 1 954 ST-CATHERINE O. 861-7437 PEEL
12.00, 2.00, 4.00, 6.00, 8.00, 10.00
14 ANS
12:10, 2:00, 3:50, 5:40, 7:30, 9:20
PALACE 5 698 ST-CATHERINE O. 866-6991 McGILL
PINK FLOYD THE WALL

The Years of Living Dangerously POUR TOUS
LOEWS 5 954 ST-CATHERINE O. 861-7437 PEEL
12:25, 2:40, 5:00, 7:15, 9:35

PARISIEN: 12.20, 2.10, 4.05, 5.55, 7.50, 9.45. GREENFIELD: SEM. 6.15, 8.00. LAVAL: SEM. 6.15, 8.00. VERSAILLES: SEM. 6.10, 7.50
CHUCK NORRIS 18 ANS
L'EXÉCUTEUR DE HONG KONG
CHATEAU 1 ST-DENIS & BELANGER 271-0209
VER. FRAN. de FORCED VENGEANCE
2e FILM DANS CHAQUE CINÉ.
LAVAL 5 CENTRE LAVAL 688-7776
GREENFIELD PARK 3 PL. GREENFIELD PARK 671-6129

POUR TOUS
"DRÔLE ET RÉUSSI. — François Barbry, LA VIE
un film de GIULIANO MONTALDO
UN JOUET DANGEREUX
NINO MANFREDI et MARLÈNE JOBERT
ÉLYSÉE 1 35 MILTON 842-6053
SEM. 7.15, 9.30

STALLONE 18 ANS
MAINTENANT IL SE BAT POUR SA VIE!
LE DÉVASTATEUR (FIRST BLOOD)
2e FILM
AUX LAVAL, GREENFIELD, & VERSAILLES
PARISIEN: 12:20, 2:10, 4:05, 5:55, 7:50, 9:45. GREENFIELD: 6:15, 8:00. LAVAL: 6:15, 8:00. VERSAILLES: 6:10, 7:50
Le PARISIEN 1 480 ST-CATHERINE O. 866-3856
GREENFIELD PARK 1 PL. GREENFIELD PARK 671-6129
LAVAL 1 CENTRE LAVAL 688-7776
VERSAILLES 1 PLACE VERSAILLES 353-7880 RADISSON

POUR TOUS
SIGNORET NOIRET · SIMENON GRANIER-DEFERRE
L'ÉTOILE DU NORD
Le PARISIEN 4 480 ST-CATHERINE O. 866-3856
12:20, 2:35, 4:55, 7:15, 9:35

POUR TOUS
Au clair de la lune
UN FILM D'ANDRÉ FORCIER
AVEC MICHEL CÔTÉ ET GUY L'ÉCUYER
LaCité 2 3575 AV DU PARC 844-9470
SEM. 7.30, 9.30

AUCUN LAISSEZ-PASSER
LES UNS ET LES AUTRES POUR TOUS
UN FILM DE CLAUDE LELOUCH
Le PARISIEN 3 480 ST-CATHERINE O. 866-3856
1:00, 4:30, 8:00

FRANÇAIS AVEC SOUS-TITRES ANGLAIS
COUP DE TORCHON (CLEAN SLATE) POUR TOUS
Un tandem fascinant; «Noiret et Tavernier» — Le Devoir
PLACE VILLE-MARIE CINEMA 2 866-0689
12:15, 2:35, 4:55, 7:15, 9:35

POUR TOUS
«LE «KING OF COMEDY» de Scorsese est SENSATIONNEL!» — Stephen Shaefer US MAGAZINE
ROBERT De NIRO JERRY LEWIS
THE KING OF COMEDY
LE CINEMA WESTMOUNT SQUARE 931-2477
7:00, 9:10

POUR TOUS
MARSHA MASON · JASON ROBARDS DONALD SUTHERLAND
MAX DUGAN RETURNS
«UN FILM POUR ÊTRE BIEN DANS SA PEAU. IMPOSSIBLE À MANQUER!» — Rita Kempley, THE WASHINGTON POST
YORK 1487 ST-CATHERINE O. 937-8978 GUY
FAIRVIEW 1 TRANS-CAN S. 52 697-8095
YORK: 1.15, 3.15, 5.15, 7.15, 9.15. FAIRVIEW: SEM. 7.30, 9.30

UN FILM TRÈS TRÈS ÉPICÉ! 18 ANS
LE CHEF, SE DÉNIAISE
2e FILM DANS CHAQUE CINÉ.
LaCité 1 3575 AV DU PARC 844-9470
LA CITÉ: SEM. 6.05, 7.15, 8.30. CHÂTEAU: 1.25, 3.50, 6.15, 8.40. GREENFIELD: SEM. 6.10, 7.35, 8.50. LAVAL: SEM. 6.25, 7.35, 8.50. VERSAILLES: SEM. 6.00, 7.25, 8.30
CHATEAU 2 ST-DENIS & BELANGER 271-0209
GREENFIELD PARK 2 PL. GREENFIELD PARK 671-6129
LAVAL 3 CENTRE LAVAL 688-7776
VERSAILLES 3 PLACE VERSAILLES 353-7880 RADISSON

NINO MANFREDI • ELEONORA GIORGI POUR TOUS
nu de femme
1.15, 3.15, 5.15, 7.15, 9.15
Le PARISIEN 5 480 ST-CATHERINE O. 866-3856

POUR TOUS
LE MYSTÈRE PICASSO
6:15, 7:50, 9:25
ÉLYSÉE 2 35 MILTON 842-6053

Gagnant de l'oscar du meilleur acteur de soutien — Lou Gossett
OFFICIER ET GENTLEMAN 14 ANS
Le PARISIEN 2 480 ST-CATHERINE O. 866-3856
PARISIEN: 12:10, 2.30, 4:50, 7:10, 9:35. LAVAL: 7:00, 9:20. VERSAILLES: 7:00, 9:10.
LAVAL 2 CENTRE LAVAL 688-7776
VERSAILLES 2 PLACE VERSAILLES 353-7880 RADISSON

LE RETOUR DE LA GRANDE AVENTURE 14 ANS
SEM. 7.10, 9.20
LAVAL 4 CENTRE LAVAL 688-7776
LES AVENTURIERS de L'ARCHE PERDUE

EN NOMINATION POUR 6 OSCARS — incluant: MEILLEUR DIRECTEUR Wolfgang Petersen POUR TOUS
En Français
le Bateau
Un voyage aux limites de l'enfer.
DOLBY STEREO
LaCité 3 3575 AV DU PARC 844-9470
6:30, 9:00

WALT DISNEY'S THE SWORD IN THE STONE POUR TOUS
enfants $2.00 en tout temps
PRIX RÉDUIT POUR ADULTES ET ADOLESCENTS AVEC ENFANTS
PLUS WINNIE the POOH and A Day For EEYORE
KENT: SEM. 7.30, 9.30. DORVAL: SEM. 7.05, 9.05
KENT 2 6100 SHERBROOKE O. 489-9703
DORVAL 3 260 AVE DORVAL 631-8586

EN NOMINATION POUR 6 OSCARS AUSTRALIENS incluant — MEILLEUR FILM POUR TOUS
SEM. 6.30, 9.10
WE of the NEVER NEVER
AVENUE 1224 AVE GREENE 937-2747

JEREMY IRONS BEN KINGSLEY PATRICIA HODGE
«BETRAYAL EST UN FILM DE MYSTÈRE. J'ESPÈRE QU'IL DEMEURERA LONGTEMPS À L'ÉCRAN.» — Vincent Canby, NEW YORK TIMES POUR TOUS
Betrayal
1.15, 3.10, 5.05, 7.00, 9.00
PLACE VILLE-MARIE CINEMA 1 866-0689

18 ANS
48 HRS.
Nick Nolte Eddie Murphy
PALACE 6 698 ST-CATHERINE O. 866-6991 McGILL
12:30, 2:20, 4:10, 6:00, 7:50, 9:40

FESTIVAL INTERNATIONAL JAZZ DE MONTRÉAL et Accord Moët Yvon présentent
le Quintette de MICHEL DONATO
SPECTRUM DE MONTRÉAL
318 ouest Ste-Catherine 861-5851
Ce soir à 20h00
Gratuit pour les membres du F.I.J.M.
$2.00 non-membres.

10e ANNIVERSAIRE
LES BALLETS JAZZ DE MONTRÉAL
DIRECTRICE ARTISTIQUE GENEVIÈVE SALBAING
4 PREMIÈRES MONDIALES
DU 12 AU 16 AVRIL — 20h00 12.00$. — 15.00$ — 18.00$
MATINÉE DU 16 AVRIL — 15h00 9.00$ — 12.00$ — 15.00$
- MONTREAL TRUST, P.V.M., PLACE BONAVENTURE, ALEXIS-NIHON, FAIRVIEW (frais de service)
THÉÂTRE MAISONNEUVE PLACE DES ARTS Guichets: 842-2112
Sur tout billet de plus de 6$ s'ajoute un montant de 0.75$ à titre de redevance à la Place des Arts.

CHOIX D'ÉMISSIONS

14:00 2 6 9 13 — Baseball
La partie inaugurale des Expos cette saison à Montréal. Ils affrontent les Cubs de Chicago et les amateurs affronteront le froid.

19:00 17 — Pierre Nadeau rencontre
Mme Beate Klarsfeld, chasseuse de nazis, responsable de l'arrestation de Klaus Barbie, surnommé le boucher de Lyon.

19:30 17 — L'Objectif
Sujets: les ravages du bumping dans la fonction publique et les difficultés à trouver de l'eau propre au Québec.

20:30 17 — «Les griffes du lion»
Une réalisation intéressante de Richard (*Gandhi*) Attenborough qui raconte l'enfance et l'adolescence de Winston Churchill. Avec Simon Ward, Anne Hancroft et Robert Shaw. Version de Young Winston.

21:30 7 8 et 10 — Michel Jasmin
Robert Charlebois y sera.

00:00 33 — «Gentlemen prefer Blondes»
Pour les fans de Marilyn Monroe, une comédie musicale où sa partenaire est Jane Russell.

HORAIRE RÉVISÉ

16:30 4 7 8 et 10 (40) — Cinéma sur demande
«Tharus, fils d'Attila».

20:00 2 9 13 — La bonne aventure

20:30 2 9 13 — Quincy

21:30 2 9 13 — Au delà de l'histoire
Les Gaulois.

1:52 8 13 — The Six Million Dollar Man.

OFFRE EXCEPTIONNELLE MICHELIN TRX®

Propriétaires de voitures FORD et GM!

Vous pouvez obtenir un rabais de $150.00 de MICHELIN plus un jeu de 4 ROUES TR EN ALLIAGE



À l'achat de 4 pneus radiaux TRX (prix de détail suggéré: $703.60 ou moins), vous obtenez sans frais 4 roues TR en alliage, plus un rabais de $150.00 de Michelin.

Cette offre est disponible chez ces détaillants Michelin participants:

RIVE NORD

CENTRE DE PNEUS MICHEL INC.
300, Route No 640, St-Eustache — 627-2627

MONSIEUR MUFFLER (succursales participantes) — 337-0770

LA CIE CANADA TIRE INC.
1200 Curé Labelle, Chomedey — 688-6262

PNEUDIS INC.
580 boul. St-Martin Ouest, Laval — 668-9990

RIVE SUD

LA CIE CANADA TIRE INC.
3435 boul. Taschereau, St-Hubert — 678-8080

COURTEMANCHE & FRÈRES
875 de Boucherville, St-Hyacinthe — 773-4855

LES PNEUS ROBERT BERNARD LTÉE
Boucherville: 1410 Montarville — 655-6940
St-Paul-d'Abbotsford: 765 rue Principale — 861-6434
St-Jean: 450 Chemin Grand Bernier — 346-4457

LES PNEUS BÉLISLE INC.
Longueuil: 2296 Chemin Chambly — 679-4253
Châteauguay: 170 St-Jean-Baptiste — 691-6236

LES PNEUS BERNARD LTÉE
St-Hilaire: 733 boul. Laurier — 467-1151
St-Hyacinthe: 3350 boul. Laurier — 467-2290

MONSIEUR MUFFLER (succursales participantes) — 337-0770

Cette offre est valable jusqu'à épuisement des stocks

L'offre exceptionnelle TRX de Michelin s'applique aux modèles suivants:

GENERAL MOTORS			
Buick		**Pontiac**	
Century & Century familiale	78-81	Firebird (14'')	74-83
Century (A)	82-83*	Grand AM	78-80
Regal (toutes)	78-83	Grand Lemans incl. familiale	82-83
Skylark (X)	80-83	Grand Prix	78-83
Skyhawk (J)	82-83	Lemans & Lemans familiale	78-81
		A6000 (A)	82-83*
Cadillac		J2000 (J)	82-83
Cadillac Cimarron (J)	82-83	Phoenix	78-83
		FORD	
Chevrolet		**Ford**	
Camaro (14'')	74-83	Fairmont & Fairmont familiale	78-81
Malibu & Malibu familiale	78-83	Futura	82-83
Monte Carlo	78-83	Granada	81-82
Cavalier (J)	82-83	Granada familiale	82
Citation (X)	80-83	Mustang (toutes)	79-83
Celebrity (A)	82-83*	Thunderbird	80-83
Corvette (toutes)	55-67	LTD	83
		Mercury	
Oldsmobile		Capri (toutes)	79-83
Cutlass (toutes) incl. Cutlass familiale	78-83	Marquis	83
Ciera (A)	82-83*	Cougar (toutes)	81-83
Omega (X)	80-83	Cougar familiale	82
Firenza (J)	82-83	XR7	80-82
		Zephyr (toutes)	78-83

*Pour les modèles 83, consultez votre revendeur Michelin.

Pour de la performance... MICHELIN TRX c'est toute la différence

astral photo

Grande vente OBJECTIF RABAIS

NOUS VOUS PRÉSENTONS LA PRESTIGIEUSE CARTE OBJECTIF RABAIS

À l'achat de tout appareil 35 mm. ou audio de plus de $95, nous vous remettrons une carte Objectif Rabais offrant 10% de rabais sur la plupart des articles du magasin*! La carte est valide pendant les six mois suivant la date de l'achat et sera honorée dans tous les magasins Astral Photo au Canada.

astral photo CARTE OBJECTIF RABAIS 10%

* Les rabais ne s'applique pas aux appareils-photo, aux produits audio de plus de $95, aux films (à l'exception du film Image à développement non-inclus), à certains articles à prix d'écoulement ainsi qu'à certaines offres sur le développement-photo.

Enfin!
L'ensemble d'objectifs offert à prix réduit!



Objectif zoom Image 80-200mm F/4.5. Zoom à mise au point macro. Rapproche jusqu'à 4X le sujet! Ord. 169.95 **149.77**

Objectif Image 28mm F/2. 8. Objectif grand-angle qui inclut plus d'éléments dans votre viseur! Ord. 89.95 **79.77**

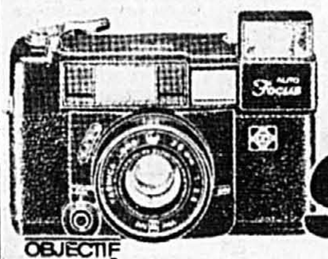
IMAGE

Vous pouvez maintenant acheter les deux objectif pour seulement **199.77**



YASHICA **239.77** OBJECTIF RABAIS

Yashica FX-D Quartz. Appareil 35mm avec exposition précise réglée au quartz. Avec objectif 50mm F/2. Ord. 279.95
Flash Yashica CS201 gratuit! (valeur de 49.95)



Yashica Autofocus S. Appareil 35mm compact à mise au au point et exposition automatiques. Ord. 129.95 **99.77**

OBJECTIF RABAIS YASHICA



Yashica FX-3. Appareil 35mm à commande de l'exposition manuelle par diodes. Avec objectif 50mm F/2. Ord. 189.95 **149.77**

Yashica FX-7 zoom. Appareil 35mm manuel avec zoom 42-75mm. Super combinaison! Ord. 229.95 **199.77**

OBJECTIF RABAIS



Cassettes vierges Cassion AX-1. 90 min. pqt de 2. Ord. 7.49 **4.49**

Film Image en paquet-écono.

IMAGE

110-24	Reg. 4.38	3.79
135-24	Reg. 4.98	3.99
135-36	Reg. 5.98	4.99

AUDIOCENTRE ASTRAL

SANYO



Sanyo M9927. Radio-cassette AM/FM stéréo avec haut-parleurs 2-voies, vumètre à 5 diodes et 11W de puissance max. de sortie. Ord. 249.95 **179.77**

Sanyo M9815. Radio-cassette AM/FM stéréo avec ondes-courtes, micros intégrés & vumètre à 5 diodes. Ord. 189.95 **149.77** OBJECTIF RABAIS

Sanyo MG-32. Radio-cassette AM/FM stéréo portative avec écouteurs. Ord. 109.95 **99.77** OBJECTIF RABAIS



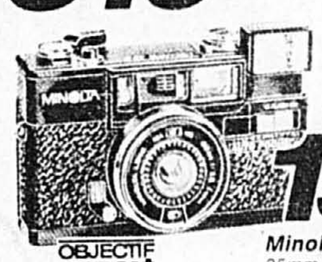
Sanyo M2563. Radio-cassette AM/FM avec micro intégré & cordon CA/CC. Ord. 119.95 **69.77**

SANYO

PENTAX

Pentax ME Super Appareil 35mm automatique à debrayage manuel par boutons. Avec objectif 50mm F/2. Ord. 369.95 **319.77** OBJECTIF RABAIS





MINOLTA **154.77** OBJECTIF RABAIS

Minolta AF2. Appareil 35mm compact à mise au point et exposition automatiques. Ord. 179.95



Minolta XG-M. Appareil 35mm automatique avec debrayage manuel. Avec objectif 50mm F/2. Ord. 299.95 **269.77** OBJECTIF RABAIS

astral photo

- Place Ville-Marie 878-9821
- Place Bonaventure 878-4378
- 1481 ouest, Ste-Catherine 935-1154
- 1101 ouest, Ste-Catherine 849-5644
- Place Vertu 336-8272
- Centre d'achats Fairview Pointe-Claire 695-6563
- Les Promenades St-Bruno 653-8826
- 2020 University (Métro Promenade) 849-7341
- Galeries d'Anjou 354-2001
- Centre d'achats Boulevard 721-3939
- Complexe Desjardins (Métro) 843-8219

POUR DES PHOTOS COULEUR AVEC UNE NOTE DE DISTINCTION

La blouse «Rouie», une exclusivité du Salon, à prix exceptionnel!



Salon Vendôme

UNE COUPE CLASSIQUE DE HAUTE ÉLÉGANCE! Voici un achat-mode que vous ne devez pas manquer! Nous vous offrons la fameuse blouse «Rouie» à un bas prix tout simplement irrésistible (jusqu'à épuisement du stock). Vous serez conquise d'emblée par le luxueux tissu polyester à l'aspect et au toucher de la soie. De plus vous avez le choix de 19 coloris: série interrompue. Tailles 4 à 16.

$32

Venez au plus vite profiter de cet achat!

Rayon 308, Salon Vendôme, au troisième, centre-ville. Sélection aussi offerte à Fairview, Anjou et St-Bruno.

Pour achat en personne seulement



Meilleurs achats Simpsons

Un cahier de 12 pages regorgeant d'une foule de bons achats, pour vous, votre famille et votre foyer. En plein essor jusqu'au 16 avril.

Simpsons MD

Simpsons ACTION CARD CARTE D'ACTION 1 123 456 789 0

la Baie · VISA · AMERICAN EXPRESS · MasterCard

HEURES D'OUVERTURE:
Lundi au mercredi 9h30 à 18h
Jeudi et vendredi 9h30 à 21h / Samedi 9h à17h
COMPOSEZ 842-7221

CENTRE-VILLE
977, ouest rue Ste-Catherine
Montréal, Québec H3B 3Y7

FAIRVIEW
6790, autoroute Trans-Canadienne
Pointe-Claire, Québec H9R 1C5

LES GALERIES D'ANJOU
7895, boul. Les Galeries d'Anjou
Ville d'Anjou, Québec H1M 1W8

LE CARREFOUR LAVAL
3045, boul. Le Carrefour
Chomedey, Laval, Québec H7T 1C7

LES PROMENADES ST-BRUNO
800, boulevard des Promenades
St-Bruno, Québec J3V 5J9

CENTRE D'AUBAINES SIMPSONS
4895,rue Hickmore, Ville St-Laurent, Qué. H4T 1K5